3 1761 04132 9145

175 pp

or [illegible]

c. V.

COMTE FRANCHI-VERNEY
DELLA-VALETTA
"IPPOLITO-VALETTA"

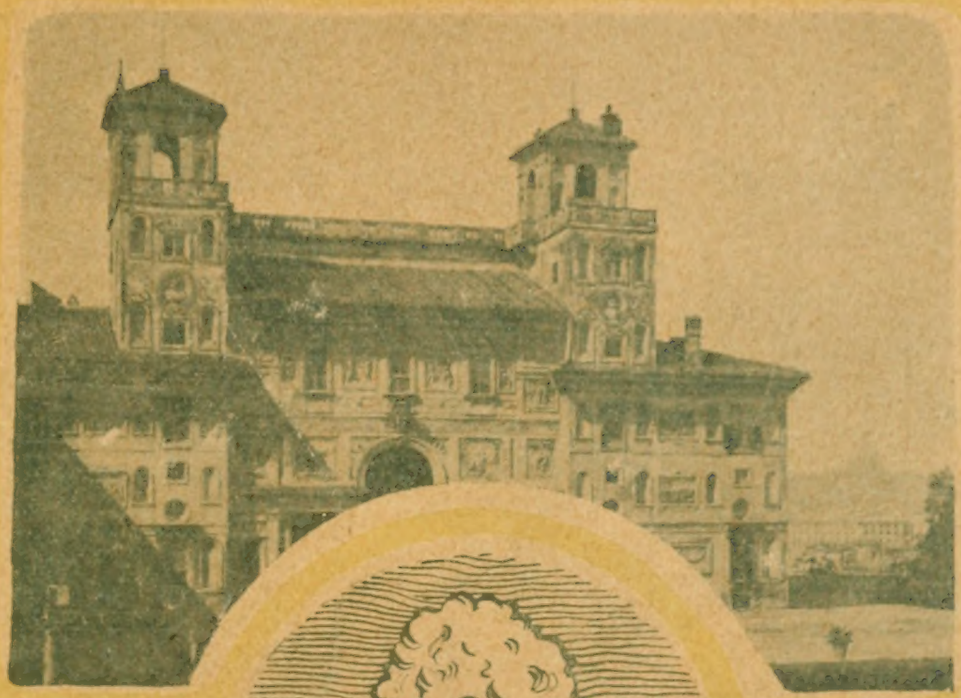

MDCLXVI

MCM

L'ACADÉMIE DE FRANCE À ROME

Comte FRANCHI-VERNEY DELLA VALETTA

(Ippolito Valetta)

L'ACADÉMIE DE FRANCE

A ROME

1666-1903

PARIS

LIBRAIRIE FISCHBACHER

(Société Anonyme)

33, Rue de Seine

1904

LIBRARY
AUG 3 1 1977
UNIVERSITY OF TORONTO

TOUS DROITS RÉSERVÉS

N
332
I83R64

Turin – Vincent Bona, Imprimeur de S. M.

A Monsieur

ÉMILE LOUBET

Président de la République Française

Monsieur le Président,

Depuis deux siècles et demi l'Académie de France à Rome témoigne de l'alliance franco-italienne et de la protection que la France a toujours accordée aux arts et aux artistes, même dans les moments où le pays traversait les plus graves crises économiques et sociales.

Guidé par le sentiment du patriotisme le plus fervent Vous avez noblement continué, Monsieur le Président, la tradition de ces deux faits historiques.

L'hommage de ce modeste mémoire Vous revenait donc, Monsieur le Président, et je n'ai qu'à Vous remercier très respectueusement d'avoir permis que mon livre parût sous Vos auspices.

ROME, ce 18 avril 1903.

Joseph-Hippolyte Franchi-Verney.

PREMIÈRE PARTIE

Les origines et les premières années

Chapitre I.

Les liens artistiques entre la France et l'Italie au XVIIe siècle — Rome et les artistes français — Poussin et Lebrun — Le " prix royal „ à l'Académie de peinture — Colbert et sa fondation — Les concours à l'Académie de Paris — La liberté des thèmes — Questions esthétiques — Le Cavaliere Bernini en France — La nomination du recteur et la désignation des élèves — Les statuts du février 1666.

Lorsque, le 11 février 1666, Jean Baptiste Colbert " suivant le pouvoir donné par Sa Majesté „ signait les " Statuts " et Réglements que le Roy veut et ordonne estre observés " dans l'Académie de peinture, sculture et architecture, que " Sa Majesté a résolu d'establir dans la ville de Rome, " Monseigneur le Conseiller ordinaire du Roy en tous ses " Conseils „ ne faisait en réalité qu'arrêter définitivement et régulariser un fait accompli depuis longtemps, c'est-à-dire la subvention donnée par la Bourse du Souverain aux jeunes artistes les mieux doués, pour lesquels le travail à Rome et le voyage d'Italie auraient été d'un sérieux profit.

Entre la France et l'Italie il n'avait jamais fallu d'ambassadeur pour nouer les liens de l'art: c'était dans l'ordre naturel que les âmes des deux grandes sœurs latines vibrassent à l'unisson.

Le parallélisme d'un grand nombre de manifestations artistiques dans le passé des pays latins, et malgré les diverses influences de l'extérieur, est un fait: l'étude en serait fort attrayante. Mais je ne tente point ici un essai esthétique: il faut donc s'en priver.

Pour nous rapprocher des temps dont je parle, il suffira de rappeler quelques épisodes de la mutualité artistique franco-italienne de l'époque, tels que François I appelant d'Italie les plus illustres artistes pour les employer aux travaux qu'il ordonnait, le Grand Duc Ferdinand de Médicis commissionnant à Jean Bologne la statue de Cosme son père, et lui ouvrant le chemin de la fortune et de la célébrité.

Mais c'était particulièrement sur Rome, le centre plus indiscutable de l'art, que convergeaient les regards et les aspirations des âmes. L'adoration de la Ville Éternelle ne connaissait pas de bornes chez l'artiste français au XVIIe siècle. A moins d'avoir en soi-même ce dégoût des choses mondaines qui fit mourir chartreux à 38 ans Le Sueur, le Raphaël français, nul artiste pouvait se soustraire à l'invincible attraction du séjour à Rome: chacun comprenait l'avantage qu'il en aurait tiré " pour se former le goût et " la manière selon les originaux et les modèles des plus " grands Maîtres de l'Antiquité et des siècles derniers „.

Poussin, qui était arrivé fort pauvre à Rome et grâce à la recommandation du cavaliere Marini, s'y attacha tellement qu'il ne rentra en France que par ordre de Louis XIII en 1640. Deux années ne s'étaient pas écoulées qu'il renonçait aux honneurs et aux avantages de *Premier Peintre du Roy* pour revenir à sa patrie d'adoption, et le Souverain ne put que le laisser partir en lui conservant néanmoins son titre et ses honoraires.

Le Brun ne se romanisa pas à ce degré; mais, même en quittant le Poussin, son maître illustre, et Rome, il conserva des sympathies et des liens artistiques qui lui valurent la nomination à membre, puis à *Principe* de l'Académie de St-Luc.

Sur le chemin de l'Arche Sainte de l'art quelque néophyte s'était même avancé courageusement voyageant vers Rome sans moyens et sans ressources, y arrivant à pied et par un froid humide. Un de ces podistes, selon les *Mémoires inédits* des Académiciens, aurait fait ce voyage à seize ans en 1665.

C'est le cas de dire: *ne quid nimis*... car alors la libéralité du souverain s'exerçait déjà assez largement pour les jeunes gens qui donnaient de sérieuses promesses d'un brillant avenir.

Un premier pas pour venir en aide aux jeunes artistes l'avait fait l'Académie de peinture et sculpture en dispensant de la contribution mensuelle d'un écu les élèves plus assidus et plus capables.

Peu après, la même Académie avait prélevé sur la modeste somme de 400 livres, octroyée par le Roi sous le nom de *prix royal* pour les Académiciens, une petite récompense pour ses étudiants.

Indépendamment du *prix royal*, Sa Majesté accordait des subventions à d'autres jeunes artistes qui s'étaient rendus à Rome, et en avait même envoyé directement pour y étudier.

Le Sieur Bénigne Sarrazin entr'autres avait été distingué de Sa Majesté, qui par un brevet du décembre 1660 lui avait assigné " la somme de trois cent livres de pension " par forme d'entretenement par chascun an pendant qu'il " sera en Italie „.

L'abbé Elpidio Benedetti, agent de la Cour de France à Rome, en 1664 informait Colbert sur les faits et gestes des *giovani pittori* français qui s'instruisaient à Rome: et précisément le 16 décembre rapportait sur le compte du dit *Serasin* (l'orthographe des noms nous apparaît fort baroque jusqu'au XIXe siècle) qu'il le trouvait " assai applicato e " desideroso di ben riuscire „ et qu'il ne cessait " di repli- " cargli „ ce que lui avait déjà chanté sur tous les tons, " che bisogna per ben apprendere sottomettere i suoi studi " alla censura di qualche buon Pittore „.

Un autre jeune peintre français, Charles Lafosse, élève de Lebrun, travaillait alors à Rome. Ses copies d'après Raphaël, envoyées en France au Sieur Jabach, et ses dessins, que Lafosse père soumit à Monseigneur Colbert, lui procurèrent l'avantage d'une pension " pour l'encourager " à continuer ses études aux endroits de l'Italie qui seraient " les plus convenables à son goût ".

Colbert avait été nommé le 1er janvier 1664 Surintendant des Bâtiments de Sa Majesté. La pension accordée à Lafosse ne fut que le prélude à la série de ces dispositions en faveur des Beaux-Arts dont le grand Colbert caressait le projet.

En véritable homme supérieur, Colbert ne souffrait pas de certaines faiblesses qu'on a pu quelque fois reprocher aux personnages haut-placés. La diversité de ses occupations multipliant son intelligente activité au lieu de la fatiguer, Colbert ne sentait aucun besoin de prodiguer de préférence ses soins aux institutions auxquelles son nom était lié, en faisant du tort ou en délaissant les créations des hommes d'État qui l'avaient précédé. Ainsi, tout en ayant fondé en 1663 l'Académie *des inscriptions et médailles* (qui se nomma ensuite *des inscriptions et belles lettres*), en projetant celles de musique et d'architecture, qu'il allait établir successivement en 1666 et en 1671, l'Académie de peinture et sculpture formait l'objet de ses vives sympathies. Cette Académie était une émanation de Jules Mazarin, de son bienfaiteur, de celui auquel il était redevable de sa rapide carrière. Une phrase que le Cardinal Mazarin avait murmurée sur son lit de mort à Louis XIV était l'origine de la fortune du fils du modeste fabricant de draps de Reims. Colbert ne l'avait jamais oublié, et pensait que développer l'Académie créée par Mazarin en 1648, en élargir les bases, les bénéfices, les résultats, était rendre honneur à la mémoire du fondateur.

Si cependant la tâche qu'il entreprit fut au commencement un mouvement réflexe d'un sentiment de gratitude, bientôt les faits prouvèrent que Colbert agissait non seu-

lement en protecteur officiel et attitré de l'Académie, mais en véritable passionné de l'art, en apôtre fervent de l'avenir de cette institution et de la gloire qu'elle aurait procurée à la France.

En effet Colbert démontra d'une façon pratique combien il s'intéressait à l'Académie de peinture et sculpture en établissant à Rome une sorte de succursale, moyennant les prix que l'on allait régulièrement décerner à Paris.

Hâtons-nous de dire que le principe de l'autorité absolue du Roi dans la nomination des pensionnaires n'a jamais été abandonné jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Nous trouvons encore en 1781 une lettre du Comte de D'Angivilliers, successeur de l'abbé Joseph-Marie Terray dans la charge de Surintendant des Bâtiments, lettre qui déclare que le grand prix ne donne aucun droit à la pension de Rome, et que le Roi se réserve d'accorder cette faveur à celui qu'il croit le plus digne. Il était ou il paraissait logique alors que la volonté du Roi fût affirmée au dessus des jugements portés par les Académiciens mêmes, d'autant plus que l'on faisait constamment passer comme volonté de Sa Majesté le bon plaisir des Surintendants.

Mais malgré toute formule il n'est guère douteux que les liens établissant la dépendance de l'Académie de Rome envers celle de Paris étaient parfaitement dans l'esprit de l'institution, telle que Colbert l'entendit. C'est à l'artiste récompensé par l'Académie de Paris que la pension devait revenir lorsqu'il aurait plu à Sa Majesté de l'accorder: et cette nécessité que le choix des pensionnaires à Rome émanât de l'Académie de Paris a été proclamée par tous les Surintendants et par tous les directeurs, au moment même où les uns et les autres étaient en train de chercher des exceptions à la règle.

Du reste, puisque j'en suis à retracer la pensée de Colbert dans l'institution de l'École artistique de Rome, il n'est point hors propos d'ajouter que l'idéalisme du grand homme d'État de Louis XIV ne faisait aucun tort au profit direct

et matériel que la France aurait pu tirer de la fondation de la succursale académique dans la Ville des Césars. La nouvelle Académie aurait été comme une colonie pouvant rapporter à la patrie une large moisson de différentes espèces.

Sous le règne de François I on avait commencé à faire passer en France des moulages pris sur les plus beaux morceaux de la statuaire antique. Le plan étant de continuer l'approvisionnement des musées, l'Académie de Rome pouvait devenir un atelier précieux, un dépôt des plus utiles pour cette collection de moulages que Poussin venait de surveiller et d'augmenter sous Louis XIII. A côté des moulages on aurait cherché des copies de tableaux, des œuvres authentiques de l'antique, des statues, des bustes, des vases, des monnaies, et successivement d'autres raretés de l'art et de la bibliographie ; et ce matériel précieux serait devenu l'ornement des cabinets du Roi et du Surintendant, des bibliothèques et des galeries, et même des jardins des villas royales. Dans ce sens il y eut effectivement une complète entente entre Surintendants des Bâtiments et Directeurs de l'Académie de Rome; et lorsque pour des raisons diverses le stock d'exportation diminua, les directeurs (Poerson surtout) devinrent des informateurs, qui signalèrent tout ce qui se passait à Rome avec un tel zèle et une telle vivacité que leur chronique défie toute concurrence.

Ainsi, l'idée de l'école d'art à Rome se présenta à la pensée de Jean Baptiste Colbert exempte de toute abstraction qui aurait pu être dangereuse. Colbert sut la saisir et la réaliser avec une telle ferveur, avec une foi si ardente, que l'institution lancée par lui résista à toutes les tempêtes, triompha de toutes les hostilités, et raconte à deux cent trente-sept ans de distance la gloire de son illustre fondateur.

Sur la durée de l'Académie Colbert a été bon prophète. Toute sa correspondance avec les deux directeurs qu'il eut sous ses ordres est animée par la persuasion que son œuvre aurait défié les siècles.

“ Je suis dans la résolution de fortifier autant qu'il se “ pourra l'establissement de l'Académie „ écrit Colbert le 6 septembre 1669: de “ cette Académie qui sera éternelle “ dans Rome, si Dieu donne aux Roys, successeurs de Sa “ Majesté, le mesme amour qu'Elle a pour les beaux arts „ ajoute le 23 juillet 1672.

En donnant pour base à l'école artistique de Rome l'amour de la France pour les Beaux-Arts, Colbert ne se trompait pas. Cet amour en expliqua la raison d'être, cet amour la protégea contre l'indifférence qui accompagne trop souvent ces institutions, cet amour rendit l'Académie à Rome siège et foyer d'hospitalité pour les studieux de toutes les nationalités, fit l'école objet de noble émulation dans tous les temps, lui assura le mouvement régulier et salutaire et ce renouveau constant qui est la plus belle gloire de l'institution.

L'année 1664 fixe le vrai point de départ de l'histoire de l'Académie de France à Rome.

Le 10 septembre de cette année Colbert, vice-protecteur de l'Académie de Paris, présida à la cérémonie de l'assignation du *Prix royal*. Ayant entendu le rapport “ des avis “ de la Compagnie sur le jugement des tableaux et bas-“ reliefs présentez... a prononcé, en confirmant lesd. avis, et “ donné, de la part du Roy, les Prix, c'est assavoir le pre-“ mier au nommé *Meunier*, qui a faict le tableau représen-“ tant la conquête de la Toison d'or, le second au nommé “ *Corneille*, qui a fait celuy qui représente la fable de Danaé, “ et le troisième au bas-relief représentant la fable de “ Marsias, à M. *Rogé*, en leur promettant que le Roy leur “ donnera pension pour aller à Rome, quand l'Académie le “ jugera à propos „. Naturellement, après la promesse de Monseigneur le vice-protecteur, l'Académie s'empressa: et le 29 novembre déclara que les sieurs Meunier et Corneille étaient “ en estat de profiter en l'estude dudict art en Ytalie, “ quand il plaira à Sa Majesté de les i envoïer „.

Le samedi “ 27e jour de descembre „ la “ Compagnie „

recevait la communication que " Monsieur Collebert, ayant " veu le certificat de l'Académie sur l'estat des estudiants " de l'Académie, qui ont obtenu le premier et second Prix, " de pouvoir profiter en l'estude de ces arts en Italie quand " il plairoit au Roy de les i envoïer, a incontenent ordonné " l'argent nécescair pour leur voïage et la pansion pour les " y entretenir ".

Avant de commencer le récit du lancement de l'Académie de France à Rome une remarque à propos des concours ne sera pas inutile.

Nous assistons de nos jours à des critiques assez justifiées et à des récriminations furieuses dans les concours pour les pensionnats artistiques en France et ailleurs; on crie, on invoque la liberté de choisir le thème, on assure qu'elle constituerait l'idéal pour la révélation des génies.

Le lecteur sera étonné en apprenant qu'à l'Académie de Paris on a commencé par là: le sujet des concours a été d'abord libre en France. Mais en réalité cette liberté ne s'adaptait pas plus aux perruques académiques du XVIIe siècle qu'elle ne s'adapte à la démocratie artistique du temps dans lequel nous vivons.

Ainsi bientôt la liberté de choisir les sujets des concours disparaît, le programme est déterminé. D'entières séries de sujets bibliques et historiques vont passer sous nos yeux: la série nous paraîtra même une chose excellente lorsque nous verrons de vrais maîtres de l'art embrasser de cette sorte et développer largement des sujets d'épopée, soit dans les tableaux, soit dans les tapisseries. Mais avant les séries des fables mythologiques et des amplifications historiques, les temps ayant leurs exigences, on puisa d'abord dans les fastes de la royauté pour exciter l'inspiration des concurrents. Avec ce mélange curieux qui caractérise l'époque, la légende et la vérité, le réel et le fantastique, le passé, le présent et l'avenir devaient fournir les éléments pour la glorification du Prince, et se fortifier réciproquement pour aboutir à un témoignage de reconnaissance dont le fond

valait mieux que la forme. Ainsi les concurrents avaient à représenter La Conquête de la Franche-Comté, le passage du Rhin, les divertissements sur la plage de Dunkerque, enfin — noble et digne hommage selon les idées du temps — " la Renommée en l'air, portant le portrait du Roy au " dessus d'elle les quatres parties du monde regardant et " admirant ledit portrait de Sa Majesté, et accompagnées " de leurs fleuves et des hiéroglyphes qui sont propres à " chacune ".

L'imposition du sujet après tout reposait sur des raisons si fortes que le système dure encore et il n'est pas probable qu'on le change.

Une autre anomalie bien plus grave existait avant l'établissement de l' Académie de France à Rome, car on avait devancé de deux siècles les théories de Lessing sur les secours mutuels des arts, et l'on en avait fait une application ridicule, monstrueuse. Les programmes étaient communs aux peintres et aux sculpteurs. Cette confusion voulue, qui aboutissait au bouleversement de la logique la plus élémentaire, était-elle une cause ou un effet de l'allure pittoresque et du système déjà tourmenté de la sculpture?

Voilà encore une question dont je n' ai pas le temps de m'occuper, pressé comme je suis d'avancer dans cet aperçu des origines de l'Académie de France à Rome.

Contrairement à ce que l'on a vu maintes fois dans les conservatoires d'art, et même dans les universités, les disciples pour la future pépinière artistique de Rome étaient prêts (au moins deux, car du troisième, le sieur Roger, on a perdu les traces), mais l'école ne l'était pas. Passe pour les locaux: tant bien que mal à Rome on se serait casé; mais c'était l'homme qui manquait à Colbert, la personne d'autorité, de capacité, d'activité, qui comprenant dans toute son ampleur la mission qu'on lui confiait, sût traduire son idée dans l'ordre des faits.

Il faut ici bien nous entendre. Effectivement lui-même, Jean Baptiste Colbert, avec tous ses titres et qualités,

aurait été le vrai et réel directeur, aurait disposé et donné les ordres. Le gouvernement personnel, quoique déguisé, de l'Académie à Rome aurait été à lui pour toujours; il en fut ainsi, et nous verrons et nous sentirons l'autorité directe de Colbert sur l'Académie même lorsque son étoile aura pâli dans la politique.

Mais de la même manière qu'aux yeux du public les ordres émanaient du Souverain et non du Surintendant des Bâtiments, qui visiblement ne faisait que suivre la volonté du Roi, le rouage et le mouvement de l'Académie de Rome quoique confiés au directeur (ou, pour être plus précis, au *Recteur*, tel étant l'appellatif du chef " estably „ par l'article premier de l'acte constitutif de l'Académie), auraient été régulièrement déterminés par Colbert. C'était à lui et à ses successeurs dans les Bâtiments de mettre en exécution le *sic volo, sic jubeo, stat pro ratione voluntas.*

Colbert n'était pas l'homme aux longs sursis: néanmoins plusieurs mois s'écoulèrent avant qu'il se fixât sur la personne qui aurait eu l'honneur et la responsabilité d'ouvrir l'école à Rome.

Un grand nom était tout indiqué par la position éminente de l'artiste qui le portait, le nom de Poussin. Mais le maître dont le talent et le travail avaient tant honoré son pays, ayant quitté Paris n'aurait pas accepté à Rome une place, sinon de combat, certes absorbante pour ses occupations. Colbert cependant pensa un moment à lui confier *ex abrupto* les importantes attributions de recteur: il chargea même Charles Perrault, son secrétaire, d'écrire une lettre pour lui communiquer sa nouvelle nomination, en l'accompagnant d'une lettre de change de douze cents écus. Mais la lettre préparée ne fut pas envoyée, à cause peut-être des mauvaises nouvelles sur la santé du maître, qui mourut le 19 novembre 1665, entouré de la plus grande admiration.

Cependant un beau jour on apprit que le choix du recteur venait d'être fait par le Roi: le sieur Charles Errard aurait ouvert l'Académie à Rome. La chose était certaine.

car Monseigneur Colbert personnellement l'avait déclarée au mois de juillet au Cavaliere Bernin, qui en allant à Paris s'était arrêté à St-Germain pour rendre visite au puissant homme d'État.

Colbert profita de cet entretien pour avoir les conseils du Cavaliere sur plusieurs points touchant l'organisation de l'Académie à Rome. Le Bernin s'ouvrit tout entier à Colbert, et lui dit qu'il fallait tenir " une autre méthode " que pour le passé „ relativement aux études à faire. C'était la coutume des artistes français d'arriver à Rome trop tôt: Bernin conseilla de ne pas envoyer des élèves trop jeunes, mais non plus au-delà de la vingtaine, de ne pas les faire dessiner neuf ou dix années de suite, mais d'alterner le dessin avec le travail soit de sculpture, soit de peinture, car ainsi " l'on en devenoit bien plus habile „. En le remerciant, Colbert demanda au Cavaliere s'il ne consentirait pas à ce que les jeunes sculpteurs que le Roi entretiendrait allassent chez lui pour s'instruire sous sa conduite; le Bernin y consentit, en ajoutant qu'il fallait que les jeunes artistes travaillassent aux statues du Louvre dont il aurait fait les modèles.

Au mois d'octobre les huit élèves que le Roi aurait pensionnés, quatre Peintres et quatre Sculpteurs, étaient désignés: rien ne manquait pour mettre la machine en mouvement; et pourtant on attendit encore quelques mois. Dans cet intervalle le projet primitif subit quelques légères modifications. On augmenta de deux places la classe des peintres et on y ajouta deux architectes, ce qui était parfaitement juste, quoique l'Académie d'architecture n'existât alors que dans la pensée de Colbert, qui la fonda six ans après, en 1671.

Enfin l'arrêté si vivement attendu fut signé le 11 février 1666 (1). Et le samedi 6 mars suivant " l'Académie estant

(1) Statuts et Règlement que le Roy veut et ordonne estre observés dans l'Académie de peinture, sculpture et architecture, que Sa Majesté a resolu d'establir dans la ville de Rome pour l'instruction des jeunes Peintres, Sculpteurs et Architectes François, qui y seront envoyés pour estudier, ar-

" assemblée à l'ordinaire, Monsieur Errard a présenté à la
" Compagnie les sieurs (.....) choisis par l'Académie

---

restés par Nous, Jean-Baptiste Colbert, conseiller ordinaire du Roy en tous ses Conseils, etc., suivant le pouvoir à nous donné par Sa Majesté.

I. L'Académie de peinture, sculpture et architecture sera composée de douze jeunes hommes, François, de Religion Catholique, Apostolique et Romaine. scavoir : Six Peintres, quatre Sculpteurs et deux Architectes, sous la conduite et direction d'un Peintre du Roy, qui sera estably Recteur de ladite Académie, auquel ils seront obligez d'obéir avec toute sorte de soumissions et de respects.

II. Il sera achepté ou loué une maison, dans laquelle seront pratiquez deux grands ateliers, l'un pour les Peintres, l'autre pour les Sculpteurs, et au-dessus de la porte de ladite maison seront mises les Armes du Roy, avec cette inscription *(l'inscription manque)*.

III. La maison où sera establie l'Académie estant dédiée à la vertu doit estre en singulière vénération à tous ceux qui y logeront. Partant, s'il arrivoit qu'aucun vinst à blasphémer le saint nom de Dieu, ou parler de la Religion ou des choses saintes par dérision et par mépris, ou proférer des paroles impies ou deshonnestes, il en sera chassé et décheu de la grâce qu'il a pleu à Sa Majesté de luy accorder.

IV. Il y aura une estroite union et correspondance entre les estudiants de ladite Académie, parcequ'il n'y a rien de plus contraire à la vertu que l'envie, la médisance et la discorde, et si quelqu'un estoit enclin à ces vices et qu'il ne s'en voulust pas corriger, après quelques réprimandes, il seroit pareillement descheu des grâces de Sa Majesté.

V. Le nombre des douze estudians ne pourra estre augmenté, pour quelque occasion que ce soit; mais, lorsqu'il viendra à vacquer quelque place, le Surintendant des Bastimens, Arts et Manufactures de France, à qui il appartient d'y pourvoir, en sera averty par le Peintre de Sa Majesté ayant la Direction de lad. Académie, et sera très humblement supplié de préférer ceux qui auront remporté les Prix de l'Académie en conformité de ses Statuts.

VI. Tous lesdits estudians mangeront ensemble avec leur Recteur, qui en ordonnera un, par jour ou par semaine, pour lire l'Histoire pendant le repas, estant très important qu'ils en soyent bien instruits.

VII. Ils se lèveront, en esté, à cinq heures précises, et, en hyver, à six, se coucheront à dix heures et observeront ponctuellement, les matins, aussytost qu'ils seront levés, et, les soirs, avant qu'ils se couchent, de se rendre au lieu qui sera destiné par leur Recteur pour y faire la prière, à laquelle ils assisteront avec toute l'attention et la modestie requises.

VIII. Ils estudieront tous les jours deux heures l'arithmétique, géométrie, perspective et architecture, aux heures qui seront prescrites et qui auront esté données aux Maistres qu'ils auront pour cet effet, et le reste du temps sera par eux employé suivant la destination qui en aura esté faicte par leur Recteur.

IX. La connoissance de l'anatomie estant d'une grande utilité pour les

" d'entre ceux qui ont remporté des Prix en icelle pour " aller à Rome „.

Peintres et Sculpteurs qui veulent devenir sçavans et qui veulent rendre raison des différends effets que produisent les muscles suivant les différens mouvemens, le Recteur de la dite Académie fera faire la dissection d'un corps tous les hyvers et prendra soin mesme de le faire mouler, afin que les estudians apprennent la scituation des muscles et les effets de leurs mouvemens.

X. Ceux qui auront l'honneur d'estre entretenus dans ladite Académie se remettront entièrement de leur conduitte, et particulièrement pour ce qui regarde les estudes, au Recteur que Sa Majesté aura préposé pour cet effet, en sorte qu'ils ne peuvent jamais copier, ou exécuter aucune chose, sans son conseil ou son consentement, à peine d'estre exclus de ladite Académie.

XI. Et, comme l'expérience fait connoistre que la plupart de ceux qui vont à Rome n'en reviennent pas plus sçavans qu'ils y sont allés, ce qui provient de leurs desbauches ou de ce qu'au lieu d'estudier d'après les bonnes choses qui devroient former leur génie, ils s'amusent à travailler pour les uns et pour les autres et perdent absolument leur temps et leur fortune pour un gain de rien qui ne leur fait aucun profit, Sa Majesté deffend absolument à tous ceux qui auront l'honneur d'estre entretenus dans ladite Académie de travailler pour qui que ce soit que pour Sa Majesté, voulant que les Peintres fassent des copies de tous les beaux tableaux qui seront à Rome, les Sculpteurs des statues d'après l'Antique, et les Architectes les plans et les élévations de tous les beaux palais et édifices, tant de Rome que des environs, le tout suivant les ordres du Recteur de ladite Académie.

XII. Le Recteur aura soin d'aller ponctuellement tous les jours visiter les estudians dans les lieux où il leur a donné du travail en la ville, tant afin de les corriger, prendre garde s'ils suivent les mesures qui leur auront esté données et s'ils employent le temps, que pour voir s'ils ne se débauchent point.

XIII. Et, afin de donner quelque relasche aux estudians et qu'ils ayent la liberté ou de se divertir ou de travailler à ce qu'il leur plaira, il leur sera donné un jour de congé pour chaque semaine, qui a été fixé au jeudy, soit qu'il y eust feste ou non, sans qu'ils en puissent prétendre davantage, pour quelque raison que ce puisse estre.

XIV. Toutes les fois que l'on posera le modèle, l'Académie sera ouverte gratuitement à tous ceux qui y viendront dessiner, tant François qu'Estrangers, après toutefois qu'ils en auront demandé la permission au Recteur de ladite Académie, qui les exhortera de s'y comporter avec toute l'honnesteté et la modestie requises dans un lieu destiné pour l'étude des beaux-arts et où le bon exemple est d'une grande édification.

XV. Il sera, tous les ans, proposé un Prix aux dits estudians, qui sera donné, le jour de la Saint-Louis, à celui qui en aura esté jugé le plus digne.

XVI. Le Recteur de l'Académie rendra compte soigneusement tous les

Recteur et élèves prirent congé, ceux-ci en rendant " leurs " très humbles remerciements „ et en protestant " de se " soumestre religieusement aux Statuts faictz par l'ordre " du Roy... dont la lecture leur a esté faitte en présence " de l'assemblée et ensuitte insérez dans les grands Re- " gistres „. Et l'Académie " a exhortez lesd. susnommés de " rendre tous les respectz et obéissance qu'ilz sont deubz à " Monsieur Errard, lequel le Roy a choisix pour la direction " et conduit de lad. Académie à Rome „.

Le procès verbal continue ainsi:

" Et à fin que nul ne puisse prétendre de prendre part " auxd. grâces de Sa Majesté que par le moïens des Prix " qui ce distribue tous les ans à l'Académie, a esté arresté " que les noms des douze tant Peintre que Sculpteur et " Architecte, retenus dans lad. Académie de Romme seront " enregistrez dans le présens Registre en marquant les Prix " qu'ilz ont remportez en l'Académie „.

L'enregistrement n'eut pas lieu: cette liste ne fut pas dressée. C'était une formalité: mais si on ne l'eût pas oubliée par hasard ou par volonté c'eût été bien mieux: car la prétention de prendre part aux grâces de Sa Majesté autrement que par le moyen des prix ne devait par tarder.

A la date du 21 avril les Comptes des Bâtiments du Roi portent cette partie:

" Aux Srs Du Vivier jeune, Architecte, Bonnemaire et " Corneille, Peintres, Rahon Lespingola et Clérion, jeunes " Sculpteurs, qui vont à Rome pour se rendre capables de " servir sa Majesté ..... 900 l. „

Les sacs de voyage étaient prêts: on allait bientôt prendre le chemin de Rome immortelle.

---

mois au Surintendant des Bastiments. Arts et Manufactures, de la conduite desdits estudians, des progrès de leurs estudes et du succès que l'on peut espérer, comme aussy du temps auquel il estimera que les plus avancés seront en estat de rendre service au Roy, afin de disposer leur retour et d'examiner ceux qui mériteront d'estre envoyés à Rome pour remplir leur place.

Fait à Paris, le xie jour de Février XVIc soixante et six.

Chapitre II.

Charles Errard — Son passé — L'auto-candidature — Le départ — Une liste oubliée — Les abus — L'installation de l'Académie à Rome — Les premiers travaux des élèves — Le Duc de Chaulnes — L'éternel féminin à l'Académie — Le moulage des antiques — Un idéal de Colbert — L'abbé D'Anglure de Bourlemont — Le Bernin et la *Statue du Roy à cheval* — La discipline à l'Académie — Un coup de foudre.

Quels étaient les mérites particuliers qui avaient désigné le Sieur Errard à Colbert pour la haute charge que le Roi venait d'établir?

Il est assez difficile de répondre à cette question. Peut-être que l'artiste breton aurait été battu si on eût ouvert un concours par titres à ce poste, qui probablement était déjà alors convoité, et le fut toujours de plus en plus. Jamais on n'a placé Errard dans la pléiade artistique de son temps. Fils d'un artiste que Marie de Médicis avait nommé son peintre ordinaire, il était arrivé à Paris à l'âge de neuf ans, et de bonne heure s'était accoutumé au milieu et au savoir-faire de la Cour. En 1627 il avait visité l'Italie en compagnie de son père, de son frère et de Claude Le Lorrain: plus tard il y était retourné envoyé par Sublet des Noyers, Surintendant des Bâtiments. Ayant produit une bonne impression avec plusieurs tableaux, il ne s'était pas monté la tête: et avait aussi travaillé à l'architecture.

En homme prudent Errard n'étalait pas une indépendance effrontée, et avait su conserver à la Cour la position que son père lui avait laissée. Ainsi passant de commande en commande il avait décoré au Louvre les appartements de

Mazarin et d'Anne d'Autriche, orné le petit château de Versailles et celui de Saint-Germain, toujours soucieux de garder les meilleures relations avec les personnes les plus influentes de la Cour.

Errard connaissait parfaitement l'art de diriger l'eau vers son moulin et de saisir les bonnes occasions pour faire son nid. Matériellement ce nid il se l'était fait au Louvre, car, y ayant travaillé, il y était devenu en 1843 titulaire d'un logement; l'appartement lui convenait, il sut le garder pendant quarante ans, c'est-à-dire tant que vécut Colbert, duquel il s'était habilement attaché la protection, comme il avait été autrefois client respectueux de Mazarin. Moralement son nid avait été d'abord l'Association des peintres: il s'en était trouvé l'un des douze apôtres lorsqu'en 1648 une autorisation royale en fit l'*Académie de peinture et de sculpture*, que Mazarin constitua définitivement en 1655. Les statuts de l'Académie portant quatre charges de recteur, le 6 juillet Errard avait été élu pour en exercer une. Nous verrons en suite comment Errard sut, à son retour momentané à Paris en 1675, travailler les éminents collègues pour les faire, en dépit de la logique, déroger aux principes qu'ils venaient d'établir.

Bref, Errard était un vrai tempérament Armoricien, adroit, avisé, poli, rusé, fin, excellent navigateur sur l'Océan de la vie, possédant pratiquement — chose qui n'est point ordinaire — la science de ne jamais perdre une occasion.

Une des plus favorables occasions de sa vie fut en 1665 le rectorat de l'Académie de France qui allait être formée à Rome: il n'hésita pas à la saisir, n'ayant aucune crainte de s'y risquer, malgré son âge assez avancé.

Errard en effet avait déjà à cette époque plus de 60 ans: on ne sait exactement combien il en tenait, car probablement il arriva à se rajeunir quelques années plus tard, lorsqu'il convola en secondes noces, mais certainement en 1665 il avait bien dépassé la soixantaine.

C'est que l'âge ne comptait pour rien aux yeux d'Errard,

d'autant plus qu'à ce moment il s'agissait pour lui de sortir d'une impasse. Il craignait alors sinon un guet-apens, au moins une *capitis diminutio* dans ses attributions au Bureau des Bâtiments.

Colbert, entré depuis peu au Ministère, avait établi un *Conseil des Bâtiments*, et y appela Le Brun " pour contri- " buer à une partie des ouvrages qui dépendent du dessin „. Errard se trouva froissé par cette nomination: il allait avoir un compétiteur, peut-être un censeur, à coup sûr un homme de haute valeur qui lui aurait entravé quelque projet, dérangé quelque calcul. Pourquoi lutter à ce propos puisque le bleu ciel romain lui souriait de loin, et les myrthes du Campo Vaccino et les lauriers du Capitôle caressés par la douce brise printanière étaient à sa portée?

Il se présenta incontinent à Colbert, le persuada que personne n'eût été mieux apte à réaliser l'école projetée: sut plaider si bien sa cause qu'en sortant du cabinet de Monseigneur il tenait son bâton de Maréchal. Après tout Lebrun n'aurait pas pleuré son départ. Et Lebrun ne pleura point: mais, n'étant pas homme à souffrir une niche quelconque, il n'oublia rien, et attendit tranquillement l'heure de la revanche.

Charles Errard avait depuis bien des mois son brevet de nomination dans la poche, lorsqu'il fit ses adieux aux collègues de l'Académie et prit congé de son bon Seigneur et Maître. Le 4 juin 1666 il toucha un *viatique* de 1200 livres, et se mit en route quelques jours après.

On ne sait pas si Errard voyagea alors avec cette première escouade d'académistes, ni quel chemin il suivit, ni l'endroit où la nouvelle colonie artistique planta ses tentes dans la Ville des Césars.

Nous revenons à la liste des élèves qui chaque année devenaient titulaires des pensions du Roi. L'oubli de cette liste a-t-il été tout bonnement l'effet d'une négligence, ou bien a-t-il été volontaire et a-t-il caché dès le commencement de l'École de Rome une ruse d'intérieur?

N'est-il pas probable que les douze places portées par les Statuts du 1666 n'aient pas été remplies au départ, et que l'on n'ait agrégé quelqu'artiste qui se trouvait déjà à Rome, comme ce Sarazin qui était depuis quelques années bénéficié du Roi? Une lettre de Colbert à Errard du 6 septembre 1669 le ferait supposer: et le mal n'aurait pas été très grand, puisque Sarrazin à Rome pesait déjà effectivement sur le budget royal.

Cela n'est pas dépourvu de probabilité,; et il se peut aussi que le manque de la liste, oubliée à dessein, constate dès 1666 un abus qu'Errard même aurait immédiatement inauguré malgré la flagrante contradiction avec les Statuts et les décisions de l'Académie mère. Cet abus aurait été le droit gracieux du recteur d'emmener avec lui à Rome un ou plusieurs artistes à son choix, faisant ainsi passer quelque privilégié malgré le défaut du titre. Certainement Coypel, successeur d'Errard — un successeur à la vérité presque par intérim, comme on va voir — emmena avec lui son fils, qui n'avait pas encore eu de Prix à l'Académie, et ce fils lui fit bien d'honneur. En 1752 Natoire directeur réclamait encore ce droit à propos de Mr Godefroid son élève. Ce serait cependant trop fort que ce système d'admission irrégulière qui a eu les suites les plus fâcheuses, qui a toujours été déploré comme le plus grave des inconvénients pour l'école d'art, eût été établi par le premier recteur de l'Académie: mais Errard en était bien capable.

Sur la première installation de l'Académie à Rome on ne peut également rien tirer des documents.

L'article II des Statuts de fondation portait expressement que l'on devait " achepter ou louer „ une maison pour y " pratiquer „ les ateliers.

Ainsi le premier soin d'Errard fut de chercher un toit pour se camper. L'arrivée d'Errard à Rome eut lieu probablement à la fin de juin. Une pièce tirée du dépôt des Affaires Étrangères par M. L. Tausserat constate la présence d'Errard à Rome au 1er juin: mais cette lettre de

Mr de Bourlemont au Roi, qui lui avait directement recommandé l'Académie, contient évidemment une erreur de date, puisque c'est seulement le 4 juin que l'on avait payé à Errard l'argent " pour son voïage „.

De toute manière au mois de juillet Errard non seulement était parvenu au terme de son voyage, mais il avait logé son Académie. Cela résulte d'une lettre du 27 juillet du Duc de Chaulnes au Roi dont il était l'Ambassadeur. Cette lettre est jusqu'à présent le premier document de date certaine qui constate l'ouverture de l'école artistique à Rome: elle nous apprend même un petit désagrément survenu à Mr Errard, probablement dans ses premières recherches pour trouver une maison ou un logement pour l'Académie.

Voici la lettre que nous devons également aux intelligentes recherches de M. L. Tausserat.

" Je fus hier voir l'Académie que V. M. a estably de
" peintres, architectes, et sculpteurs, et, par mesme moyen,
" le Sr Herart, qui a été mordu d'une chienne a qui l'on
" avoit enlevé ses petits. J'en auray un soin très particu-
" lier, pouvant dire à V. M. que c'est une personne d'ordre
" et très capable de bien servir V. M. dans l'employ que
" Elle luy a donné „.

D'après cet augure un ancien Romain aurait rebroussé chemin; mais Errard avec un louable stoïcisme prononça également le classique: *Hic manebimus optime.* Et il y resta en effet, et personne ne put le dévisser de la Ville Éternelle. Rappelé à Paris, il était convaincu de son retour et l'organisa en maître: et lorsqu'il dut céder à l'âge et aux circonstances il quitta l'Académie, mais non la ville.

Le premier recteur de l'Académie de France à Rome dort depuis plus de deux siècles le sommeil éternel à St-Louis des Français, et l'épitaphe dit à la postérité que Charles Errard a été *administrator insigni peritia, honestati, religione commendatissimus.* Si jamais un tombeau dut être décoré de lierre c'est celui d'Errard qui mérita cet hommage: car

aucune devise ne lui avait de son vivant convenu mieux que celle: " *Je meurs où je m'attache* „.

Pour revenir à l'Académie, personne n'a pu jusqu'à présent découvrir où Errard se fixa d'abord à Rome avec ses élèves. Selon toute probabilité l'Académie fut par nécessité un peu nomade pendant les premiers temps.

En 1667 il s'agit de " l'acquisition d'une maison à Rome " pour y loger l'Académie „. Mais la modicité de la somme que les *Comptes des Bâtiments* ont enregistrée à cet effet ne prouverait pas qu'il fut question d'un véritable achat. En tout cas le contrat n'eut pas lieu.

En 1669 Errard traite pour la maison d'un avocat Ronconi: " Vous pouvez l'acheter „ écrit Colbert " pourvu que " les propriétaires se relaschent à 8500 écus, monnaye de " Rome, comme on vous le fait espérer „.

Rien ne se combina: et ce n'est que dans l'intervalle entre le premier et le second séjour d'Errard à Rome que nous trouverons l'Académie logée enfin dans un local, où elle ne sera, pour les temps et assez relativement, pas mal. Mais on sera bien loin non seulement de l'élégance et du confort, mais même de l'espace nécessaire pour se loger et travailler: et il faudra bientôt s'élargir, louer un atelier à la Lungara et un " magazin „ dont on payera assez cher le prix à monseigneur Vicentini.

La maison où l'Académie se fixa alors et qu'avec beaucoup d'indulgence on baptisa de *palais*, était placée sur l'endroit où s'élève maintenant le *Teatro Valle*. Le théâtre Capranica, que MM^rs^ Montaiglon et Lecoy ont affirmé avoir été bâti sur le terrain de ce palais, est situé sur un autre emplacement et il est maintenant fermé.

On pourrait douter encore que le Palais de l'Académie fût alors propriété des Capranica: car c'est un Monsieur Caffarelli Pietro qui en 1673 retirait l'argent du loyer payé " par advance selon la coutume de Rome „. C'est seulement en 1724, au temps du directorat de Poerson, qu'un Comte Capranica résulte propriétaire avec Mr Rottilio.....

En tous les cas le palais soi-disant Capranica ne devint siège académique que bien de temps après l'arrivée d'Errard et des premiers académistes. Et il faut reconnaître qu'Errard fit des miracles en s'arrangeant immédiatement de façon que les élèves pussent travailler malgré l'instabilité et les ennuis du gîte.

Le 6 novembre 1766 en effet l'Académie de Peinture à Paris " estant assemblée à l'ordinaire „ reçut présentation des premiers " dessains esquisse faictz par les estudiants " de l'Académie Françoise de Rome „, les examina séance tenante, et transmit à Errard son jugement. En homme d'ordre Errard continua à tenir ponctuellement l'Académie mère au courant des progrès de l'école confiée à ses soins, en envoyant au lieu des *dessains esquisse* les tableaux " faictz par les Estudiants „.

Ces tableaux étaient des copies, et comme de toute raison le premier peintre dont en copiant on avait cherché de tirer le secret de l'art avait été le divin Raphaël.

Quant aux rapports de Monseigneur le Surintendant avec son dépendant le recteur, Errard était un homme trop adroit pour ne pas suivre scrupuleusement les ordres reçus, surtout ceux qui ne le gênaient pas. Par conséquent, puisque le dernier article du règlement portait que le recteur fît un compte-rendu périodique sur la conduite et sur les progrès des jeunes gens, ces documents partaient régulièrement par chaque " ordinaire „ à l'adresse de Monseigneur. Colbert en était satisfait, et en donnait le témoignage le plus sûr en envoyant, sans se faire tirer l'oreille, de l'abondante poudre à canon, c'est-à-dire l'argent pour payer les frais déjà considérables de l'Académie de France à Rome.

Les *Comptes des Bâtiments* nous renseignent bien exactement à propos de la générosité du Souverain, qui ne faisait qu'approuver les propositions de Mr le Surintendant.

Le programme du Bernin (copier et travailler alternativement) était mis en pratique: et le Cavaliere qui avait reçu, comme on a vu, une sorte d'inspection honoraire sur

la jeune Académie, n'avait pas à se plaindre des égards que le Sieur Errard lui prodiguait et avait pris l'école en affection: ses visites étaient fréquentes, il conseillait, il corrigeait, et les jeunes gens en tiraient " utilité et courage „.

Le Duc de Chaulnes, ambassadeur de Sa Majesté, suivait les directes instructions royales en s'occupant de l'Académie ; Colbert néanmoins n'oublia jamais de prier le Duc de continuer les marques de sa protection. Le 15 juillet 1667 il supplie Monsieur l'Ambassadeur de faire de temps en temps l'honneur de sa visite à l'Académie " que nous avons establie " à Rome „. Remarquons en passant ce *nous* tombé de la plume du grand Ministre: pour un moment Colbert s'oublie, il oublie le Roi: l'Académie de Rome est une chose à lui, une création personnelle. C'est ainsi que Colbert l'imagina en lui donnant cet élan que rien n'a pu arrêter dans les temps.

L'*éternel féminin* n'arrivait pas hors propos pour la mise en scène de l'Académie et pour augmenter autour d'elle les sympathies. Ainsi quoique Madame l'Ambassadrice, veuve en premières noces du Marquis de Saint-Mégrin, ne soit plus une fleur fraîchement éclose, galamment Colbert ajoute dans sa lettre:

" Si Madame la Duchesse avoit pour agréable de l'ho-
" norer (l'Académie) aussy quelquefois de sa présence, cela
" donneroit beaucoup d'émulation à nos jeunes estudians,
" et contribueroit extrêmement à leur acquérir de l'estime „.

La Duchesse eut naturellement *pour agréable* l'invitation de Colbert: et sans poser à Égérie de l'Académie l'honora de bien plus d'une visite.

Au siècle XVIIe comme au XXe une légère mondanité ne nuit aucunement aux institutions similaires: les jeunes gens ont tout à gagner si après le recueillement de l'étude ils goûtent quelquefois les distractions d'une société d'élite.

Et voilà comment la bonté d'une Ambassadrice nous met à même de signaler que l'Académie de France à Rome

loin de fermer à la mondanité maladroitement et avec une sorte de dédain ses portes — qui étaient par règlement largement ouvertes aux studieux de toutes les nationalités — adopta dès ses premiers temps ce commerce de civilités qu'elle n'abandonna jamais, et qui sied si parfaitement au caractère français. Faire dignement à toute heure et à toute occasion les honneurs de l'Académie a été une règle toujours suivie par les directeurs, et passée en brillante tradition, dont nous avons eu la chance de constater bien de fois la continuation.

Ainsi largement appuyée de tous les côtés, l'Académie de France à Rome entra en pleine activité, et fournit (malgré les contrariétés qui survinrent, l'imperfection des institutions humaines, et les désordres de quelques années) l'exemple d'un foyer artistique productif et respecté, que presque tous les pays essayèrent ensuite d'imiter avec des nombreuses fondations, dont aucune n'arriva à éclipser les fastes et à égaler les résultats réels de la création de Louis XIV et de Colbert.

L'année 1668 se passa bien paisiblement: tout allait pour le mieux dans la meilleure des Académies.

Au mois de mars l'Académie de Paris reçut plusieurs tableaux des élèves de Rome, et en fit une petite exposition intime.

Mais l'envoi qui intéressait plus vivement Monseigneur le Surintendant était d'un autre genre, et partit de Rome quelques mois plus tard.

C'est en automne 1668 que l'Ambassadeur Duc de Chaulnes, qui avait été relevé de ses fonctions depuis peu par l'Abbé de Bourlemont, rentra en France et arriva sur les galères à Marseille avec *cinq petites quaisses* à lui, et *trois grandes quaisses* de M. Errard.

Ces grandes caisses avaient été particulièrement recommandées pour qu'on ne les *tardât pas* dans les magasins. Il fallait " apprehendre l'humidité „ et " si faire se peut, " faire aller le tout par mulets sur les brancards, sans at-

" tendre l'économie des marchands, qui pour espargner dix " écus font périr un tableau de cent..... „.

Si même le contenu des caisses n'eût été déclaré on aurait pu facilement s'apercevoir qu'avec cette expédition Errard commençait à agir en sa qualité d'envoyé extraordinaire pour exporter de Rome tout ce qui était possible en fait d'objets d'art. La mission n'avait pas été déclarée dans l'acte du 6 février 1666, mais elle n'était un mystère pour personne. Et puisque la consigne était pour Errard de se servir même de sa position officielle de directeur de l'Académie pour arriver au but, on doit dire quelque chose de cette mission et déclarer comment Errard s'en tira.

Le programme de Colbert ne péchait point par l'obscurité: ses instructions non plus.

Colbert déclarait: " Comme nous devons faire en sorte " d'avoir en France tout ce qu'il y a de beau en Italie, vous " jugez bien qu'il est de conséquence de travailler inces- " samment pour y parvenir: c'est pourquoy appliquez-vous " à rechercher avec soin tout ce que vouz croirez digne " de nous estre envoyé, et, pour cet effet, vous serez bien " ayse d'apprendre que je fais préparer les galeries basses " et hautes de l'Hostel de Richelieu, pour y mettre tout ce " qui nous viendra de Rome „.

C'est précisément par Rome que l'on devait commencer: et y " mouler tout ce qu'il y a de beau..... sans y perdre " un seul moment de temps, d'autant que peut êstre dans " un changement de Pontificat nous n'aurions pas les mêmes " facilités que nous avons sous celuy ci „; paroles de son point de vue fort sensées et prophétiques. Car si le bon Clément IX, Jules Rospigliosi, qui siégeait sur la chaire de Saint-Pierre lorsque Colbert formulait ce programme, absorbé par la défense de la chrétienté et la paresse des princes orthodoxes dans les secours de Candie, assiégée par les Turcs, donnait facilement toutes les permissions que l'on désirait, il n'en fut plus ainsi avec ses successeurs.

Pour le présent les choses marchaient leur train. L'abbé Louis d'Anglure de Bourlemont, le nouvel agent diplomatique qui avait pris la succession du Duc de Chaulnes, était parfaitement au courant des fantaisies de Colbert. Dès les premières semaines de sa charge il avait écrit à Mr Errard pour savoir " quand il trouveroit à propos de demander les " permissions pour mouler les statues de Montécaval et cel- " les *(sic)* de Marc Aurèle du Campidole „ et les autres " à " mesure qu'il en aurait à faire „. Errard même n'était pas si pressé que Monsieur l'abbé: et trouva qu'il faisait trop froid (on était en janvier) pour pouvoir mouler: lorsque le temps se serait adouci, il aurait commencé à travailler par les statues " qui sont au jardin de Borghaise et Ludo- " visio „.

Le zélé diplomate voulait à tout prix être agréable à Monseigneur Colbert, qui s'était rappelé de lui faire payer deux mille bons *escus* de pension qu'il avait plu à Sa Majesté de lui accorder " par an et pour l'ayder de sub- " sister à Rome „. Et, jugeant qu'en secondant le penchant de Monseigneur il aurait suivi le bon chemin pour arriver, comme il arriva, à la mitre d'archevêque de Bordeaux, le brave abbé diplomate proposa à Colbert d'élargir ses projets d'enrichir la France par des œuvres d'artistes italiens. Il participa donc au Surintendant d'avoir " donné un advis de faire " une notte des Peintres de Lombardie les plus fameux qui " ont travaillé autrefois dans l'État des Vénitiens, comme " sont Paul Véronèse, le Corrège, Palma, le Tintoret, le Titien " et d'autres qu'il sçait „. Mr l'abbé aurait envoyé " cette " notte „ à l'Ambassadeur du Roi à Venise, " sur l'occasion " des Couvents supprimés ayants des peintures à vendre „. Si les tableaux eussent été reconnus pour " vray originaux „ on aurait cherché de les acheter " à prix raisonnable pour " la Gallerie du Roy, n'i ayant point de tableaux plus as- " seurés d'estre originaux que ceux qui ont toujours esté " veus et conneus pour tels aux Églises „.

Laissons de côté les curieuses idées de l'abbé sur les

peintres Vénitiens de Lombardie: nous savons par les lettres de Colbert publiées par Clément que la recherche des tableaux à Venise ne fut point oubliée.

A Rome Errard traitait activement pour les statues de la Vigne du Prince Ludovisi, d'accord avec l'abbé qui l'aidait dans la surveillance de l'Académie au printemps du 1669, lorsqu'Errard était en convalescence d'une attaque d'*apoplésie* dont il avait été atteint en février. Mais avec l'énergie de la volonté le malade se remit assez vite: et à la fin d'avril il écrivait à Monseigneur Colbert " se servant " encore d'une autre plume „, mais avec une admirable précision d'idées et avec des remarques fort justes sur la manière d'étudier les fragments antiques.

Pendant sa maladie le recteur reçut aussi les soins de Girardon, artiste en renom, arrivé un beau jour à l'Académie où il séjourna deux mois, en s'informant et en prenant vision de tout, " de l'estude, de la conduite, des ouvrages „. Errard avait parfaitement compris que l'ami aurait dû faire un rapport à Colbert sur ce qui se passait dans l'Académie de Rome. Mais il fit excellent accueil à Girardon, écrivit à Monseigneur en regrettant son départ, et en reçut la réponse que Colbert était content de l'Académie et que dans l'automne un autre sculpteur, qui voulait aussi " se perfectionner „, aurait été l'hôte de la Maison française. Selon toute probabilité ces visites n'enthousiasmaient pas Errard, car il s'agissait évidemment d'une inspection assez gênante. Mais ce ne fut pas ainsi lorsqu'un des *ordinaires* lui porta en mai la nouvelle que Monseigneur avait fait payer 250 livres au Sieur Goy, peintre, pour se rendre à Rome. Le Sieur Goy avait à lui donner des nouvelles d'une jeune personne qui intéressait beaucoup le recteur. Errard le reçut à bras ouverts et recouvra bientôt entièrement sa santé, tenant à faire voir non moins à Colbert qu'à Goy qu'il était *en estat d'agir*.

Raphaël était copié au Vatican: les pensionnaires Monier, Corneille, Bonnemer travaillaient à la reproduction des mer-

veilles de la galerie du Palais Farnèze: la galerie des Tuileries eut même le plafond orné de quelques-unes de ces copies. Les moulages marchaient régulièrement: leur stock s'augmentait. Colbert était aux anges: il avait tout disposé pour le transport des plâtres, chers à son cœur, sur un vaisseau *grande et propre* qui chaque juin serait parti de Marseille pour Civitavecchia afin de charger le matériel si désiré.

La fantaisie faisait voir au grand Colbert, le vaisseau avec sa cargaison précieuse prenant le large de Civitavecchia, tournant par le détroit de Gibraltar, arrivant à Rouen, d'où les colis, débarqués avec mille soins sous les yeux d'un sculpteur, auraient été transportés à Paris dans les hauts et spacieux locaux de l'Hôtel que le Cardinal de Richelieu avait légué au Roi.

Récolter, collectionner, accumuler, voilà l'idéal de Colbert: reproduire les monuments, voilà son rêve. Quelle chance qu'il n'ait pas réussi en plein dans cette idée, manie ou faiblesse qu'elle fût! On a vu deux siècles plus tard à Munich quels résultats négatifs arrive à donner la reproduction des monuments florentins: Colbert avait trop de génie pour mériter un échec de la sorte.

Obéi dans ses désirs par le recteur, par l'abbé Bourlemont, par le duc de Chaulnes (retourné à Rome en homme privé avec l'espérance de rattraper l'ambassade, ce qu'il mit vingt ans à réaliser), Colbert n'aurait plus eu rien à désirer à Rome si deux affaires n'eussent diminué sa joie: la propriété Ludovisi et la statue du Bernin.

Quant à l'achat du Palais et de la vigne Ludovisi l'abbé de Bourlemont en avait pris l'initiative, et les pourparlers continuèrent longtemps. Colbert recommandait à l'abbé de traiter " sans faire aucune démonstration que le Roy " ayt l'envie de l'acheter, afin qu'on ne puisse pas s'en pré- " valoir pour le vendre plus cher „. Le Duc de Chaulnes pensait que le Roi ne pouvait rien faire " ny de plus néces- " saire ny de plus grand „; il ajoutait, en envoyant le

plan tiré par Errard, que " si l'on pouvait faire cette acqui-
" sition pour soixante-dix mil écus ce ne serait pas acheter
" les pierres „. Et soufflait comme dernier argument qu'on aurait pu *y loger d'abord un ambassadeur.*

Mais le Roi ne parut guère disposé à délier les cordons de la bourse: quant aux bustes et aux statues de la vigne ils étaient partis (ou du moins le bruit en avait couru) pour l'Espagne à la suite de leur propriétaire, le Prince Ludovisi.

Alors on eut aussi l'œil au Palais du Cardinal Antoine Barberini: mais " Le Roy n'a pas voulu ..... entendre à une
" acquisition de cette nature „. Voilà la réponse de Colbert, qui pour son compte trouvait la situation du Palais (qui est l'actuel Palais Barberini) *pas belle.*

D'un autre côté la question de la fameuse *Statue du Roy à cheval* se traînait d'une façon imprévue.

Tout le monde sait (et je l'ai rappelé plus haut) que cette statue, demandée comme une faveur, fut jugée si médiocre qu'on la rélégua dans un coin des jardins de Versailles, en remplaçant le visage royal par une tête de fantaisie. Mais ce que coûta d'insistances et de sollicitations ce chef d'œuvre manqué est inouï.

" Continuez „ écrivait Colbert à Errard le 24 mai 1669
" à exciter le Cavalier Bernin de travailler à la statue du
" Roy à cheval, et quoique le voyiez peut-estre éloigné et
" peu affectionné à ce travail ne laissez pas de luy en parler
" de temps en temps, sans vous rebuter. Peut-estre qu'avec
" le temps et la patience nous luy donnerons envye de s'y
" appliquer „.

Mais le Cavaliere faisait la sourde oreille: il n'était pas pressé. La paresse, la *fiaccona* romaine, avait plusieurs raisons. L'essentielle se trouvait dans le payement, fort irrégulier, de la pension qui devait arriver de France. Le Duc de Chaulnes essaya lui aussi pour son compte de pousser le travail, il incita le Cavaliere *par son propre honneur.* Mais le Bernin ne se dérangea point: et, déclarant sa pensée à l'abbé Benedetti bien plus carrément qu'au Duc, il observa

“ qu'il ne pouvait pas croire que Sa Majesté eût tout l'em-
“ pressement pour cet ouvrage qu'on luy disoit, puisqu'il
“ n'estoit pas payé de sa pension „.

“ L'interest est icy le plus asseuré ressort qui puisse fair
“ toute sorte de machines „. Voilà ce qu'écrivait le Duc de Chaulnes directement au Roi en février 1667, à propos du Bernin qui était venu le remercier du paiement de sa pension. Mais lorsque l'argent était en retard, l'activité du maître paraissait terriblement rouillée.

En 1670, pas d'argent, pas de Bernin. En 1671 quelque peu d'huile avait coulé dans la lampe, d'après la notice que l'on lit dans une lettre de l'abbé D'Estrées au Roi: et le Cavaliere, dès que les chaleurs estivales étaient passées, n'avait pas manqué de travailler à la statue le matin et “ l'après
“ disnée „.

Enfin, un beau matin de mai en 1673 le Cavaliere reçut de la part de Colbert un joli bouquet, non de roses, mais de 7200 livres, “ sçavoir 6000 livres pour sa pension et 1200
“ livres pour celle de son fils „.

Il y avait bien de quoi ranimer le brave Cavaliere à finir la fameuse image.

Le four artistique fut complet: comme il aurait été providentiel que Colbert, absorbé par tant de hautes fonctions, eût oublié le Cavaliere napolitain!

Mais Colbert avait trop besoin du Bernin, même comme inspecteur de l'Académie, pour ne pas se rappeler l'artiste qui aux yeux des contemporains passait pour le second Michel-Ange.

Colbert tenait à être au mieux avec l'illustre Cavaliere d'autant plus qu'Errard subissait quelques petites contrariétés sous le rapport de la santé. “ Je vous avoue „ écrivait Colbert au Duc de Chaulnes “ que je crains fort que nous
“ ne perdions ce pauvre homme, par ce que j'aurois beaucoup
“ de peine à trouver un sujet aussy bon que celuy-la
“ pour mettre à sa place „.

Sans hasarder des suppositions à propos de la tactique

de Charles Errard, il paraît cependant qu'au fond le brave directeur se servait assez habilement même des petits bobos de son âge respectable.

Pour en avoir des nouvelles bien sûres, et en même temps pour continuer ce contrôle qui était dans ses habitudes, en 1671 Colbert envoya son fils en Italie.

Monseigneur espérait effectivement que le jeune Marquis de Seignelay, qui n'avait pas encore ses vingt ans, se serait appliqué " à apprendre l'architecture et à prendre " le goût de la sculpture et peinture pour se rendre un " jour, s'il est possible, capable de faire la charge de Sur- " intendant des Bâtiments, qui lui donnera divers avantages " auprès du Roy „. Sur ce Colbert dirigea son fils à Errard, qui devait lui faire voir à Rome toutes les beautés de la sculpture et de la peinture, et même détacher un des jeunes peintres de l'Académie, pour qu'il dessinât à l'usage du Marquis les raretés du voyage, en l'accompagnant à son retour jusqu'à Turin.

Le jeune homme fit essentiellement un voyage de plaisir: la *Relation* de sa tournée, volume publié récemment à Paris, ne prouve d'aucune manière que de nouveaux horizons s'ouvrissent au Marquis de Seignelay dans le courant de cette promenade.

Mais si la moisson artistique fut médiocre, les informations qu'il donna de vive voix à Monseigneur son père sur l'état de l'École à Rome n'étaient guère rassurantes. Au Colbert *junior* le recteur n'avait su ou voulu cacher " qu'il " n'était pas content du travail et de l'application des Aca- " démistes, ny de leurs mœurs, et encore moins de l'obéis- " sance qu'ils lui devaient „.

Après l'optimisme des informateurs précédents, ordinaires et extraordinaires, cette nouvelle ne pouvait qu'arriver fort désagréable à Colbert, qui se plaigna avec Errard de n'avoir rien su directement par lui. Mais le recteur chercha à faire passer pour des malentendus les refus des élèves à se soumettre à son autorité: les pensionnaires, de leur côté, ama-

douèrent le recteur en faisant frapper en son honneur une médaille, dont un exemplaire est encore possédé par le Musée des Médailles à la Monnaie de Paris.

L'année suivante, le 1672, les choses marchèrent sans secousses. Colbert n'oubliait pas l'Académie de Rome; mais les affaires de la Hollande, qui menaçaient de devenir bien graves pour la Monarchie en France, ne lui permettaient pas de se soucier beaucoup de tout ce qui n'était pas urgent. Ainsi Errard n'eut du Surintendant que le mandat d'examiner un nouvel ordre d'architecture, auquel avaient travaillé Chapuis, prêtre de l'Oratoire de Rome, et Barrière, graveur plutôt qu'architecte.

En attendant, puisque pour plusieurs élèves le temps du retour à Paris s'approchait et que la présentation de ces Messieurs à Monseigneur le Surintendant aurait pu être un peu scabreuse à la suite du rapport du jeune Marquis, les Académistes qui allaient revoir leurs foyers prirent une bonne précaution. Considérant que le nom de Bernini était toujours entouré en France d'une auréole mirifique, c'est au Cavaliere qu'ils s'adressèrent pour la pièce justificative de leur séjour à Rome.

Ce document est trop caractéristique pour être traduit de son texte d'origine. Et le voilà tel quel: " 1° giugno 1672. " I presenti giovani dell'Accademia di S. M.tà che sono ri- " tornati in Parigi, hanno voluto farmi quest'honore di pre- " sentare a V. Exc. mia littera, nella quale non posso a ba- " stanza esprimere quanto nei buoni costumi della vita o " nell'amore dello studio siano sempre stati obedienti e di- " ligentissimi, non tralasciando fatica nè incomodo veruno, " ma sempre con una assiduità et amore indicibile, e di ció, " dopo Dio, si deve la lode all'esquisita Directione di Monsù " Erar, al quale non so io se in ció si potesse trovar com- " pagno. Basta dire che sia stato scelto dal purgatissimo " giudicio di V. Exc., alla quale inchinandomi profondissi- " mamente fo riverenza. — Gio. Lorenzo Bernini ".

Colbert crut médiocrement au coup d'encensoir que la

lettre dirigeait au recteur de l'Académie de Rome, qui venait d'adresser à ses collègues de Paris un rapport dans des termes assez réservés. Ce rapport tomba même sous les yeux de Colbert, qui en fut assez impressionné, et, en annonçant à Errard qu'il lui enverrait bientôt de nouveaux élèves, il lui renouvela l'ordre d'écrire " amplement à luy " mesme „ tout ce qui se passait à Rome, et de " marquer " avec soin les différens degrés, d'application, de génie et " d'estude „.

L'admonestation, bien discrète dans la forme, finissait par un conseil affectueux: " Surtout, pensez à conserver vôtre " santé, parce qu'elle est nécessaire pour bien establir cette " Académie „.

Cette lettre était datée du 23 juillet. Qui aurait dit alors à Charles Errard que trois mois après il aurait été libre d'aller soigner sa santé à Paris ou ailleurs, libre précisément parce qu'on lui avait donné un successeur?

Chapitre III.

Une notice de Jean Rou — La patte de Lebrun — Errard lâché par Colber — Noël Coypel — Ses titres — Une allée d'orangers — Les pensionnaires en 1672 — Une caravane artistique à travers l'Italie — Le programme de Colbert passé à Coypel — Affaire d'art et affaire de cœur — Une dispute entre directeurs — Une partie perdue — Le " démesnagement „ de l'Académie — Déceptions et consolations de Coypel — Une aventure algérienne.

" Le temps prescrit pour le changement de Recteur dans " l'Académie Françoise étant expiré, on fit choix d'un Of- " ficier „ (de l'Académie de peinture) " pour aller remplir " ce poste-là. M.e Coypel, peintre distingué et particuliè- " rement très bon dessinateur, avoit été indiqué par M. Er- " rard lui même pour lui succéder en cette commission, et " il s'y engagea volentiers ..... „.

Voilà comment la notice du changement survenu en 1672 à l'Académie a été donnée par un écrivain protestant de l'époque, Jean Rou, dans un des fragments qui existent encore de son *Histoire de l'Académie de Peinture.*

D'après les documents nous pouvons juger qu'il n'en fut pas ainsi. D'abord le rectorat de l'Académie à Rome n'avait pas de temps limité: il ne l'eut pas non plus au siècle suivant: le rectorat dans sa nomination et dans sa durée dépendait uniquement du bon plaisir de Monsieur le Surintendant des Bâtiments. En second lieu Errard ne pensa jamais à s'indiquer un successeur: il était trop attaché à sa place — et les faits le prouvèrent — pour y renoncer sans regret, trop fin ce-

pendant pour chercher une défense inutile lorsque le Seigneur et Maître s'était prononcé.

Charles Errard donc ne demanda pas de s'en aller de Rome, n'indiqua pas de successeur, n'intrigua d'aucune manière pour que quelqu'un le remplaçât, même temporairement, autre gracieuse insinuation que bien d'années après fera Wleughels, un des directeurs du XVIIIe siècle, pour arracher à son chef la permission de se marier.

Ce qui est exact au contraire est l'observation de Jean Rou que la " recommandation de Lebrun fut proprement ce qui " fit l'affaire ". Lebrun n'avait jamais pu oublier l'injure, ou au moins la grossièreté, qu'Errard lui avait faite en 1665, en sollicitant la place de recteur à Rome pour ne pas subir la position qu'il allait prendre au bureau des Bâtiments. Tranquillement il s'était préparé le plaisir des Dieux, la vengeance. Peu à peu, pendant l'absence d'Errard, Lebrun avait travaillé à se créer un parti, et à prendre de l'autorité à l'Académie de peinture : il avait acquis un grand ascendant sur ses bons collègues et avait été nommé directeur. Naturellement ses attributions le mettaient très souvent en relation avec Colbert : et sans doute c'était lui qui avait habilement soufflé sur le feu, lorsque le dernier rapport envoyé par Errard aux confrères (et tombé sous les yeux du Surintendant) avait produit une si mauvaise impression.

Que l'on ajoute les racontars des élèves revenus à Paris, qui certes ne chantaient pas hosannah à leur ancien supérieur, la crainte que Colbert avait pour la santé qu'Errard faisait paraître plus chancelante qu'elle ne l'était dans le fait. Il y en avait assez pour ceux qui cherchaient à suffoquer le recteur de l'Académie à Rome.

Et Colbert, dont la main fut légèrement forcée, lâcha son protégé — (le lâcha temporairement, quitte à le reprendre dans un avenir prochain) — pour donner les pouvoirs de l'Académie de Rome à un Parisien pur sang, au sieur Noël Coypel.

Les titres ne manquaient pas à Coypel, reçu Académicien

à Paris en 1663, nommé professeur l'année suivante ; mais sa force véritable pour l'occasion avait été celle de se trouver client, comme les anciens fils de Quirinus auraient dit, de Charles Lebrun. Coypel s'était attaché au Mécène avec une assiduité sans bornes, et avait, selon la fine phrase de Jean Rou, *de l'habileté ailleurs qu'aux doigts*. Sa cour n'était pas simplement de grimaces: il alla d'abord au solide. Sachant que rien n'est plus sûr que de prendre les choses par leur bon côté, un jour il imagina de faire trouver dans le jardin de la villa de Lebrun à Montmorency une magnifique allée d'orangers: cette allée donna un immense plaisir au maître qui était fou des fruits savoureux, et en même temps conduisit tout droit dans le grand chemin de Rome celui qui avait eu l'heureuse idée de l'originale offrande. Du moment où Mr Coypel avait su faire si sympathiquement fleurir et mûrir l'oranger à la porte de Lebrun, pourquoi n'aurait-il pas fait refleurir et fructifier l'école artistique à Rome?

Pour qu'aucune contrariété ne survînt à troubler la savante combinaison de son patron Coypel hâta son départ. Le 29 octobre 1672 il prit congé de la Compagnie à l'Académie; le 9 novembre Colbert contre-signa le passeport pour tous les partants, le recteur emmenant avec lui les nouveaux pensionnaires; le 11 on toucha l'argent pour le voyage; quelques jours plus tard on se mit gaiement en route.

Le passeport portait les noms du sieur Coypel avec son fils Antoine (j'ai déjà blâmé cet abus familier) et des Messieurs Charles et Louis Henri Hérault, Chupini, Farjat, Poerson, Alexandre, Tortebat, Pierre Monier, Voulan et Jouvenet. En ajoutant Corneille von Clève, qui se trouvait déjà à Rome, l'arithmétique des douze élèves portée par les Statuts reviendrait au juste. Mais la libéralité du Roi et de Colbert certainement allait plus loin; d'autres académistes de la première escouade se trouvaient encore à Rome, François Lespingola, par exemple, qui avait même obtenu une gratification pour sa mère: d'autres avaient

remporté des prix à Saint Luc, et se trouvaient encore subventionnés tout en voyageant dans la Lombardie, province d'Italie qui n'avait pas de limitation géographique pour le Surintendant et pour ses conseillers.

La troupe artistique prit le chemin du Montcenis. En décembre Ennemond Servient, ambassadeur de France à Turin, donne les nouvelles de son passage dans la capitale du Piémont, de la visite faite par ses hôtes à la ville et au château de la Vénérie, des lettres données par lui à Coypel pour Milan et pour Rome. Le brave ambassadeur se met en quatre " croyant ne pouvoir apporter trop d'application à " bien exécuter les commendemens de Monseigneur Colbert „.

L'hiver s'approchait, mais la saison était encore douce: on avait des recommandations pour l'Abbé Strozzi, résident à Florence, et pour tous les autres agents diplomatiques sur la route. Les arrêts furent nombreux: partout on fêtait au passage le maître et les élèves. Coypel n'arriva qu'en janvier 1673 à Rome: Errard lui fit une réception tout-à-fait cordiale, et embrassa Antoine, le fils de Coypel, qui était filleul de Marie de la Rue, c'est-à-dire de feu Madame Charles Errard.

Une fois la succession d'Errard décidée, Colbert avait doré au possible la pilule au dépossédé: les compliments, quoiqu'*in articulo mortis*, n'avaient pas été épargnés. Coypel devait être instruit par le savant Errard sur " les différens " caractères du génie des Académistes „ afin " qu'il puisse " suivre ce que Errard a si bien commencé „.

De son côté Errard avait envisagé fort bien sa position. Vaincu pour le moment, s'il eût pleurniché tout aurait été à jamais perdu. En acceptant la chose telle qu'elle s'était produite, le désastre pouvait être réparé, l'orage devait passer, et l'arc-en-ciel pouvait briller encore une fois sur l'horizon directeurial.

A l'arrivée de son rival Errard sut donc cacher son jeu, il fut très prévenant et fort prudent, donna avec un calme parfait à Coypel les instructions nécessaires pour

l'administration de l'école, et lui passa le programme Colbert intégralement dans sa double partie: — celle qui regardait les élèves " application principale et la plus impor- " tante „, et celle qui touchait aux recherches " des bustes, " figures, bas-reliefs et beaux ouvrages de l'ancienne Rome „ et de l'achat de ce que l'on pouvait trouver à bon marché.

Le 14 avril Colbert envoya directement à Coypel quelques nouvelles instructions, en lui écrivant à propos des acquisitions: " Prenez bien garde de ne vous en déclarer à per- " sonne, et d'exécuter avec adresse et secret l'ordre que je " vous donne en cela, n'estant pas à propos d'en faire aucun " éclat, et ne voulant pas mesme y mettre beaucoup d'argent „.

Ce qui prouve comment quelquefois même les grands hommes peuvent pécher d'ingénuité : car personne n'ignorait à Rome la consigne donnée aux recteurs de l'Académie de France, flanqués à l'occurrence des agents diplomatiques.

Du reste l'olympique impassibilité d'Errard avait des raisons particulières qu'il ne déclara point, mais qui n'étaient pas moins réelles. Un retour à Paris lui aurait procuré le moyen de régler deux affaires pour lesquelles les procureurs n'auraient pas servi.

La première affaire était artistique, et regardait l'Église de l'Assomption à Paris, dont il avait fait les dessins et que l'on construisait pendant son absence. Les plans en avaient été dénaturés, les travaux avançaient lentement et mal; l'intervention personnelle de l'auteur aurait changé les choses. Malheureusement elle ne changea pas les résultats, et surtout cette lourde coupole que le public railleur baptisa bientôt du nom de *sot dôme.*

La seconde était une affaire de cœur: une petite fée, Marguerite Goy, fille de l'ami que Colbert lui avait envoyé à Rome deux ans auparavant, gardait depuis le 1666 le logis d'Errard dans les galeries du Louvre. Combien de fois Errard n'avait-il pas ruminé dans son esprit d'offrir à la jeune personne son cœur et sa main?

Tout en ayant de si fortes attractions pour revoir Lu-

tèce, plus de quatre mois s'étaient écoulés depuis le jour de l'arrivée de Coypel, et Errard continuait à faire ses visites d'adieu. Le sieur Errard se servait habilement de cette circonstance pour se faire regretter, et si possible par de bons documents. Ainsi le 5 mai c'est l'abbé de Bourlemont qui " doit ce témoignage à la verité, que Monsieur Errard part " de Rome avec une grande estime, et sa bonne et sage con- " duitte a acquis beaucoup d'honneur à l'Académie Royalle " et des louanges au Roy „. Huit jours après le Duc d'Estrées écrit à la même adresse du Surintendant " n'avoir pas voulu " laisser partir le Sr Errard sans rendre les témoignages " qu'il mérite d'un homme de bien et d'honneur, très affec- " tionné au service de Sa Majesté et très recognoissant des " obligations qu'il a vers Monseigneur „.

Ces démarches, ces louanges, ces complaintes agaçaient naturellement le nouveau directeur, rendaient sa position assez douteuse près de tous les personnages en vue, produisaient le pire des effets quant à son autorité vis-à-vis des anciens et des nouveaux académistes. Le moment arriva où Coypel éclata: il y eut des paroles hasardées, des phrases piquantes; une scène bien vive, trop vive s'en suivit. Et ce ne fut qu'après un petit esclandre assez public, à ce qu'il paraît, qu'Errard partit enfin réellement de Rome la dernière semaine de mai.

Coypel crut bon d'informer Monseigneur Colbert de ce qui s'était passé. Mais quelle dut être sa surprise lorsqu'il en reçut la réponse?

" Je vois „ écrivait sévèrement le Surintendant " que le " Sieur Errard s'est séparé mal d'avec vous, et c'est ce qu'il " auroit esté difficile de pouvoir prévenir. Je veux croire " que Vous avez fait tout ce que Vous avez pu pour em- " pescher ce petit désordre, qui ne peut estre avantageux " à la nation ni à vous-mesme dans une ville comme celle " où vous estes. . . . . Commencez tout de bon à vous ap- " pliquer et faire en sorte que les élèves que vous ferez " soyent plus habiles, s'il est possible, que ceux qu'il a faits.

“ C'est la seule émulation que de gens qui ont de la vertu
“ doivent avoir les uns contre les autres.

“ Travaillez aussy continuellement vous mesme... „.

Il n'était pas nécessaire de poser en astrologue ou en devin, d'être un devancier de Cagliostro ou de Pickman, pour lire dans la pensée du grand Colbert: assez facilement on pouvait voir à travers ces lignes que Monseigneur paraissait déjà fort repenti d'avoir changé de recteur, et que le nouveau nommé n'avait qu'à se tenir sur ses gardes pour ne pas encourir la disgrâce complète du Surintendant.

Coypel se le tint pour dit. Il ne pensa pas le moins du monde à demander sa démission, vu que la confiance du supérieur clochait si radicalement dès ses premiers essais; il ne lui convenait point de quitter sa place, et puis on ne connaissait pas encore ce fade système moderne de démissions présentées, refusées, retirées pour remédier aux imprudences. Et en avalant en silence l'amertume de la réprimande... il s'occupa à dresser l'inventaire que Monsieur le Surintendant lui avait demandé.

Après la bourrasque qui accompagna son début, Coypel se garda bien de prendre des initiatives, et suivit sa route avec la plus respectueuse régularité.

En 1673 Coypel fut bien occupé par le “ démesnagement „ de l'Académie. Le passage d'un local à l'autre coûta cent pistoles: le loyer fut fixé à quatre cents écus romains, valant à peu près 1.400 livres de France. Les armes du Roi furent posées sur la grande porte de la nouvelle installation académique.

Son personnel d'académistes lui donnait des satisfactions assez limitées. Les *nouveaux* s'étaient mis bien vite au diapason des *anciens:* ce n'aurait pas été Coypel qui aurait su se servir de la férule. Ainsi quelque pensionnaire sans se révolter faisait uniquement ce qu'il croyait lui convenir: quelque jeune peintre commençait à être “ dégousté
“ de copier „. Le chômage était à l'ordre du jour: et gare au recteur, réduit en fait aux fonctions d'un surveillant,

s'il s'enfermait dans son atelier particulier, où il peignit pourtant durant son séjour à Rome ses quatre meilleurs tableaux, représentant Solon, Trajan, Alexandre Sévère et Ptolomée Philadelphe. Les plus grandes consolations lui venaient de son fils Antoine, un garçon extrêmement doué, travailleur par passion, qui avait réellement les yeux pour voir, selon le mot biblique, et qui fit cette brillante carrière que le Bernin et tous les meilleurs artistes lui avaient prophétisée.

Peu après son arrivée Coypel avait été admis à l'Académie de Saint Luc, dont son devancier avait été *Principe* l'année précédente.

L'Académie de Paris continuait à choisir des candidats que le Roi se plaisait d'envoyer à Rome, en substitution de ceux qui avaient fini leur temps et qui auraient dû partir.

C'est à un de ces prix de Rome qu'en l'année 1674 arriva une aventure des plus étranges.

Charles Augustin Daviler, ayant gagné son brevet de pensionnaire, partit de Paris en septembre, en s'accompagnant avec le sieur Antoine Dégodetz, un jeune homme qui venait à Rome pour son propre compte. Embarqués à Marseille le navire qui les portait fut attaqué par des corsaires Algériens, qui firent esclaves avec l'équipage tous les passagers. On traita pour leur rançon, on offrit des sommes considérables: les Algériens refusèrent toujours et n'acceptèrent qu'après seize mois de changer les prisonniers qu'ils tenaient avec des Turcs qui avaient été capturés par des Français. Ainsi Daviler ne recouvra la liberté que le 22 février 1676, et put arriver quelques semaines plus tard à Rome, où il se présenta au directeur avec sa lettre d'admission.

La lettre était adressée au Sieur Noël Coypel; mais Coypel n'était plus à l'Académie, et Daviler fit sa révérence à... Charles Errard qui avait été réintégré, comme nous allons voir.

DEUXIÈME PARTIE

L'Académie au Palais Capranica.

Chapitre IV.

Errard et Lebrun — De la guerre à la paix — Les roses nuptiales — La corbeille de mariage — Le double directorat d' Errard — Rappel de Coypel — L'Académie en 1676 — Le nouveau règlement de Colbert — Les abus et le favoritisme — Colbert autocrate à l'Académie.

A sa rentrée à Paris Errard s'empressa de rendre visite à Colbert. L'effet de sa soumission et des explications qu'il donna dépassa ses prévisions. La lettre que Colbert écrivit à Coypel le 23 juin nous en dit quelque chose: la partie était gagnée par Errard, dont la réinstallation n'était qu'une affaire de temps.

Il s'agissait encore pour Errard de faire passer Lebrun de la catégorie des ennemis déclarés à celle des amis les plus dévoués. Charles Errard ne le cédait à personne en fait de diplomatie courante: et ce miracle fut vite accompli.

Les comptes maintenant étaient balancés entre Lebrun et Errard. Le sieur Lebrun pensait qu'il était chrétien d'oublier les injures... surtout après les avoir faites payer. Errard était redevenu le bon collègue, et le collègue qui avait les grandes et les petites entrées dans le salon et dans le cœur de Monseigneur Colbert, protecteur (que l'on ne l'oublie pas) de l'Académie dont Lebrun était directeur.

Il ne fallait qu'une occasion pour prouver que les dispositions de Lebrun vis-à-vis d' Errard étaient bien changées, et que les deux vaillants artistes marcheraient *viribus unitis.*

Et l'occasion se présenta assez vite, au commencement de ce même septembre 1673. Le pauvre Errard avait bien souffert — à l'apparence — d'avoir dû se détacher de Rome et de ses enfants spirituels : il paraissait affaissé.

Son indisposition alla jusqu'à lui " dérober l'honneur de " se trouver à lasemblée „ de l'Académie. Cependant dans cette réunion l'Académie devait s'occuper de prendre à son service un modèle parfaitement inutile que le sieur Errard avait amené de Rome: Errard craignait un désaveu. Mais voilà que Lebrun se lève et présente lui-même la motion de " prendre led. model comme second „, proposition qui est acceptée en " tesmoignage des resentiments de la Com- " pagnie sur la bonne conduite de Mr Errard en l'establissement de l'Académie que le Roy a fondé à Romme, et du " bon progrèz qu'il en a réussy „.

La nouvelle de l'acceptation du modèle fut apprise par Errard avec un véritable plaisir; c'était le rameau d'olivier que Lebrun lui envoyait en signe de paix.

Dès ce moment l'amitié fut scellée à jamais entre Errard et Lebrun. Le pauvre Coypel se trouvait bien loin et les orangers de Montmorency commençaient à ne plus produire de fruits.

Cette église de l'Assomption, qui ne constitua pas le plus beau titre de gloire d'Errard vis-à-vis de la postérité, et le travail ingénieux pour s'arranger les œufs dans le panier académique occupèrent Errard pendant les années 1673 et 1674.

Errard était un homme trop habile pour ne pas faire valoir tout ce qui pouvait fortifier son crédit et son autorité à Paris, y compris le fauteuil de Prince de St-Luc qu'il avait occupé en 1672. Le fait est que bientôt Errard monta en dignité, et fut nommé directeur de l'Académie de Peinture.

L'allée d'orangers passait une crise terrible, elle était près de sécher.

Mais pendant que les orangers séchaient à Montmorency, les roses fleurissaient au Louvre dans l'appartement d'Errard, et les roses étaient nuptiales.

La charmante fille de Goy ne devait pas renoncer à l'appartement dont elle avait eu avec son père la jouissance durant le rectorat d'Errard à Rome : c'eût été triste que sa chanson, gaie comme celle d'un pinson, ne résonnât plus dans les corridors du vieux Louvre.

Le 25 avril 1675 les registres de Saint-Germain l'Auxerrois portèrent le certificat du mariage de " Charles Errard, " agé de soixante ans, Architecte du Roy et Recteur de " l'Académie Royale établie à Paris par Sa Majesté „ avec " demoiselle Marie Marguerite Catherine Goy, agée de dix- " huit ans, fille de Charles Goy, peintre ordinaire du Roy " et de demoiselle Marguerite Caillou..... „.

Cet acte signé par les époux, et par Claude (et non Charles) Goy et Marguerite Caillou nous apprend bien de choses.

D'abord on n'avait pas tenu compte des fractions de la dizaine en calculant les années d'Errard: entre Errard et sa jeune colombe il y avait la belle différence de 51 printemps.

En second lieu la qualité de demoiselle donnée à Marguerite Caillou et la signature homonyme ne nous avertiraient-elles pas que le prêtre n'avait eu rien à voir dans l'union entre Claude Goy et Marguerite Caillou? En ce cas le mariage de la charmante enfant avec le gros-bonnet de l'Académie arrivait à propos pour en régulariser l'état civil, en tirant un voile sur cette position d'illégitimité qui, malgré la guerre aux préjugés, a toujours été une chose embarrassante.

De toute manière la corbeille de mariage était ouverte, et les amis y mettaient leur cadeau: Colbert et Lebrun eurent la chance de trouver chacun de son côté, ce qui est encore maintenant fort difficile, un cadeau bien original, bien digne de leur position, et, il va sans dire, bien agréé. Les Académies de Rome et de Paris allaient en faire les frais. Voilà comment.

Monseigneur Colbert pensant au voyage de noces, bien agréable en Italie, surtout s'il était couronné par une position élevée et permanente, plaça dans la corbeille le Directorat de l'Académie de Rome.

Lebrun travailla si bien qu'on fit la promotion d'Errard de *recteur en directeur* de l'Académie de France à Rome. Ce titre nouveau ne changeait pas ses attributions, ne pouvait augmenter les pouvoirs, mais renforçait la considération et l'autorité attachées au poste.

Il y eut encore quelque chose en plus: Errard tout en venant séjourner à Rome, garda à la suite d'une délibération sollicitée par Lebrun, " la calité de Directeur „ de l'Académie de Paris.

Il s'agissait d'un absurde évident, énorme; mais alors comme au présent il n'était pas rare de constater qu'il y a des arrangements même avec la logique.

Le fait est que, malgré les protestations des personnes sensées, la proposition de Lebrun à propos de cette marque d'honneur exceptionnelle fut acceptée. Colbert l'approuva: on dressa la " Lestre de provision „ que les " officiers en " exercisse „ présentèrent en masse au sieur Errard.

Mais comment résoudre le problème de l'ubiquité produit par cette " Lestre „ paradoxale? L'Académie se réunit de nouveau, confirma sa décision, et déclara que dans l'absence matérielle du Directeur ce serait Monsieur Lebrun, Peintre et Chancelier etc. etc., qui présiderait ordinairement, et remplirait au nom de l'absent les autres fonctions réglementaires.

Deux directorats se trouvaient ainsi réunis dans les mains d'Errard. Briarée nouveau, il aurait bien embrassé cent directorats si c'eût été possible... et s'ils eussent tous rapporté de l'argent comme ces deux-là.

Car la raison pour laquelle Errard tenait si crânement au double emploi nous la trouvons prosaïquement dans l'*Estat des gages* porté par les *Comptes des Bâtiments*. Une note, datée du 13 janvier 1682, nous apprend qu'encore

alors Errard, *absent à cause du service actuel qu'il rend à Sa Majesté*, touchait les trois quartiers de la rétribution fixée aux Directeurs de l'Académie de Paris. Et cette rétribution était en plus du traitement et des appointements dont Errard jouissait à Rome, comme chef de l'école artistique.

Évidemment le brave Lebrun, manipulateur de la savante combinaison, méritait bien la reconnaissance des deux directeurs, qui ne formaient qu'une seule personne.

Noël Coypel reçut la nouvelle de son rappel: la volonté de Colbert l'avait élevé, la volonté de Colbert maintenant lui ôtait la place. C'était tout naturel que cela ne l'amusât guère: mais il ne le désespéra non plus. Les illusions sur les délices du directorat à Rome, lorsqu'on s'occupait uniquement de l'école et du travail, depuis longtemps étaient passées. Comme dédommagement Coypel voyait dans l'avenir une place de directeur à l'Académie de Paris, place qu'il obtint en effet quelques années après.

On répéta que *le temps demandé par Coypel pour son séjour à l'Académie* de Rome était expiré. Le cliché, déjà vieux et usé, n'avait aucun fondement de vérité: personne n'y crut.

On fit courir le bruit que la famille de Coypel " solli- " citait avec ardeur son retour à Paris „. C'était aller de mal en pire; car la famille n'avait jamais demandé ce qui était au fond une forte mortification pour son chef, qui au départ de Paris n'avait point pensé que sa position à Rome aurait été précaire et limitée. Coypel contrarié de ne plus pouvoir prolonger son séjour à Rome, où son fils profitait si rapidement du milieu artistique, se pressa en effet si peu de rentrer à Paris qu'il ne rendit " ses civi- " litez à la Compagnie „ que le 25 avril 1676, anniversaire du second mariage de son illustre rival.

Nous trouvons encore le nom de Coypel dans une curieuse et futile question de préséance à l'Académie le

28 juillet 1696 (1). Coypel prit enfin sa retraite en 1699, et mourut le 24 décembre 1707.

Errard avait triomphé : sûr maintenant de son fait, bien instruit par le passé sur la ligne à suivre pour l'avenir (il s'agissait uniquement d'exécuter les ordres de Colbert et de s'en rapporter à lui dans toutes les circonstances ordinaires et extraordinaires), toucha la somme de 2100 livres pour voyager avec les nouveaux élèves, ne perdit pas de temps cette fois dans les visites de congé, et partit en confiant sa femme à son beau-père et ami Goy, qui l'aurait plus tard accompagnée à Rome.

Pendant le rectorat de Coypel la discipline avait encore baissé et l'Académie présentait à la rentrée d'Errard un spectacle déplorable. Voyons l'aperçu qu'en donne Errard bien des mois après la reprise de ses pouvoirs, alors qu'il avait déjà pu connaître l'humeur et la valeur de ses brébis : le rapport du 2 décembre 1676 est là pour nous édifier.

Sur treize académistes en pension à Rome deux seuls, un peintre et un sculpteur, ont de bonnes notes caractéristiques. Le peintre est Louis Boulogne, entré en 1673, “ garçon sage, lequel a beaucoup plus de génie et de ca- “ pacité, et s'aplique plus à l'éteude et au travail que ses “ camarades „; — le sculpteur est Simon Utrel qui a de la facilité, de l'application, de la bonne conduite, et de l'obéissance.

Rien n'est à espérer de la triade des autres peintres Prou, Toutein et Lostie. Prou est un garçon de trente-cinq à trente-six ans, présomptueux, chef de parti, peu de génie et de capacité : “ il n'y a pas aparance qu'il face grande “ réheussite „; — Toutein est “ peu disemblable en âge, “ capacité et génie „: assez soumis, mais sans avenir par ce que “ les talantz de la nature „ lui manquent ; — Lostie

(1) Ce curieux document, ainsi que la lettre d'Errard pour faire accepter le modèle amené de Rome, ont paru pour la première fois tout récemment dans un intéressant volume *Les Maîtres peints par eux-mêmes* par Henry Jouin, édition Gaultier-Magnier et C., Paris.

est bon enfant; cependant il ne " réussira jamais un homme „, étant " petit en tout, de figuere, d'esprict et de capacité „.

La section de la sculpture est la plus bouleversée. A part Utrel les autres quatre sculpteurs forment le groupe de la révolte. Le chef des révolutionnaires est Lecomte; insolent, prétencieux, irrespectueux, ayant un peu de pratique mais pas de génie, et qui ne sera jamais capable " de " prodeuire un ouvrage de luy „. En plus Lecomte a détourné de leur devoir ses collègues Carlier, " qui a peu de " génie, poinct de capacité, ni de pratique au travail „, Corneu et Flaman: ces deux derniers commencent néanmoins à se repentir de leur désobéissance.

La classe des architectes est relativement moins en désordre: Daviler (ex-prisonnier des corsaires), Des Gotz et Cheupein ont au moins de la bonne volonté, de la soumission, de l'application, qualités qui les feront avancer dans le dessein; — car le dessin paraît le côté faible, très faible de la compagnie, et il ne l'a été que trop même dans les temps qui se sont suivis. Ce trio a eu le mérite de résister vaillamment à la propagande anti-autoritaire de Mesier, le quatrième architecte, qui fait le pendant de Lecomte, et qui est présenté comme " un garçon sans esprict et sans espé- " rance qu'il ne fasse jamais rien de bien: extravagant, sans " respect, sans aplication à l'étude dans laquelle il receulle " et n'y faict auqun profict „.

Comme conclusion de son rapport Errard propose l'exclusion de l'Académie de Lecomte et Mesier " et mesme " sans leur donner à l'un et à l'autre les deux-cent livres que " Son Excellence a la bonté d'accorder à seux qui ont faict " leur devoir pour leur retour en France ..... „. Cette mesure devra " servir d'exemple et tenir les autres dans leur devoir „.

Colbert se trouvait déjà parfaitement au courant des inconvénients dont Errard se plaignait. Et pendant que le dossier des charges, rédigé par le directeur, voyageait vers Paris, un nouveau règlement en date du 4 décembre était en route pour Rome.

Ce règlement nous le tenons par la copie que La Teulière, un des successeurs d'Errard, envoya dix-huit ans après à son légitime supérieur.

C'était un complet serrement de freins que Colbert indiquait et autorisait par ce règlement. Le directeur avait le pouvoir de *mettre hors* de l'Académie les élèves qui se refusaient ou retardaient l'obéissance, ceux qui manquaient trois ou quatre fois par mois aux heures du travail, de la retraite du soir, etc. Défense était faite de recevoir à l'Académie ceux qui n'étaient pas rentrés *à neuf heures du soir précises*, car à cette heure les portes devaient être *fermées*.

La sévérité étant excessive, l'effet de ce règlement fut bien mince: cette punition de la *mise dehors* menaça comme l'épée de Damoclès, mais ne descendit jamais sur la tête des académistes. On en parla; mais on ne l'appliqua pas une seule fois comme mesure immédiate de répression, mesure qui aurait été indispensable pour sauvegarder l'honneur et la discipline de l'établissement.

Il est à croire que le grand Colbert s'amusait avec les règlements, car bientôt il en envoya un autre spécimen. Cette pièce a disparu des archives: on sait uniquement qu'elle déterminait la durée du séjour des Académistes à Rome en la fixant à trois ans.

Mais les deux règlements ont fait la paire : les faiblesses et les condescendances des Surintendants et des Directeurs ont été continuelles, et ont porté les plus fâcheuses conséquences.

Rien cependant n'égala l'infraction malheureusement constante de la règle qui devait être la pierre fondamentale de l'Académie de France à Rome, c'est-à-dire que les pensions ne fussent concédées qu'aux artistes qui avaient gagné leurs prix aux concours de l'Académie de Paris.

Les directeurs de l'école de Rome choisis parmi les officiers de l'Académie de Paris, les élèves désignés parmi les premiers prix: — voilà le système qui aurait dû être

suivi sans le moindre écart pour éviter les inconvénients, les troubles, les récriminations, les compromis dont tous les mémoires du temps sont bondés.

Mais le favoritisme, qui causa à l'Académie de France à Rome les secousses les plus formidables, était enraciné, Colbert ayant donné à l'Académie une base personnelle.

" L'Académie c'est moi ! „ pensait Colbert: et quelquefois sa pensée lui coulait de la plume, et il agissait en conséquence.

En 1678, par exemple, les dispositions que le Surintendant donne à propos de l'École française à Rome sont telles que l'Académie même se trompe: la déclaration que l'élève se trouve *en estat de profiter en l'estude en Italie* n'est plus suivie par la formule *quand il plaira au Roy de l'y envoïer*, mais par celle-ci: *quand il plaira à Monseigneur Colbert de l'y envoïer.*

C'est la vérité qui perce; l'autorité unique, positive, réelle, sûre est celle de Colbert. Et le défilé commence: et on voit arriver à Rome comme pensionnaires non seulement des premiers prix, mais des seconds et même des prix... futurs, des jeunes artistes qui ne les obtiendront jamais, des parents et des amis des directeurs.

Plus tard nous trouverons à l'Académie des demi-pensionnaires, pour ainsi dire, des artistes qui ne profiteront que de la chambre ou de quelqu'autre avantage, des personnes influentes qui voudront y loger même leurs domestiques, des parasites, et une foule d'aspirants qui cherchent à y pénétrer avec toutes les ruses imaginables, persuadés que la première brêche ouverte le reste viendra tout seul.

Quelquefois Colbert fait semblant de prendre les conseils des personnes expérimentées; ainsi le 15 septembre 1679 il donne l'ordre à M. Lebrun de s'entendre avec M. Perrault sur le choix des élèves les plus habiles pour envoyer à Rome. Mais cela n'a pas de conséquence: il fera, comme toujours, uniquement de sa tête.

En effet successivement il prolonge le séjour à Daviller,

auquel il donne des travaux hors de l'Académie, à Rome et ailleurs ; il garde au Palais académique Prou, quoiqu'insuffisant et déjà congédié ; il fait recevoir Jean Champagne ; il envoie le sujet des ouvrages pour les peintres et les sculpteurs. En 1680 il admet à l'Académie le sieur L'Espine, uniquement parce qu'il est le fils d'un architecte qu'il connaît, et Lémair, fils du serrurier à Versailles, et Rousselet sculpteur sans titres, et autorise la réception de Picot " fils d'un très bon homme qui travaille aux Gobelins... „ et ainsi de suite.

Qui sait si quelque *motu proprio* relatif à l'Académie ne dériva pas de ce que Colbert sentait le besoin d'affirmer son autorité en quelque chose lorsque la grande politique lui échappait des mains, et le forçait à des luttes d'où il ne serait point sorti victorieux !

Chapitre V.

L'union de l'Académie de France à Rome avec l'Académie de St-Luc — Lebrun *principe* — Un Janus bifront — Les articles de la jonction — Le chef-d'œuvre de Testelin — La réciprocité — André Le Nôtre — L'épée de Carlier — Le beau-frère d'Errard — Le budget et les élèves en 1683 — Mort de Colbert — Nomination de Louvois — Une mission de La Teulière à Rome.

Avec les idées et les intentions de Monseigneur Colbert Errard n'avait pas à briller en fait d'initiative dans son second directorat. Il le comprit parfaitement et il accepta son rôle de subordonné.

Cependant il trouva un terrain où la liberté d'agir ne lui était pas interdite, le terrain de l'Académie de St-Luc ; il sut le cultiver pour son compte, et il s'en servit fort habilement (il faut l'avouer) aussi pour donner moralement de l'autorité et de l'importance à l'Institution Française dont il était le directeur.

Une ancienne et réelle considération entourait l'Académie Romaine de St-Luc : son alliance était fort recherchée. Précisément en cette année 1675, qui marqua le retour d'Errard à Rome, l'illustre Académie Romaine s'était agrégée l'Académie de Turin, en la mettant à part de ses " privilegi " indulti et esenzioni „.

Sans doute l'union des Académies de Rome et de Paris aurait été fort utile surtout à l'Académie de Paris, qui venait d'ouvrir l'école de ses artistes en Italie. Personne n'aurait pu s'occuper mieux de cette union que Charles Errard.

Avant son départ pour Paris Errard avait tenu à St-Luc le suprême pouvoir annuel, il en avait été *Principe*, et s'était tiré d'affaire avec une finesse d'esprit et une activité que ses successeurs Carlo Rainaldi, Jean Baptiste Gaulli, Carlo Cesio n'avaient certes pas su faire oublier.

Revenu à Rome Errard retrouva à St-Luc tous ses anciens amis : probablement on lui offrit la troisième croix du pouvoir à porter avec celles des deux directorats français, celui de Rome et celui de Paris. Il opéra une diversion des voix : chanta les louanges de son bon ami Lebrun, vers lequel il se sentait débiteur, se donna corps et âme à la propagande, et réussit en plein dans son idée.

En 1676 Lebrun reçut de l'Académie de St-Luc la *dichiarazione di Accademico di merito*, suivie par la communication que l'on l'avait *crié* à la plus haute dignité académique, au *principato*.

Lebrun avait procuré à Errard un fauteuil de président. Errard lui rendait, moyennant le diplôme de Prince, fauteuil, sceptre, table et sonnette, et cette foule d'autres accessoires, dont Missirini nous donne le détail dans ses *Mémoires* pour l'histoire de l'Académie Romaine de St-Luc.

Mais Lebrun était trop attaché à Paris pour venir se faire couronner à Rome, et y demeurer pour y exercer ses fonctions. Errard pensa à tout ; et la même lettre qui participait à Lebrun son élévation continuait ainsi : “ E perchè “ la di lei absenza non può farle godere la pienezza del “ giubilo, ha la medesima Accademia con non minor lode “ eletto il Signor Carlo Errard a sostenere le sue veci „.

Je ne sais pas si J. B. Poquelin dit Molière, mort trois années auparavant, n'a jamais architecté un truc aussi savant que cet imbroglio directeurial.

Lebrun remercia l'Académie de St-Luc par une lettre d'un style ronflant, comme celui de la communication, et pour prouver sa vive reconnaissance lui envoya soixante *doppie d'oro* et les gravures de ses tableaux de batailles et des *Histoires d'Alexandre le grand.*

Le succès du *principato* de Lebrun absent fut tel que le 22 décembre 1676 l'Académie de St-Luc décréta sa réélection pour l'année suivante. Ce qui fut fait: de façon qu'Errard en qualité de procureur de Lebrun y exerça le pouvoir pour deux ans. La troisième année il le garda *in proprio* s'étant fait renommer à ce fauteuil, dont il avait goûté les premières douceurs en 1672.

L'élection de Charles Lebrun au *principato* de l'Académie de St-Luc a été le premier pas vers la jonction des deux Académies, la Romaine et la Parisienne.

On ne peut pas affirmer, comme l'a fait Florent Le Compte, que l'Académie de Rome devança sa compagne en souhaitant de faire un commerce d'amitié et d'instruction avec elle pour la perfection de l'art. La nomination de Lebrun ne constitua qu'un commencement de bons rapports " de commerce et de comunication „, selon la phrase des Lettres Patentes Royales de conjonction.

Les *Procès Verbaux* de l'Académie de Paris nous renseignent au jour le jour sur les premiers pas que la " compagnie „ fit vers les confrères de Rome.

Le 25 avril 1676 l'Académie de Paris résolut " d'escrire " à Monsieur Errard sur le sujet de la jonction des Aca- " démies „ ce que le secrétaire Mr Testelin fit de la meilleure encre.

Le 24 juillet Lebrun dit à la Compagnie, " que Mes- " sieurs de l'Académie de Rome ont resceu très agréable- " ment le projet de jonction présenté par Errard... et l'ont " approuvé généralement „.

Errard avait alors déjà rédigé les articles qui " escripts " en Italien „, traduits en Français et en latin, avaient été envoyés à Colbert, qui les avait " mis dans les meilleurs " termes qu'il estoit possible, en promettant de les monstrer " au Roy pour ensuite les faire expédier „.

Le 28 novembre Colbert ayant " faict la grâce à l'Aca- " démie d'obtenir du Roy l'approbation des articles de " jonction „. Lebrun les présenta à l'Académie, qui les

signa et décida d'envoyer une procuration à Mr Errard pour " exécuter lad. jonction „.

Parmi les signataires de la procuration, à la date du 21 décembre, nous trouvons avec le nom de Lebrun ceux de Noël Coypel et de plusieurs ex-élèves de l'Académie de France à Rome, tels que Monier, Tortebat et Rabon.

Le 31 janvier suivant l'Académie de St-Luc devait à son tour signer la convention et rendre la jonction complète. Ce que les Académiciens Romains furent enchantés de faire, en mettant en masse leurs noms et prénoms, et ayant à leur tête ce Janus bifront qui était pour l'occasion Charles Errard.

Les dix articles du traité d'alliance fixaient une sorte de mutualité, de manière que les romains se trouvant à Paris et les parisiens à Rome ils se seraient sentis comme chez eux. Les protecteurs des deux Académies étendaient réciproquement leurs ailes sur les deux institutions. St-Luc allait avoir le plaisir d'admirer les traits de Colbert, l'Académie de Paris s'ornerait de l'image du Cardinal Barberini. La convention portait l'admission des élèves, sans distinction de nationalité, aux prix des deux Académies, la communication réciproque des questions académiques et un certain troc dans les charges.

L'article naturellement sans réciprocité était le deuxième, puisqu'il n'y avait pas d'Académie de Rome à Paris. Selon cet article ceux qui auraient acquis la première dignité à l'Académie de St-Luc pouvaient être admis, par un acte de concession, à la qualité de Recteur de l'Académie Royale de France, et agir en cette qualité dans l'Académie Française établie à Rome si le directeur français eût été malade ou absent. L'unique condition était celle de prêter entre les mains de Mr l'Ambassadeur de France à Rome le serment de servir fidèlement le Roi et d'observer les Statuts de l'Académie de France.

Monsieur Testelin, secrétaire de l'Académie de peinture, mit en ordre les Statuts, dressa la Patente Royale, la tra-

duisit en latin, scella les doubles originaux avec le *grand sceau à queue,* les enveloppa d'une *Tavayolle de taffetas blanc,* les plaça dans *une grande boite couverte de maroquin bleu fleurdalisé et fermée par des crochets d'or...* Et il les envoya à Errard qui en sa qualité de procureur de l'Académie de Paris se les présenta à lui-même comme f. f. de Prince de St-Luc.

Une fois la présentation accomplie, boîte, tavayolle et parchemin auraient dû être déposés aux archives de l'Académie de St-Luc. Mais le dépôt n'eut pas lieu, et l'élégante boîte si soignée servit probablement aux rubans et aux fanfreluches de la jolie Madame Errard, qui cependant conserva avec diligence ces documents historiques.

En 1733 Mme De la Croix, une bonne et respectable dame qui approchait de la soixante-dixième année, envoya chercher Monsieur le Directeur de l'Académie de peinture à Paris et lui consigna un rouleau de documents. La dame était Marguerite Goy, veuve en premières noces de Charles Errard : le directeur était Boulogne, ex-pensionnaire de l'Académie de France à Rome: les documents étaient les *lettres de conjonction.* Ces *lettres* étaient encore intactes matériellement comme elles l'avaient été moralement. Les portraits des éminents protecteurs avaient été réciproquement pendus dans les sièges académiques: l'Académie de St-Luc s'était vue honorée en 1678 par quelques prix envoyés par le Roi de France. On peignit des tableaux illustratifs de l'heureuse *jonction:* Poerson, un futur directeur de la Maison de Rome, y mit toute sa fantaisie, y brossa toutes les couleurs de sa palette.

Voilà tout ce qui résulta de cette alliance académique.

Pourtant par un chevaleresque esprit de confrérie l'Académie de St-Luc inscrivit régulièrement dans la liste de ses membres tous les artistes nommés directeurs de l'Académie de France à Rome, dès qu'ils foulèrent le sol de la Ville Éternelle: il n'y eut qu'une seule exception bien justifiée.

Aucun des Princes de l'Académie de St-Luc n'a été par le fait de sa Principauté compris dans les rôles de l'Académie de Paris.

Mais il est bien sûr que rien ne peut briser ou détruire les liens des âmes. Et nous voyons qu'une touchante communauté de sentiments a toujours uni la France et l'Italie dans les victoires et dans les deuils de l'art: — la fraternité est gravée dans les cœurs mieux que dans les documents.

Prince par procuration et en suite prince pour son compte à l'Académie de St-Luc, Charles Errard y expliqua pendant trois ans cette activité que, peut-être, Monseigneur Colbert aurait trouvé quelque peu débordante pour l'Académie de France à Rome, qu'il se plaisait à conduire directement.

A l'égard de son institut le directeur affichait même, sinon une nonchalance, une modération dont, en connaissant son caractère, on aurait pu être surpris.

Même les légères indispositions qui affaiblissaient de temps en temps le directeur ne faisaient que le rendre intéressant aux yeux de Colbert, assez content des copies et surtout des reproductions en plâtre qui se suivaient sans trève. La docilité de Charles Errard charmait tellement Monseigneur le Surintendant que celui-ci renonça même pour quelques années à l'envoi de ces inspecteurs plus ou moins déguisés, qui avaient été si nombreux durant le premier rectorat.

En 1679 cependant nous en retrouvons un dans la personne d'André Le Nostre, *idest* Le Nôtre, le célèbre architecte et dessinateur de jardins. Le Nôtre était envoyé par le Roi pour voir s'il trouvait " quelque chose d'assez beau pour " mériter d'être imité dans les Maisons Royales, ou quelques " nouvelles pensées sur les beaux dessins „ qu'il inventait tous les jours pour la satisfaction et le plaisir de Sa Majesté. Le Nôtre descendit à l'Académie de France à Rome, et il en écrivit *mirabilia* au Surintendant.

Au mois d'août de cette année 1679 Colbert paraît saisi par une nouvelle manie, celle d'avoir de la bonne " pouzzolane „ pour s'en servir dans les châteaux royaux. C'est encore le directeur de l'Académie, métamorphosé en homme d'affaires, qui doit s'en occuper, et décider d'après l'expertise si la " pouzzolane „ de Naples et des environs n'est pas meilleure que celle de Rome.

Naturellement les sollicitations aux artistes, auxquels le Roi avait fait l'honneur des commandes, entraient dans les attributions d'Errard: et Maratti et le sculpteur Guidi et le Bernin recevaient assez souvent les visites du directeur chargé de rappeler à ces Messieurs leurs engagements.

Les lettres de Colbert étaient sur cet argument de plus en plus impératives. Et si Errard excusait les retards des artistes, il risquait de recevoir des compliments tels que celui-ci: " il est bien nécessaire qu'à l' avenir vous exé- " cutiez plus promptement et ponctuellement les choses que " je vous ordonne „.

Si quelqu'un de la famille de Colbert arrivait à Rome c'était également le directeur Errard qui devait lui servir de cicérone: le Duc de Mortemar, gendre de Monseigneur, eut à Rome en 1679 Errard comme aide de camp.

Pendant ces occupations, qui nécessitaient évidemment une longue absence d'Errard du Palais Capranica, les élèves mettaient en pratique le précepte du vieil Horace: *miscere utile dulci.*

Il paraît même que le *dulcis* avait la préférence: et les douceurs étaient bien variées: les promenades en faisaient partie et le jeu du *palet* aussi. Ce jeu fort hygiénique avait ses habitués et ses champions, et les défis se déroulaient au Campo Vaccino. C'est là qu'en 1677 un élève, le sieur Carlier, qui s'adonnait à cet exercice non prévu par le règlement, eut son épée volée, une épée magnifique, de luxe " avec une garde d'argent et un pommeau isolé de deux " figures, dont l'une étoit Hercule „. Carlier se récria: toute une série d'ennuis s'en suivit, d'autant plus que l'on avait

défendu aux élèves de porter l'épée. Monseigneur, en en étant informé, ordonna que l'on privât de tous les avantages de l'Académie les élèves qui n'auraient pas quitté l'épée, et même de les *mettre dehors;* mais Monseigneur prêchait dans le désert. On rentrait ou on ne rentrait pas la nuit tombante: quelque pensionnaire ne logeait pas à l'Académie: les notes des apothicaires en disaient assez sur les conséquences des distractions des élèves. Colbert écrivit à Errard en l'accablant de reproches, et en lui défendant de payer aucune note de médicaments non ordonnés par le directeur. Voilà encore le directeur contraint à faire le médecin et l'infirmier.

Monseigneur Colbert vieillissait: on s'en apercevait car il avait quelque peu perdu de son ardeur pour les copies et les moulages. La dernière expédition l'avait entièrement satisfait: il s'agissait de 200 caisses et ballots que la *Saint Jean*, flust de plus de 500 tonneaux, lui avait apporté au Hâvre. Le Surintendant permettait maintenant aux élèves de s'occuper quelquefois aux ouvrages de leur génie, ce qui anima suffisamment la jeunesse. L'activité de l'école parut alors remarquable: et pour en augmenter les preuves le bon directeur ne manqua pas de venir en aide à ses élèves. De tous les temps on a vu, on voit et on verra le maître complaisant donner parfois un coup de pinceau aux tableaux de ses élèves. Mais le bon Errard exagérait cette précaution: il poussa son abnégation jusqu'à travailler lui-même une copie que le pensionnaire ne fit que signer. Il faut cependant savoir que cet étudiant se trouvait dans une situation assez drôle à l'Académie: il y avait été appelé, il devait y rester car... il était le beau-frère du directeur. Le brave garçon n'avait pas la moindre vocation: il ne songeait qu'à la soutane. Lorsqu'il n'eut plus le vieux Errard à ses trousses il se voua à l'église: il prit son doctorat en théologie, passa curé à la Paroisse de St-Paul au Faubourg St-Antoine, et mourut en janvier 1738 sur la fin de sa soixante-douzième année, extrêmement regretté de ses paroissiens.

Nous touchons à la fin du directorat d'Errard, et il est temps de dire quelque chose sur l'Académie au point de vue financier.

Sans nous lancer dans un labyrinthe de chiffres nous pouvons assurer qu'administrativement tout se passa assez bien sous le premier directeur. Au commencement on n'arrêtait pas le budget d'avance, mais Colbert ne se faisait pas trop tirer l'oreille pour envoyer de l'argent; et les comptes rendus d'Errard n'occasionnèrent que rarement des observations de la part du Surintendant.

La Teulière, le deuxième directeur, fontaine vivante de pleurs continuels, ne se fera pas scrupule d'écrire que " Errard disoit aux Italiens que c'étoit luy qui entretenoit " l'Académie et qu'elle finiroit avec luy „. Mais cette gasconnade n'est probablement jamais sortie de la bouche d'Errard, trop fin pour des platitudes pareilles.

Les faiblesses d'Errard étaient d'un autre genre. Il tenait essentiellement à faire bonne figure, préférant l'apparence à la substance. Si la chose eût été autrement on ne lirait pas dans l'inventaire du décembre 1684 des remarques si curieuses comme celles que l'on trouve sur les " meschants " litz, les meschants coffres „, les matelas et les paillasses, les couvertures, les draps de lit méchants et raccommodés, les " serviettes fort hussées „ etc.; détails qui certifient aussi que la jeune et élégante madame la directrice ne donnait que des soins fort limités à la nombreuse famille artistique.

Le compte rendu d'Errard pour le trimestre avril-juin 1683 nous renseigne sur les sommes ordinaires de la dépense.

Le directeur de l'Académie touchait trois mille livres d'appointement par an: les voyages étaient à part, et anticipés assez largement.

Les académistes recevaient les frais de voyage fixés à 200 livres pour l'aller, et autant pour le retour si leur conduite avait été régulière. A Rome on leur passait 20 livres, 6 sols, 8 deniers par tête pour la provision de leur *entretenement* mensuel: on ne comprenait pas dans ce mot *entretenement*

la nourriture évaluée à 29 livres, 3 sols, 4 deniers par mois. Cette somme était passée directement à Mr Jacques Gouber, dispensier, pour les pensionnaires qui étaient nourris à l'Académie.

Carlo Guerrier, le modèle, coûtait 100 livres par trimestre: on donnait 50 livres à chacun des deux valets; 106 livres 9 sols au professeur de mathématique — par trimestre bien entendu. Suivent les frais du ménuiser, charbonnier, charretier etc., et les journées payées au peintre Canonville pour copier l'Attila de Raphaël. Canonville pour sa mauvaise conduite avait été, sinon *mis dehors*, congédié de l'Académie " sans aucun secours pour revenir en France „. Il allait commencer une nouvelle catégorie, qui deviendra assez abondante dans la suite, celle des ex-pensionnaires de l'Académie qui rôderont à ses portes pour en tirer quelque chose, s'attachant à tous les trucs des désœuvrés pour pouvoir vivre. 123 livres, 9 sols, 10 deniers représentaient les *menus frais et dépenses* du directeur pendant le trimestre, et toujours *pour le service du Roy*.

Ce qui avait coûté cher était l'habillement du " Suisse du Roi „: 44,6,0 pour les *estofes* que le marchand Beandri avait fourni; 15,8,3 pour le tailleur (*suisse* pur sang) le sieur Reusch, qui avait fait l'habit; 85,5,2 pour le galon de velours, et autres *fournitures*. En plus encore 65 livres, 3 sols pour *plusieurs chosses* achetées pour ce formidable Suisse.

En comparant ce compte rendu avec quelque autre pièce nous en tirons la liste des élèves au mois de juin 1683.

Peintres: J. B. Goy (élève sinon surnuméraire certes irrégulier, comme nous savons) et Deforest.

Sculpteurs: Joly, Rousellet, Costu, Barois, Jemery: — la majorité des sculpteurs à Rome, malgré les dispositions du règlement, s'explique par le goût plastique de l'éminent Surintendant.

Architectes: Bruant, Carbonet, Levasseur.

Le personnel des académistes allait sous peu subir

quelques changements. L'architecte Bruant fut renvoyé d'après un rapport du directeur: — ce qui n'est toutefois pas la fâcheuse *mise dehors* du règlement; deux élèves, Du Vernay peintre et Du Vivier, étaient déjà en route; en septembre la classe allait encore s'augmenter du sieur Benoit, peintre, et du sieur Le Pautre, sculpteur.

C'était un beau bataillon que maître Errard, précédé par son Suisse, si coûteux et décoratif, et escorté des deux valets, aurait pu conduire en procession, pour attester la munificence du Roi et de l'illustre Colbert, Protecteur de l'Académie de France.

Fatalement

Cosa bella e mortal passa e non dura.

Le six septembre de cette année 1683 Colbert, le grand astre de la France, s'éteignait, après avoir pâli dans ses derniers temps.

Quatre jours après la mort de Colbert, l'Académie à Paris s'était " assemblée en petit nombre, attendu que la diffi- " culté de rencontrer MM. les officiers n'a pas pu permettre " d'en assembler davantage „. La Compagnie au lieu d'appeler au protectorat le Marquis de Seignelay, fils de Colbert et vice protecteur depuis le 1675, avait décidé de se mettre sous la protection de Monseigneur le Marquis de Louvois, qui venait d'être nommé à son tour Surintendant des Bâtiments.

Cette nouvelle fut apprise par Mr Errard avec un certain effroi et une douleur peut-être plus vive que celle éprouvée pour la mort de son Mécène. Il comprit que le vent allait changer, et qu'il devrait quitter l'Académie sans espoir de retour. En homme d'esprit il en prit son parti, et commença à penser au calme du *buon retiro* qu'il s'était préparé à Rome même près de l'Église de la Paix.

Nous pouvons lire dans les *Comptes des Bâtiments* à la date 18 octobre 1683 cette partie:

" Au sieur de la Thuillière pour un voyage qu'il va faire " à Rome pour le service du Roy ..... 1000 l. „.

Le service était de décharger définitivement Errard de la direction de l'Académie.

Mais quoique la décision de donner à l'Académie un nouveau directeur fût arrêtée dans la volonté de Monseigneur Louvois, et qu'Errard s'en fût aperçu immédiatement, ce n'est que quatorze mois après l'arrivée à Rome de Mr La Teulière que le vieux directeur dit officiellement adieu à l'Académie et à ses élèves.

Chapitre III.

La Teulière — Louvois Surintendant — Un directeur passé inaperçu — Le *dilettante* — Ascension rapide — Le *bando* d'Innocent XI — La discipline et les faiblesses directeuriales — Graphomanie — Un démêlé avec le Cardinale d'Estrées — Toquades d'un pauvre solitaire — La *démangeaison* d'écrire — Une ancre de sauvetage — Les succès de l'Académie — La fondation de Colbert en danger — Sarabat, Dorigny, Théodou, Le Pautre — Mansart nouveau Surintendant — La Teulière remercié.

Le 17e siècle n'était pas le siècle aux innovations *in odium auctoris*, comme les temps qui l'ont suivi.

Ainsi François-Michel Le Tellier, Marquis de Louvois et de Courtanvaux, en prenant aux Bâtiments la succession du grand Colbert ne pensa nullement à bouleverser tout ce que son prédécesseur avait établi.

L'Académie de France à Rome était un des legs plus importants de Colbert: Louvois en reconnut l'utilité, en comprit les besoins, en raffermit la solidité.

Louvois voulut même s'en faire, comme Colbert, une chose personnelle: ce qui ne paraît pas à tant d'années de distance avoir été indifférent. Car le véritable talisman de la fondation de Colbert s'est trouvé dans la tradition des Surintendants aux Bâtiments de considérer l'Académie de France à Rome comme un fief artistique personnel: — et cette tradition fut suivie pendant presque cent ans. Abandonnée à la bureaucratie ordinaire l'école artistique de France à Rome n'aurait pas résisté aux difficultés des temps, aux guerres de la jalousie, aux nécessités de l'ap-

pauvrissement financier: — transmise comme une sorte de fidéicommis elle traversa la flamme sans se brûler, passa les crises, triompha de l'indifférence, défia l'instabilité des institutions artistiques, survécut aux faiblesses de ses directeurs, brilla, comme un véritable phare d'art qu'elle a été, au milieu des orages qui éclatèrent à Rome et à Paris.

Ce qui malheureusement ne signifie pas que les directeurs aient toujours apporté dans l'exercice de leurs importantes fonctions le talent, l'autorité, la vigueur indispensables.

La Teulière (par qui on va rapidement commencer la série des directeurs qui succédèrent à Errard, en suivant sur la piste directeuriale ce qui se passa à l'Académie) nous donne tout de suite le spécimen du chef d'institut qui, malgré la bonne volonté, ne peut aboutir à rien. Voilà un déplacé à qui la base fait défaut, ce qui l'oblige à chercher pendant quatorze ans uniquement les moyens de se tenir en équilibre.

La Teulière a la rage de se mettre en avant, surtout au commencement de son directorat. Personne n'y fait attention, il doit reculer; sa permanence à l'Académie est si obscure que l'on cherche vainement dans les mémoires du temps pour retrouver le nom de baptême de ce mystérieux directeur.

Il y a plus; ses traces sont si effacées que l'on croit généralement — et l'on a maintes fois imprimé — que lorsqu'Errard quitta bon gré mal gré la direction, l'Académie passa sous la gestion du Prince annuel de St-Luc, en force de l'art. 2 des *Lettres de jonction.*

Rien n'est moins vrai: la respectable Académie Romaine de St-Luc n'eut rien à voir dans l'Académie de France à partir de l'année 1684 jusqu'à l'année 1699. Elle ne vit pas même matériellement le directeur qui avait été nommé pour la simple raison que ce directeur, La Teulière, demeura l'unique de son espèce qui ne fût pas reçu parmi les membres de St-Luc.

La raison de ce manque de réception (et en même temps

le péché d'origine, dont le successeur d'Errard n'a pu se laver) la voilà: La Teulière était un simple *dilettante*.

Dans sa correspondance La Teulière répétera plusieurs fois l'histoire de son passé, qui avait été celui d'un simple amateur, quoiqu'il proteste d'avoir eu dans sa jeunesse " une passion particulière pour les Beaux Arts, aussy bien " que pour les Belles Lettres, qui ont assez de liaisons en semble „.

Le fait est que La Teulière avait approché Louvois aux chasses de Meudon et de Chaville et même à Paris chez les Rocheguion; il faisait partie de l'état major de cette noble maison, après avoir joué le même second rôle chez les Rochefaucauld. Il sut parler à Louvois sur les " bas- " timents, peintures, statues et tapisseries „, si adroitement que le ministre lui donna en 1683 la commission d'acheter des statues, lorsqu'il suivit à Rome ses anciens patrons, les Rochefaucauld.

Revenu à Paris lorsque Louvois eut la charge de Surintendant des Bâtiments, La Teulière se faufila chez lui: et " craignant d'être à charge du Duc de la Rochefaucauld „ et songeant " à se faire quelque occupation „, il lui arracha une mission pour aller inspecter l'Académie à Rome.

De ce temps Louvois cherchait un successeur à Errard: La Teulière eut encore l'habileté de se donner de l'aplomb. Ayant reçu de Louvois un nouveau plan d'instruction pour les Académistes de Rome, il trouva ce plan " dépourvu de " bon sens, fait par une personne qui n'avait qu'une légère " connaissance des Arts et nulle de l'estat de Rome „. Et il dressa lui-même un mémoire sur tout ce qu'il jugeait " propre pour mettre l'Académie sur un bon pied „.

Lorsque le Surintendant demanda à La Teulière un homme pour mettre en exécution son projet, naturellement La Teulière ne trouva personne *dont on pût luy* répondre, excepté un certain Pille, un inconnu secrétaire de l'Ambassade de Venise. Il va sans dire qu'alors ce Pille, homme de paille, disparut, et que La Teulière reçut le mandat

de s'occuper lui-même de mettre l'Académie *sur le pied* qu'il croyait le meilleur. " J'ai pensé „ écrivait Louvois à La Teulière le 4 septembre 1684, que l'Académie pourroit " estre gouvernée par Vous, qui choisiriez des Peintres, " des Sculpteurs, des Architectes à Rome pour conduire " les Eslèves en chascun de ses arts, et pourriez en veil- " lant à leur conduitte les changer s'y vous trouviez qu'ils " ne s'appliquassent pas comme ils doivent à instruire les " Eslèves. Je say bien que vous n'estes ny Peintre, ny Sculp- " teur, ny Architecte: aussy ne desirois-je de vous dans " cet employ que de maintenir l'ordre et la discipline de " l'Académie, et de veiller à ce que ceux que vous auriez " choisi pour conduire les Eslèves dans leurs estudes fissent " leur devoir pour leur entretien „.

Pas de commentaire à ce programme: il n'y a personne qui ne voie comment cette réduction des fonctions directeuriales à une simple tâche de surveillant de l'administration et de la discipline pouvait être dangereuse pour l'avenir de l'Académie.

Mais puisque La Teulière devait rester à Rome, " sans " estre ny Peintre, ny Sculpteur, ny Architecte „ (exemple unique dans son genre) il n'y avait pas d'autre chemin à suivre: au moins la logique n'aurait pas été souffletée.

Cependant ce n'est pas ainsi que La Teulière l'entendit; car il voulut être un directeur artistique pour tout de bon comme ses devanciers Errard et Coypel qui en avaient l'autorité reconnue et officielle.

N'étant rien, pas même Académicien ni à Paris ni à Rome, La Teulière se trouva forcément isolé, et moralement son isolement nuisit à l'école artistique.

La chose allait devenir d'autant plus grave lorsque le Pape Innocent XI par un *bando* du 12 février 1686 défendit " à qui que soit de vendre, sans sa permission, d'acheter, " de transporter, d'emballer, d'encaisser... statues, peintures, " marbres anciens, médailles, joyaux, etc. „.

Colbert avait été prophète: le temps était venu où la

liberté de dépouiller Rome de ses richesses artistiques aurait été limitée, comme la raison l'exigeait.

On écrivit à propos de ce *bando*, qu'il avait été " fait " directement contre la France „. Le *bando* n'était pas dirigé plus contre la France que contre un autre pays, mais " tout Rome murmoroit hautement et accusoit *nostro Signore* " de lâcheté de ce qu'il lassoit faire „.

La Teulière avait acheté deux statues antiques, *Germanicus* et *Cincinnatus*, du prince Savelli: il fit *murmurer* parce que, au lieu de les faire passer silencieusement, il s'en vanta comme d'une bataille gagnée. Alors le Pape dut lancer ce *bando*, sauf à laisser passer ce que l'on lui demandait particulièrement. Même les deux vieux Romains, origine du *bando*, émigrèrent bientôt en France, car sur la " représen- " tation „ du Duc d'Estrées, Ambassadeur ordinaire de Sa Majesté le Roi Très Chrétien " et par le seul fait que les " statues étaient destinées à Sa Majesté „ Innocent XI concéda l'autorisation nécessaire (1).

La Teulière donc continuait la cueillette des antiquités, en suivant l'exemple d'Errard: — Louvois lui faisait le pendant, en imitant Colbert dans la dérogation à la règle de concession de la pension.

En 1684 Louvois venait d'arrêter *définitivement* que la pension de Rome aurait été concédée par le Roi uniquement aux grands Prix de l'Académie de Paris. Et voilà qu'au mois de mars 1685 un sieur Bedeau, peintre, arrive à Rome, envoyé par le Surintendant bien qu'il n'eût pas gagné son premier prix: et il étale même un privilège particulier, car Louvois lui permettait de loger à l'Académie ou dehors, de prendre la nourriture à l'Académie ou d'en recevoir l'argent en espèce à son choix. Remarquons que ce Bedeau,

---

(1) Ce *bando* n'empêcha pas alors le savant bénédictin Dom Jean Mabillon envoyé en Italie aux frais du Roi, d'en revenir avec une ample moisson de livres et de manuscrits précieux.

L'édit Pacca n'a pas eu plus de chance pour la conservation des œuvres d'art en Italie: le problème est peut-être insoluble.

à qui le directeur dut ouvrir les portes, était un mauvais sujet et qu'il en fit de toutes les couleurs.

L'obéissance aveugle du directeur pouvait passer pour un mérite aux yeux du Surintendant. En tout cas La Teulière croyait que cela servait à quelque chose; il pensait, en s'en félicitant, au proverbe italien: *La pratica vale la grammatica.* Néanmoins il continuait à protester son humilité vis-à-vis de son supérieur.

" Ne croyez pas, Monseigneur „, écrivait-il " que je me " laisse aveugler à l'amour propre. Je ne crois pas, Dieu " mercy, estre immancable. Bien loing de la j'ai toujours " peur de manque, ce qui fait que j'examine les choses avec " assés de soing „.

Le *soing* servait peu, les *manques* se suivaient de plus en plus nombreux: car ils dépendaient d'un manque essentiel, celui de l'autorité, de la considération, du coup d'œil et même de ce sens d'opportunité qui peut à un moment donné remplacer en partie les qualités substantielles.

Commençons par la discipline.

Selon La Teulière l'Académie avait été par le passé " la " pluspart du temps une escolle de divisions et de cabales, " de goinfrerie et de déreiglemens, jusques là que des jeunes " gens se faisoient un divertissement assez ordinaire de faire " de la peine à leur directeur, vie d'hastelier justement, ou " l'on n'épargne rien non pas même les choses sacrées „. La Teulière cherche des améliorations: quel en est le résultat?

Nous verrons bientôt le directeur se plaindre des élèves et déclarer que " quelque soing, quelque esgard, quelque " amitié que l'on ait pour eux, quelque bien intentionné que " l'on puisse estre, si l'on manque une fois à faire ce qu'ils " ont dans la teste, fût-il impossible, tout est perdu auprès " d'eux „.

Louvois est si fâché de la " conduite impertinente „ des élèves qu'il commande au directeur de les assembler tous, de leur apprendre l'ordre qu'il donne " de porter aux Ca- " pucins de Rome le montant d'une part de leur quartiers.

" ..... Et si cela ne les corrige point renvoyez-les tous, les " uns après les autres, sans rien leur donner pour leur " voyage, et ils peuvent s'assurer qu'en arrivant je les feray " mettre à St-Lazare pour un an „.

La Teulière alors change de système: il excuse les élèves, il arrive à déclarer que " l'on gasteroit tout avec la pluspart " des jeunes gens, si l'on ne compatissoit pas à leur humeur, " à leur foiblesse, et quelquefois jusqu'à leur caprice „.

Rien de pire naturellement que cette marche en arrière: le directeur n'aurait pu avoir une plus dangereuse inspiration. Il avait trouvé le véritable moyen d'augmenter le désordre, de mettre la confusion et la révolte à l'ordre du jour. Ainsi nous voyons le peintre Bedeau susdit (celui que Louvois avait envoyé irrégulièrement) se jouer du directeur à chaque moment, à toute occasion, d'accord avec le sculpteur Théodou, un autre gaillard de race moqueuse et perverse. C'est inouï ce que ces deux malandrins donnent du fil à retordre au pauvre La Teulière, ce qu'ils inventent pour le tourmenter à tour de rôle et pour lui rendre la vie amère: l'audace approche de la cruauté.

La Teulière aurait au moins voulu dire sa raison dans la récolte d'objets qu'il continuait pour le compte de Monseigneur Louvois. Mais l'affaire de l'approvisionnement marchait fort médiocrement, quoique le directeur se contentât de tout. Il s'était recommandé à Dieu et au diable, aux frères Théatins comme aux artistes, aux marchands, aux chrétiens comme aux juifs. Mais tout cela assez maladroitement, car il mêlait aux pourparlers toutes les personnes influentes qu'il connaissait, et sans la discrétion nécessaire. Ce qui lui valut une véritable raclée de la part de Louvois, qui lui fit " connoistre qu'il ne lui peut lui " faire plus de plaisir que de ne point fatiguer Mr l'Am- " bassadeur ni le Cardinal de Nevers des achapts qui se " font pour le Roy „.

Mais si les agents diplomatiques étaient sous le bouclier du Surintendant, les autres ne se trouvaient pas dans cette

position. Et le brave La Teulière, graphomane enragé, commença alors une grêle formidable d'injures contre les romains, artistes ou non, propriétaires, ouvriers, hôteliers, prêtres, bourgeois, militaires, tous misérables, un tas de fripons, d'usuriers, de faquins, de libertins, de voleurs, de fainéants, et surtout d'ennemis déclarés de la France.

On comprend que tous ces épanchements (que fort probablement La Teulière ne réservait pas à ses lettres) ne servaient guère à lui faciliter la tâche de directeur de l'Académie.

Avec tout cela le démêlé plus sérieux pour La Teulière fut celui qu'il eut avec le Cardinal d'Estrées en avril 1687, au sujet d'une " feste pour la rejouissance de tous les François " pour ce qu' il avait plu à Dieu de restablir Sa Majesté " dans une santé parfaite „.

La Teulière voulut faire à sa tête: anticiper le jour fixé par le Cardinal, qui se plaignit qu'on lui avait " faitte in- " jure „. La question n'était après tout pas essentielle, mais La Teulière eut à se repentir de son imprudence. Le Cardinal envoya à Paris des protestations énergiques, brûlantes: il réclamait une punition exemplaire. Le directeur se vit alors forcé à présenter humblement des excuses, et dut à la protection tout à fait exceptionnelle de Louvois s'il ne fut pas invité à présenter ses démissions.

Pendant toute sa vie La Teulière continua à se croire victime de la persécution du Cardinal, qui du reste ne cachait point son jeu et réellement demanda à plusieurs reprises la destitution du directeur. Son Éminence était d'autant plus irritée contre La Teulière qu'elle avait pris en affection et protégeait ce vaurien de Théodou, ce terrible Théodou qui avait juré l'extermination du directeur. Combien de nuits blanches ne passa-t-il pas le pauvre La Teulière tourmenté par le cauchemar de ceux qui voulaient sa ruine, surtout de Théodou qu'il arriva à accuser en 1690 de lui avoir fait avaler du poison?

Quoi de plus naturel pour La Teulière, après cet enfer

de luttes si peu épiques, qu'une bonne retraite lorsque son protecteur vint à mourir ?

Toutefois, malgré les iniquités dont il se sentait la victime, La Teulière se garda bien de parler de son rappel, et continua vers le marquis de Villacerf (qui prit la succession de Louvois dans les Bâtiments en juillet 1691) l'adulation et la servilité désormais sa seconde nature. Il était bien digne de compassion lui " pauvre solitaire qui cherche " son repos, et qui mesneroit une assés triste vie s'il n'avoit " trouvé le secret de se consoler avec les morts du caprice " de l'injustice et de la malignité des vivants „.

Les toquades du pauvre solitaire augmentèrent sous la nouvelle Surintendance, car la manie littéraire prenait des proportions effrayantes.

La Teulière se sentait faible en arithmétique: les comptes n'allaient jamais: il arriva même qu' il dut payer de sa poche l'erreur. Du reste les temps étaient mauvais: l'argent manquait aux Bâtiments: il était indispensable de faire de graves économies, de ménager sur toute chose; quelquefois La Teulière se trouva même obligé à des anticipations d'argent pour soutenir l' Académie. Être bailleur de fonds était un mérite dont La Teulière ne se vanta jamais : pour tout le reste la modestie n'a pas été son fort.

Sur la manière de guider les académistes, de leur apprendre les règles du dessin, de la perspective, de tout ce... qu'il ne savait pas, La Teulière se croyait sans rival: il tranchait sur les questions esthétiques plus difficiles, il s'érigeait en juge suprême, indiscutable. Dans une lettre que l'on pourrait dire mémorable, à la date du 22 avril 1693, — une lettre mastodontique, presqu'un volume, — après le résumé de son incomparable savoir il n'hésita pas à écrire au Surintendant: " vous ne hasarderés rien quand vous vous " en reposerés sur moy. Il y a près de dix ans que mon estoile " m'a conduit icy, où je n'ai pas perdu une occasion de m'in- " struire de tout ce qui peut avoir rapport à mon employ. " Quand j'aurois donné le même temps et la même appli-

" cation à l'estude la plus sérieuse, j'aurois peu passer " Docteur en Sorbonne „.

La Teulière littérateur mériterait bien plus qu'un simple croquis, car sur ce terrain il se tenait de bonne foi hors concours.

Il souffrait des véritables attaques d'une maladie littéraire qui empirait avec l'âge.

Un de ces moments dangereux est à signaler au mois de juin 1691. Il s'agit d'une explosion de vers apologétiques, dictés par la Muse à un " sujet des plus zellés pour la " gloire du plus grand des Souverains „. Le succès en fut minime: l'on n'y fit pas attention; peut-être les vers pourrirent sans arriver sous les yeux de Louvois, qui mourut le 16 juillet suivant, privé peu charitablement d'un amusement poétique si original.

L'année 1693 au mois de novembre la chose arriva au comble: La Teulière eut l'idée lumineuse de proclamer *maximus* le Roi Louis, comme il avait vu proclamer *maximus* Guillaume Prince d'Orange, et *maximus* Léopold d'Allemagne. N'étant " maistre ni de son cœur ni de sa muse „ il fit une *devise* de sa façon, en déclarant " la vérité toute nue, " simple, naïve et sincère „, appliqua cette épigraphe sur une médaille qu'il avait fait graver, et envoya le tout au Surintendant. Cette *devise*, ou inscription, que La Teulière assurait avoir été " trouvée assés heureuse, pour estre simple, natu- " relle, et fondée sur des vérités connues et incontestables „ dégoûta au possible Mr de Villacerf, qui lui répondit dans ces termes : " Je suis obligé de vous dire... que vous eussiez " mieux fait de vous contenter de faire votre devise pour " votre propre satisfaction, que de la rendre publique par " la gravure que vous en avez fait faire, sans savoir si le " Roy le trouve bon. Vous ne me marquez pas mesme en " avoir parlé à Mr le Card. de Janson, qui est une faute " considérable si vous en avez usé ainsi. Comme vous êtes " à la tête de l'Académie du Roy dans Rome, et par consé- " quent homme public, vous ne devez jamais faire une

" chose de conséquence sans préalablement savoir si elle
" est approuvée du Roy. Un homme d'esprit comme vous ne
" se doit jamais laisser aller à la démangeaison d'écrire ".

La lettre était signée: *votre très humble et très obéissant serviteur...*

La Teulière reçut ce compliment aigre-doux de Monseigneur Villacerf. Qui croirait qu'il eut encore le courage de répondre avec une longue lettre, pour persuader le Surintendant que sa devise était une merveille?

Évidemment après ces exploits, qui faisaient rire aux éclats Français et Romains, une bonne démission aurait été fort indiquée. Mais ce couronnement à la littérature de La Teulière n'arriva pas, et le directeur dut probablement son salut aux circonstances pénibles de la finance du royaume.

Les temps étaient fort difficiles: la régularité des lettres de change était hypothétique, les plaintes des créanciers de l'Académie se suivaient, les pensionnaires soupiraient bien longuement leurs quartiers. La Teulière avait été, je l'ai dit, bailleur de fonds tant qu'il avait pu: tout en pleurnichant, en suppliant du secours, en criant qu'il était ruiné, forcé à fermer sous peu les portes de l'Académie, cependant il trouvait toujours le moyen de s'arranger. Il donnait de bonnes paroles à tout le monde, et continuait à tenir l'Académie en vie: beaucoup d'autres personnes n'y auraient pas réussi.

Cela décida selon toute probabilité Villacerf à ne pas donner au Cardinal d'Estrées, rentré à Paris et toujours excité contre le directeur, la satisfaction à laquelle Son Éminence haletait si ardemment.

Il n'est pas juste d'oublier que d'autre part, et malgré les contrariétés, on n'avait cessé à l'Académie de travailler activement. Maratti, Morandi, Guidi, et d'autres artistes italiens en renom visitaient les ateliers, où les pensionnaires sculpteurs se distinguaient par la capacité, l'application et la sagesse. Des étrangers venaient voir l'Académie, et

en rapportaient une excellente impression. La Teulière pouvait écrire que c'était d'après les rapports que les " curieux „ avaient fait que " l'Empereur, l'Electeur de Brandebourg " et celui de Saxe avaient establi des Académies chez eux " et entretenaient des Pensionaires à Rome „. Aussi le Duc de Florence faisait à Rome les frais d'une petite Académie de trois peintres à l'instar de l'Académie de France.

Le succès moral de l'Académie était donc bien flatteur, quoique parfois les tableaux envoyés à Paris reçussent de l'Académie mère un accueil assez douteux. Ce qui est prouvé par le jugement donné le 13 décembre 1693 sur l'envoi de Sarabat. Mal colori, le dessein débile: point d'espace (de perspective): les palmiers ressemblant " à des panaches " que l'on met sur la tête d'un mulet „: voilà le verdict des juges.

L'Académie de Paris n'avait probablement pas tort; mais La Teulière prétendit avoir raison. Il prit son courage à deux mains, et ne douta point d'écrire qu'il avait voulu envoyer le tableau tel que son auteur l'avait " imaginé et " exécuté, sans nul secours estranger, dans sa pureté ori- " ginale „ pour que le sieur Sarabat fût mortifié, et qu'il se persuada " qu'il estoit necessaire de faire des esquisses " et des estudes pour bien disposer et dessiner des ouvrages " que l'on veut exposer aux yeux des Maistres „. Ce langage était par le moins fort original dans la bouche d'un directeur de l'Académie à Rome.

L'Académie à cette époque passait de fort mauvais quarts d'heure: en 1694 elle risqua positivement d'être fermée.

Une lettre de Villacerf annonça le 3 mai à La Teulière que le Roi avait fait cesser à Paris les Académies d'Architecture, Peinture et Sculpture, n'étant pas en état de les entretenir; celle de Rome " coutant beaucoup plus, il pou- " roit bien lui arriver pareille chose „. Cependant le Surintendant aurait fait le possible pour la soutenir: mais pour qu'il fût *mis dans cet état* il fallait que La Teulière indiquât tout ce qu'on pouvait retrancher, afin d'en diminuer la dé-

pense. Le Surintendant proposait lui-même ce qu'il croyait passible de réduction.

La Teulière répondit par une lettre d' une lourdeur incomparable. Il battait la campagne en disant mille choses inutiles sur les " visions chimériques et ridicules „ dont Rome était remplie contre la France et son Roi. Il envoya tout de même un programme d'économies assez sensé, et, chose miraculeuse, garda la consigne du Surintendant qui l'avait invité à " tenir fort secret „ tout ce qu'il lui avait écrit.

L'orage passa: l'Académie de Paris décida de ne pas interrompre ses séances, proposa de continuer *gratis* l'instruction de la jeunesse. Le Roi approuva cette généreuse résolution, et concéda sur-le-champ une somme de deux mille livres pour les " menues despenses „. Lorsque les temps s'améliorèrent, depuis 1699, d'autres sommes furent ajoutées. Des nouvelles lettres rassurèrent La Teulière au moins sur la bonne intention du Roi de ne pas faire cesser l'Académie de Rome.

Un peu tranquillisé sur le sort de l'Académie et surtout sur son sort personnel, La Teulière eut à ce moment un nouvel accès de bavardage épistolaire. Cela avait pu quelquefois distraire le Surintendant: mais maintenant Villacerf était d'une autre humeur. " Vous vous fatiguez terri-
" blement par les grandes lettres que vous m'écrivez, et par
" vos grands raisonnements sur des choses inutiles „: voilà ce que le 31 mai Villacerf déclarait à La Teulière.

Sur ce il l'invitait à ne pas avoir " peur de son ombre,
" comme il le fait quand on lui demande quelqu'éclaircis-
" sement sur l'Académie „; et ajoutait: " quand on est aussi
" intègre que vous estes, et qu'on n'a rien à se reprocher,
" il ne se faut jamais méfier d'autruy „.

Mais le lecteur est bien persuadé qu'avec le caractère de La Teulière on prêchait au désert en lui donnant ces conseils. On ne pouvait changer la nature de l'homme, du pauvre solitaire qui avait tant besoin de consolation dans

ses misères, et tenait à faire savoir qu'il possédait les plus larges connaissances dans toutes les sciences, y compris la médecine et la politique.

L'Académie courut le mois de juin 1694 le risque d'un fort dérangement. Le Pape désirait le Palais Capranica pour y placer une Maison française des Pères de la Doctrine Chrétienne. Le Roi n'avait pas l'intention de refuser: mais la *chose cruelle*, selon la phrase de Villacerf, resta à l'état de menace et s'évanouit.

Les lettres de La Teulière nous renseignent assez bien, soit sur le naturel des pensionnaires, soit sur la production artistique: celle-ci n'était guère encourageante, mais en général la bonne volonté ne faisait pas défaut.

Il y a eu à l'Académie très souvent une compensation: lorsque la peinture promettait, la sculpture était à la baisse.

Vers le 1690 la partie faible était la peinture: en novembre 1694, après le départ de Sarabat (un autre de la bande qui se plaisait à torturer magistralement le pauvre directeur), l'Académie resta même sans peintres pendant plusieurs mois.

Quatre années s'écoulèrent ainsi. La Teulière au milieu des ennuis et des déceptions des élèves auxquels il était obligé de faire étudier l'ortographe, comme Oppenord, de ceux qui lui extorquaient de l'argent malgré sa détresse et le trompaient en suite, comme Dorigny, en proie aux angoisses des machinations des Théodou et des autres fripons protégés d'en haut, ne couchait certainement pas sur des roses.

Les consolations étaient rares: on peut dire presque qu'il en eut une seule, le dévouement et l'amitié d'un excellent garçon, *rara avis* parmi ses pensionnaires. Cette " mouche " blanche „ était Le Pautre qui, bon de caractère, timide et modeste, fut son rayon de soleil au milieu du désolant brouillard. Ainsi Le Pautre resta constamment auprès de lui; La Teulière obtint de lui prolonger son temps et de le faire revenir à Rome et à l'Académie tant qu'il voulut. Le Pautre absent, La Teulière aurait pu chanter en antici-

pation l'air célèbre d'Orphée qui immortalisa à cent années de distance le chevalier Gluck:

Che farò senz'Euridice?

Que ce soit par hasard et presque sans le savoir, que ce soit par un zèle provenant d'une foi inébranlable dans l'avenir de l'Académie, toujours est-il que La Teulière sut maintenir l'haleine à l'institution: ce qui n'était pas une petite chose. Villacerf lui garda donc, tout en le réprimandant à l'occasion, une grande confiance, n'ayant jamais douté de sa fidélité et de son dévouement.

Si Villacerf eût eu partout des serviteurs fervents et surtout honnêtes tels que La Teulière à Rome, la Surintendance lui aurait été assurée pour la vie. Au contraire Villacerf eut la mauvaise chance de donner trop de confiance à un commis principal des Bâtiments, un nommé Mesmin, qui abusa longtemps de son crédit. On découvrit un jour des irrégularités: on fit des investigations, on trouva force friponneries. Villacerf offrit en holocauste sa démission que le Roi accepta, en le pensionnant largement, persuadé, comme il l'était, de sa probité hors soupçon et prouvée par cinquante-trois ans de service.

Le 8 janvier 1699 le Roi nomma Surintendant des Bâtiments son premier architecte, Jules Mansart. Le nom d'origine de ce monsieur était Hardouin, mais il avait adopté le nom de Mansart, son oncle maternel, pour renforcer sa faiblesse d'artiste architecte par la renommée de son illustre parent: et il eut raison.

Le *Mercure galant* de janvier 1699 déclara que le choix de Sa Majesté avait été fort applaudi par tous, ce qui n'est guère probable. Mais certainement Mansart était dans la profession, et il savait distinguer par lui-même la valeur des personnes sans devoir toujours s'en rapporter aux autres.

Et puisque le nouveau chef jugeait directement, il était évident que la position du vieux solitaire et dilettante risquait de devenir peu solide.

En effet le nouveau chef reçut les compliments et les hommages de La Teulière, qui lui présenta un *mémorandum* de ses services, de son expérience, des dangers que l'apprentissage artistique d'une autre personne aurait présentés dans un pays où " la bonne foy est pour le moins aussy " rare qu'en aucun lieu du monde „. Mansart répondit qu'il n'aurait pas balancé un moment sur la justice qu'il devait au mérite du directeur.

Mais quatre jours avant cette lettre le sieur Houasse avait été averti de se trouver aux Bâtiments et de préparer son sac de voyage pour Rome.

Lorsque le dernier de mars le pauvre solitaire reçut la nouvelle qu'il allait être remplacé il poussa des cris, des lamentations et des gémissements navrants. Le terrible fut que l'agonie directeuriale se prolongea pendant plusieurs mois. Houasse ne partit qu'en juin.

Chaque *ordinaire* arrivait à Paris chargé de longues litanies de compliments pour le Surintendant et d'explications personnelles inutiles. La Teulière était rongé par l'idée que de faux rapports eussent causé sa disgrâce près Sa Majesté. S'étant préparé un *logement conforme à son estat* il allait s'y retirer; mais vers ce repos si mérité il marchait pas à pas, avec une angoisse profonde et des regrets ineffables, en se recommandant jusqu'aux derniers moments pour que Sa Majesté voulût bien " luy procurer quelques soulage- " ments „.

La Teulière continuait à demeurer à Rome: ce qui était la plus éloquente conclusion de tout ce qu'il s'était efforcé d'écrire durant quatorze ans pour prouver qu'il s'y trouvait mal.

Chapitre VII.

René Houasse — Son arrivée à l'Académie Houasse " homme sage „ — Les lettres du directeur — La *copie* difficile — Le scandale de Cornical — Sévérité de Mansart — Le retour d'Houasse à Paris.

En arrivant à Rome avec sa famille le 7 juillet 1699 Mr René Houasse risqua fort de devoir loger à la belle étoile. On l'attendait à l'Académie depuis longtemps, et Mr La Teulière aurait pu lui faire placer quelques meubles, fût-il d'emprunt ou loués, au lieu de ceux qu'il avait fait porter chez lui, les ayant " acheptés à ses despenses „. Mais l'ex-directeur ne crut pas son devoir d'aller au devant des nécessités strictes de son successeur; et il ne rentra ce soir-là que fort tard à l'Académie, lorsque, *chascun contribuant de son côté,* la famille Houasse s'était casée pour passer tant bien que mal la nuit, après le long et fatiguant voyage.

Telle fut l'entrée du nouveau directeur dans cette Académie qui, tout en étalant pompeusement son Suisse à la porte, présentait à l'intérieur l'aspect de la désolation. Car non seulement La Teulière avait emporté largement ses effets, mais ce qui restait en fait de meubles, linge, " ustan- " ciles „, tout y était dans un état déplorable. Et Houasse put le constater dès le lendemain, en commençant vite l'inventaire, parce que le Surintendant aimait " la diligence " et la briéveté „.

" Houasse est un homme sage „ avait déclaré Mansart : et les faits le prouvèrent bientôt. Ayant pris la consigne

avec sollicitude, le premier soin du nouveau directeur fut de se rendre compte de l'état des élèves. Il examina donc les travaux de Le Pautre et d'Antoine, exigea un professeur de géométrie et de perspective, sciences superflues aux yeux du savant La Teulière. Enfin il prit avec une franche énergie les rênes de l'Académie.

Le nouveau directeur était un homme sérieux, un artiste véritable. Il était bien temps qu'un fonctionnaire avec le sentiment du devoir et de la responsabilité vînt remplacer le pantin que l'excessive indulgence de deux Surintendants avait tenu à la tête de l'Académie pendant quatorze ans.

On n'entendra plus ces jérémiades sans trêve contre les élèves, ces chicanes contre les romains, ces longues protestations d'humilité, cette vanterie de science et de pédagogie, ce bavardage décousu qui formait le substratum de la littérature de La Teulière.

Nous allons lire des lettres sensées, entendre des propos logiques, écouter la voix d'un artiste expérimenté soit dans la profession, soit dans l'administration, soit dans la science de la vie.

Houasse attentif à son devoir comprit d'abord qu'il était inutile de déranger le Surintendant pour les moindres détails: en s'adressant à Mr Marignier, premier commis de Mansart, on faisait mieux et plus rapidement: ainsi il s'en prit de cette façon.

Exemptes de toute flatterie, exactes, précises les lettres de Houasse sont le revers de la médaille de celles de La Teulière. Houasse avait déclaré qu'il ne parlerait que " s'il " arrive quelque matière qui la mérite „. Cette matière sera à son temps l'entrée solennelle de l'Ambassadeur de France, le Saint Siège vacant, l'année Sainte: alors nous trouverons Houasse historien sobre, prudent, fin observateur. Mais le colportage des menus cancans n'était pas son affaire, et il ne voulut pas s'en charger.

Il écrit donc; mais s' il arrive que l'on n' accepte pas ce qu'il vient de proposer, il n'a pas l'air de s'en fâcher.

Il désigne un professeur de mathématique au Surintendant: Mansart le refuse parce qu'il s'agit d'un jésuite et il veut un séculier: Houasse n'a pas raison de se croire offensé.

Et Mansart lui sait gré de sa diligence, de ses bonnes manières, et honore Coustou, gendre d'Houasse, de sa protection et de ses faveurs, d'autant plus que le directeur cherche tous les moyens pour que sa famille, exemplaire en tout, ne pèse pas sur l'Académie.

Les manières distinguées d'Houasse et son empressement à faire bon accueil aux visiteurs de l'Académie, sa loyauté, son portement digne rétablirent bientôt les vives sympathies dont la Maison jouissait. Le jugement des romainsé tait le plus favorable sur le directeur et sur les six élèves qui l'entouraient, et qui formaient l'escadron complet, car on en avait réduit le nombre.

Malgré cela Houasse trouva beaucoup de difficulté pour la question des copies, soit dans le principe, soit dans l'application.

Quant au principe Mansart était partisan déclaré de la copie " plustôt que de travailler à génie „; mais par déférence il se remettait au directeur en lui écrivant " faitez ce " que vous jugerez le mieux „.

Pour l'application il y avait des difficultés. Le Saint Père avait résolu de ne plus laisser copier des tableaux au Vatican ou ailleurs: à son imitation les Princes et les particuliers refusèrent d'ouvrir leurs galeries aux jeunes académistes. Houasse dut alors s'arranger le moins mal possible, et fit copier à Saint Louis, Église nationale des Français, où il n'y avait pas de difficulté à craindre.

Pape et Princes n'avaient pas tous les torts car les élèves copiaient " avec dégout et violence „, et le sieur Cornical, pour mieux voir la fresque du Dominiquin sur l'histoire de Ste-Cécile, ne trouva de mieux que de la laver en l'effaçant en plusieurs endroits.

On ne croirait pas que ce vandalisme provenait des recommandations des *Maistres* que les jeunes peintres avaient

eu à Paris: et cependant c'étaient ces braves hommes (Houasse le déclare dans la lettre du 26 juin 1703) qui avaient conseillé leurs élèves " partant de France de ne point s'occuper à coppier „.

Devant ce scandale le Surintendant, que le directeur avait immédiatement informé, prit de sévères dispositions. Il invita Houasse à " tenir la main que chacun fasse mieux " son devoir. Et si quelqu'un manquera de docilité pour les " avis et les conseils..... il sera chassé honteusement de " l'Académie, et il sera noté pour toute la vie comme in- " digne d'exercer un Art à la perfection duquel on ne parvient " que par un grand amour de l'estude „. Le Surintendant donnait l'ordre de lire sa lettre publiquement aux pensionnaires, et de faire savoir ses intentions chez le Pape et chez les Cardinaux et Seigneurs de Rome.

Cette sévérité prépara le terrain à la réadmission des académistes au Vatican et dans les Palais et les Galeries.

Tant qu'il s'agissait des pensionnaires les ordres du Surintendant étaient les bien venus: pour le rôle d'accompagnateur Houasse avait moins de sympathie, ce qui n'empêcha pas qu'il se mît en quatre pour faire les honneurs de Rome en janvier 1700 au Comte de Sagonne, fils du Surintendant.

Mais lorsque Mansart alla plus loin, et lui envoya à l'Académie pour y loger deux neveux, deux Hardouin, l'un prêtre l'autre écolier, alors la chose ne marcha plus si facilement.

Obéissant aux ordres Houasse ouvrit les portes de la Maison soit à l'abbé soit à l'étudiant. L'abbé cherchait à changer d'ordre religieux, mais n'avait pas ce qu'il fallait d'argent pour son affaire; l'étudiant effectivement étudiait fort peu: il s'agissait d'une " tête verte... qui probablement " n'aurait jamais trouvé une saison pour meurir „: telle était la présentation de l'oncle.

Houasse se donna de la peine: il ne réussit guère; mais il se sentit fatigué, délaissé au point de désirer de rentrer à Paris. Blanchard, peintre et garde des Tableaux du Roi

et Trésorier de l'Académie de peinture (poste occupé par Houasse avant son départ pour Rome), venait de mourir. Il s'agissait de restituer la place à Houasse: Coustou la sollicita pour son beau-père et l'obtint aisément.

Au mois de décembre Houasse passait toutes les affaires de l'Académie à Poerson, que Mansart avait envoyé, et reprenait le chemin de la France, avec la conscience d'avoir rendu sans bruit, sans fanfaronnades, un véritable service à l'art et à son pays. Houasse n'avait jamais eu l'idée que sa place fût perpétuelle, ni qu'elle fût un canonicat: il l'avait acceptée pour obéir à son Roi, il la tint comme un poste de combat, en sentinelle avancée du décorum artistique. Habile, honnête, dévoué, désintéressé, visant à un noble but et comprenant les moyens pratiques pour y arriver, René Houasse était le directeur idéal: à cause de cela il dura relativement peu.

Chapitre VIII.

Charles Poerson — La fiche de consolation — Programme et occupations de Poerson — Un sport de chronique — Le directeur mondain — Une *ottobrata* tragique — Cynématographe littéraire — *Rumores fuge* — Un projet trop radical — D'Antin Surintendant — Le reportage du directeur — Les préférés — Les pensionnaires en 1708 — Histoire d'une croix de St-Lazare.

Jules Hardouin Mansart avait eu la main extrêmement heureuse en confiant à Houasse la direction de l'Académie de France à Rome: il tomba d'autant plus mal lorsqu'il choisit Charles Poerson pour remplacer Houasse. Il est vrai que Poerson avait été pensionnaire à Rome, et faisait régulièrement partie de l'Académie de Peinture à Paris, où il était passé Adjoint en 1687, Professeur en 1695, se trouvant ainsi en pleine possession de titres. Mais il est vrai également que l'on calculait Poerson pour ce qu'il était, c'est-à-dire comme un des composants cet immense remplissage qui en art a toujours gêné le libre mouvement aux talents véritables.

S'attachant aux personnages influents, courbant l'épine dorsale, sollicitant à toute occasion quelque chose, connaissant à fond uniquement un art, celui de s'insinuer, on obtient souvent des résultats étourdissants, on arrive à des places qu'avec un peu de politique on gardera pour la vie.

Poerson en a été un exemple mémorable.

L'histoire de sa nomination est des plus curieuses: le poste de Rome lui tomba comme fiche de consolation après un échec d'art et une mortification énorme.

En 1704 Poerson peignait à l'Hôtel Royal des Invalides dans une des chapelles de l'Église les traits principaux de la vie de St-Grégoire.

Le travail était presqu'achevé, et l'artiste avait invité plusieurs amis pour le leur montrer. Il faillit recevoir le coup de la mort lorsque, tirant le rideau, il vit que ses fresques avaient disparu: les murs avaient été blanchis par ordre de Mansart, peu content du chef-d'œuvre qu'il jugeait manqué.

On comprend la confusion et le chagrin du peintre devant un blanchissage si radical. Poerson poussa des cris déchirants; Mansart même en parut touché, d'autant plus qu'il savait que Louis XIV dans la bonté de son cœur était attentif à récompenser les efforts, même infructeux, que l'on faisait pour lui plaire. Alors on voulut dédommager Poerson: on lui donna le directorat à Rome.

Après sa nomination Poerson ne s'attarda pas trop dans les préparatifs du voyage, se mit bientôt en route, arriva à Rome " avec sa femme, trois domestiques et cinq garçons " Peintres „ (au moins il s'était fait livrer le passeport pour toute cette compagnie) le dernier novembre 1704. Deux jours après il lançait deux missives, l'une à Mansart, l'autre à Marignier. Il parlait des péripéties de son voyage, des " peinnes tant sur terre que sur mer, de la dépence pro- " digieuse „. Et en arrivant il n'avait trouvé " ny lit ny " meubles „; en sorte qu'il avait " esté obbligé „ de louer des lits aux juifs pour les pensionnaires et pour lui. Bientôt Poerson fit suivre aux lettres les cadeaux, en envoyant à Mansart " quelques petites gallanteries „, et à Madame Merignier " une boëtte de gands et de pommades „; il attendait l'occasion " d'offrir quelque chose de meilleur " qui marque essentiellement combien il avait l'honneur " d'estre „ ..... etc. etc.

Le style c'est l'homme: — dans ces premières lettres il y avait toute sa mesquine nature condensée.

Faire sa cour..... voilà le programme de Poerson; — s'occuper de friandises, tirer des ficelles pour faire supposer une autorité qu'il n'avait pas, des relations dont il ne jouissait pas, et une diligence dont il était bien loin, se plaindre

toujours pour son compte, flatter de la manière plus exagérée ses supérieurs, les détourner constamment (par une correspondance fort suivie, quoique monotone) de penser à l'Académie, excepté que pour envoyer de l'argent: voilà ses occupations.

La correspondance de Poerson remplit quatre volumes; elle est un récit des plus curieux de tout ce qui se passe à Rome pendant une vingtaine d'années dans ce commencement du XVIIIe siècle, où tout un nouvel ordre de choses était en train de se préparer en Europe. L'unique rôle que Poerson avait pris au sérieux était celui d'informateur. Rome, grand miroir dans lequel se réfléchissait alors une partie de la vie du monde entier, prêtait occasion à un travail de reportage continuel; et c'est à ce travail que Poerson s'adonna avec une véritable passion. Il est juste de dire que dans ce reportage il fut fort animé par Mansart, et encore plus par son successeur le Duc d'Antin; si par hasard la pie cessait un moment de jaser, immédiatement on la stimulait à ce service original et que Monseigneur Colbert n'avait pas prévu en établissant l'Académie de France à Rome.

Le malheur a été que ce sport de chronique fit perdre de vue à Poerson sa mission essentielle. Si la question d'argent n'eût forcé Poerson à rappeler l'Académie dans sa correspondance, il aurait presqu'oublié les élèves, l'installation, les études, sa grave et réelle responsabilité personnelle.

Le dehors, l'apparence, voilà les soucis de Poerson. L'Académie était dans un état piteux en fait de meubles, de linge, de l'indispensable: cela préoccupait le directeur; mais tout était oublié lorsque la journée avait été bonne en présentations, et en visites.

En février 1705 Poerson avait déjà lié amitié avec Monseigneur Janson, qui l'invita à " laisser à part le titre de " Cardinal et la dignité de Ministre „; — tiré sa révérence au Cardinal de Lagrange et au Révérend Père Cloche, Général des Jacobins; — baisé la main à la Reine de Pologne,

à laquelle il avait fait voir un portrait du Roi et un de Monseigneur " en mignature „ ; — visité l'Ambassadeur d'Espagne " vrayment un grand Seigneur en naissance, en " méritte, et en toutes manières „, les Cardinaux Patron, Spada, Ottobon ; — et, chose encore plus de conséquence, présenté les Pensionnaires du Roi au Très Saint Père, qui avait loué Sa Majesté, et pris plaisir à entendre parler du mérite de Mansart et du rang qu'il tenait à la Cour.

Les élèves avaient été présentés au Pape; mais s'ils désiraient apprendre la perspective ils devaient " faire entre " eux une somme „ pour payer de leur poche le Professeur, le même qui apprenait les éléments d'Euclide au neveu de Mansart.

Ce brave neveu était bien soigné par Poerson, mais évidemment il était toujours, et plus que jamais, " tête verte „.

On a même raison de croire que le directeur ne le contrariait pas beaucoup dans ses inclinations, qui tournaient peu vers le travail mais assez vers les promenades en joyeuse compagnie dans les environs de Rome.

C'est justement à la suite d'une de ces promenades que l'Académie fut enfin délivrée de cet hôte peu commode.

Le sieur Hardouin, doublé d'un pensionnaire, le Sr Paul, avait organisé une *ottobrata* des plus délicieuses au cabaret nommé Grotta Pallotta. Les deux amis se trouvaient avec " une mère et deux filles, qui avaient accepté la partie „. A un moment donné une querelle éclata avec " six Sbirres " et un Caporal envoyés par le Barizel amoureux d'une " des filles „. ,On mit main aux épées: un sbire tomba tué net, deux autres furent blessés. On conduisit tous les présents en prison.

Le lendemain le neveu de Mansart était libre sous caution: il revint à l'Académie, d'où le paternel Poerson ne le laissa plus sortir que pour aller à la messe " à S. Andréz, qui est une Église en face de l'Académie „. Les parents du mort et " ceux des filles..... qui sont des canailles auxquelles l'on ne doit point se fier „ rôdaient autour du

Palais Capranica avec les plus mauvaises intentions. A peine qu'il fut possible Hardouin prit en cachette le chemin de Paris, pour qu'il eût " le bonheur d'estre auprès de son " oncle „. Le sieur Paul, qui n'avait pas de si puissantes protections, paya pour les deux; inculpé de meurtre, malgré les influences les plus hautes que l'on mit en mouvement, les lettres et les démarches des Cardinaux Janson et Ottobon, du Marquis de Torcy, du Sieur Chappe, il fut condamné à la rélégation à vie " dans la forteresse de Perouze ou dans " celle d'Ancone, au choix du dit Sieur Paul „. On avait été clément, un des juges ayant voté pour la mort.

Pour éviter que la peine fût infamante le Pape convertit immédiatement la sentence en un décret, qui portait seulement la formule " Facto verbo cum Sanctissimo „. Et on espéra la grâce.

Mais puisque la grâce n'arriva pas on traita le sieur Paul de manière qu'il pût s'évader. Il avait été pris par la petite vérole: on obtint de le faire soigner à l'Académie, d'où il pouvait se calculer " hors de la prison, après bien de peinne, " des soin et de l'argent „. Un beau moment il disparut: il s'en alla *sans bruit* (ce qu'il est à croire) de Rome, et partit sur la galère qui portait à Marseille l'équipage du Cardinal Janson.

Quant à la " dépence „ du procès, Poerson la divisa et la chargea sur " deux quartiers différends, sans nommer " M. Harduin, cela estant plus à propos „.

Mais passons au cynématographe épistolaire de Poerson; c'est à partir du printemps 1706 que cette pellicule merveilleuse se déroule.

Difficilement on trouvera ailleurs un compte rendu si varié, complet, original de la vie romaine au commencement du XVIIIe siècle. Tout passe, directement ou par reflet, dans les lettres de Poerson, qui juge rarement les faits, mais n'oublie jamais les choses plus étranges, et les présente sous un point de vue généralement fort piquant.

On voit ainsi défiler: l'échec de Barcelone; — la bataille perdue par Villeroy dans les Flandres; — le siège de Turin:

— les désordres du Milanais; — le Jubilé ouvert par le Pape pour que le Ciel accorde la paix au monde; — les Allemands et leurs ravages réels ou imaginaires; — le Connestable Colonna " faisant sur le Corso le cocher au fils du Marquis de Priez „; — la reine de Pologne et l'ambassadeur d'Espagne; — les placards affichés à la Rotonda avec *une sattire sanglante* contre le Saint Père; — Madame de Priez qui manque le baiser à la pantoufle pontificale; — les Cardinaux qui vont à St-Louis pour fêter le jour de Sa Majesté le Roi des Français; — les consistoires, leurs intrigues, leurs désillusions; — les opéras, les oratorios, les comédies, les mascarades; — les indultes du Pape; — l'entrée publique du Prince d'Avélino, ambassadeur de Charles III; — la mort de l'Abbé Stuffa; — la perte des meubles précieux du Prince Carpegna; — le service solennel pour feu Monseigneur le Dauphin en 1711; — la *mulle* capricieuse du Cardinal Légat impérial, qui perd son chapeau; — la *cavalcata* du Cardinal Albano; — la soumission des Jésuites; — les perfidies du Père Diaz, cordelier Espagnol; — les brouilles de la Cour Papale avec la Cour de Turin; — la grande promotion des cardinaux en mai 1712; — les canonisations de Pie V, St-Avélino, St-Félix et Ste-Catherine de Boulogne; — le Suisse de l'Académie volé de ses habits pendant qu'il se baignait dans le Tibre (incident qui donna presque lieu à une question diplomatique); — les " festes „ au Marquis de Suze, fils naturel de M. le Duc de Savoye; — le Courier Capucin qui fait rire le Pape; — le divertissement du Prince Borghese à Porta Pinciana; — la Princesse de Valachie veuve, petite, noire et laide, mais millionnaire et reçue par le Pape; — la longue histoire du Cardinal Alberoni et de son procès; — le Roi d'Angleterre à Rome; — le Conclave du 1721; — le Comte Kinski et les cent quatre-vingt carrosses de sa suite; — la belle juive qui en se faisant baptiser récolta pour sa dot plus de 2800 écus romains; — ainsi que mille autres choses que l'on chercherait inutilement dans une histoire grave et, pour ainsi dire, officielle.

En lisant ce pêle-mêle Poersonnien on voit que dans la course à travers tant d'évènements la fantaisie du reporter grossissait tout ce qu'elle voyait : on dirait que Poerson avait hérité de La Teulière toutes ses extravagances, sans en avoir toutefois la modestie extérieure.

Par un autre côté Poerson se rapprochait du bon *solitaire* qui avait régi l'Académie ; Poerson n'avait pas comme La Teulière la manie de persécution, mais en fait de courage il n'était pas, lui non plus, un lion.

Rumores fuge. voilà sa règle. En 1707, lorsqu'on craignait la visite des Allemands à Rome, et que l'on avait " murée " toutes les portes, à l'exception de trois, et mis plusieurs " Corps de garde dans les rues „ Poerson quitta bel et bien l'Académie, " Palais difficile à garder „, et se retira chez le Cardinal de la Trémouille, qui avait *beaucoup de monde armé*. Il emmena avec lui ses élèves, après avoir fait emporter dans un lieu de sûreté le peu qui aurait pu être pillé. Pour madame Poerson on avait trouvé un refuge près la Reine de Pologne " qui avait outre son monde une garde que le " Pape lui avait donné de 200 hommes „.

Les Allemands disparurent de l'horizon, ne s'étant pas même approchés de la Ville Éternelle ; mais Poerson rentré au Palais Capranica n'était guère rassuré. Il proposa alors de fermer l'Académie à Rome, où il aurait suffi " d'avoir un " magasin et un gardien pour les caisses „, en employant plus " utilement en France „ les sommes destinées à l'école de Rome.

C'est alors que le courage de Poerson risqua d'être couronné comme il l'aurait mérité. Le Cardinal de la Trémouille, ayant apprécié plus intimement pendant cette retraite les belles qualités de Poerson, proposa au Surintendant de lui substituer dans la direction de l'Académie le sieur de la Chausse, qui se trouvait à Rome comme expéditionnaire français. Mérite pour mérite, Mansart demeura médiocrement " touché „ des titres de Mr de La Chausse, qui, tout en étant appuyé par l'Abbé de Polignac et le Marquis de Torcy, ne supplanta pas Poerson.

Mais désormais Poerson s'était coulé, et Mansart n'attendait que l'homme adapté pour lui donner le coup de grâce. Heureusement pour Poerson le vendredi 11 mai 1708 Mansart mourut à Marly en quelques heures, et la prébende du directorat continua. Il est superflu de dire que Poerson était bien prêt à se remanger tout ce qu'il avait écrit quelques mois avant, pour prouver qu'à Rome il n'y avait rien de considérable de l'antiquité, à peu d'exception près, pour instruire les architectes, — que les lieux des belles choses pour les peintres étaient " quasi tous ruinés et fermés „, — que les sculpteurs n'avaient à Rome que du moderne " dans un goût faux et bizarre „, et qu'ils pouvaient, pour l'ancien, profiter également en France " des figures moullez „. Les Allemands disparus, il se sentait renaître à la vie.

Poerson respira complètement lorsqu'il sut que les *Bâtiments* avaient été confiés par le Roi à Charles-Antoine de Pardaillan de Gondrin, Marquis et en suite Duc d'Antin, et que le nouveau directeur général des bâtiments (on avait changé la dénomination, mais non l'autorité ni les 50.000 francs d'appointements) lui en donna lui-même la nouvelle.

Poerson répondit par une lettre qui ne finissait plus, et dans laquelle à côté de choses assez sensées on lit un programme d'une candeur surprenante; on n'aurait pas dit que Poerson était depuis des années aux prises avec la réalité des faits, réalité pourtant si diverse de ce qu'il venait de chanter. Sa missive dut cependant produire une bonne impression sur le Marquis d'Antin, qui le 21 août lui confirma expressément le directorat. Il faut savoir aussi que Poerson avait eu l'habileté de s'accaparer l'abbé de Polignac; ce même abbé et futur Cardinal qui avait prôné la candidature du sieur de La Chausse avait donné maintenant les meilleures informations sur Poerson.

Charles-Antoine d' Antin prit immédiatement à cœur l'Académie de Rome; c'est aux faits et non aux projets qu'il voulait s'attacher. Tel était son plan qu'il déclara à

Poerson, en lui recommandant l'ordre, la discipline, la régularité des études, les rapports bien exacts et l'envoi des notes caractéristiques sur chaque élève.

D'Antin fut effectivement après Colbert, qui avait fondé l'Académie, celui qui l'aima et la protégea le plus.

Il en avait compris l'esprit, il était persuadé qu'elle pouvait faire honneur à la France, convaincu qu'elle aurait aidé puissamment au développement du goût et de l'art.

Pour expliquer son programme D'Antin aurait dû être aidé par un directeur de la race des Houasse: mais les Houasse ne firent dans les annales de l'Académie que de rares apparitions. D'Antin pensa cependant qu'il pouvait obtenir du directeur plus de ce que l'on en avait tiré par le passé, en lui déterminant bien ses fonctions, en le déchargeant des attributions d'instituteur, de cicerone, de courtier en antiquités, de fournisseur de moulages, de tous les extra enfin qui ne convenaient pas à la dignité du poste, et dont cependant on avait maintes fois accablé le directorat. D'Antin aurait pu aussi bien dispenser le directeur, et surtout Poerson, de ce reportage qui véritablement n'avait pas été dans les visées de J. B. Colbert, mais il n'en eut pas le courage. Au contraire il s'en amusait, il l'exigea toujours, et anima de toute manière Poerson à le continuer. Rien nous autorise à croire que Mr D'Antin se servît de Poerson sérieusement pour la politique; D'Antin tout en ayant une forte position à la Cour ne fut jamais un politicien de grande volée: dans tous les cas jamais les informations d'un agent borné comme Poerson n'auraient pu fournir des lumières supérieures. Mais enfin, D'Antin eut la faiblesse de désirer entendre Poerson bavarder tel qu'un perroquet, et il se procura ce plaisir jusqu'au jour où il pensa de mettre au perroquet une sourdine, en lui envoyant un adjoint, comme on verra dans la suite.

Il y avait bien un service que le Duc D'Antin aurait pu rendre à l'Académie de France à Rome, celui de l'abolition des pensions de faveur, c'est-à-dire octroyées sans la base du prix gagné au concours réglementaire. Mais il ne sut pas

prendre cette indispensable mesure radicale. L'abus continua: et lorsque les pensions de faveur n'étaient pas décidées directement à Paris, on commençait par accorder soit un atelier, soit une chambre pour loger à Rome. Le préféré arrivait bientôt à l'Académie: et alors il n'était question pour lui que d'un peu d'adresse pour obtenir graduellement table, entretènement, tout enfin ce qui formait la pension complète avec ses annexes et connexes.

En 1708, lorsque D'Antin succéda à Mansart, les pensionnaires étaient réduits à trois: Nattier, peintre, âgé de vingt-neuf ans, Villeneuve, sculpteur, âgé de vingt-cinq, Blanchart âgé de vingt-quatre. Les deux premiers demandaient de retourner à Paris, ayant passé quatre années à Rome. Le troisième, " sage et de bonne volonté ", était un déplacé à l'Académie; comme Goy, beau-frère d'Errard, il avait d'autres visées. Cependant ce n'était pas une soutane de prêtre que Blanchart convoitait; mais, vu que Minerve ne l'avait pas regardé favorablement, il voulait s'enrôler sous Bellone, espérant devenir Enseigne ou Lieutenant dans les troupes de nouvelle levée de Sa Sainteté.

Pour dissimuler le manque d'académistes vis-à-vis des étrangers qui visitaient la Maison, Poerson faisait venir des jeunes gens dessiner et peindre, et il leur donnait souvent à dîner, malgré les nécessités qui l'avaient forcé à vendre sa petite vaisselle en argent.

Le professeur de mathématique avait été rétabli, mais l'Académie allait rester sans pensionnaires.

Bientôt on augmenta le personnel: un sieur Édelink, graveur, fut reçu à l'Académie, et Besnier architecte, Boursault sculpteur, Vernensal et Goupil peintres arrivèrent de Paris. Tout était nouveau à l'Académie, y compris le Suisse imposant qui gardait les armes du Roi à la porte du Palais.

Naturellement puisqu'il s'agissait de jeunes recrues les résultats n'étaient pas visibles: même les envois n'arrivaient pas à Paris. Le directeur était optimiste: il s'occupait lui-même à travailler: entre l'un et l'autre de ces " légers

“ crayons des affaires du païs „ qui étaient si bien reçus par D'Antin, il avait fait le portrait de l'Abbé de Polignac (il lui devait bien des chandelles), il espérait faire celui du Saint Père.

Couronné par le double laurier de l'art et de la littérature Poerson aurait pu se contenter de sa haute position dans ce bas monde. Mais la destinée ne permettait pas à Charles Poerson la tranquillité d' un homme équilibré. Ainsi lorsqu'il jugea sa position à Rome hors de toute atteinte Poerson fut saisi par la manie des honneurs. Et un beau jour il dressa une sorte de lettre-memorandum à Monseigneur D'Antin, en étalant ses titres de service, son activité, son dévouement. Il rappelait aussi que feu Mr Mansart lui avait promis une gratification, qu'il attendait encore et demandait à Monseigneur une Croix de Chevalier de l'Ordre de St-Michel.

D'Antin trouva Monsieur le directeur trop pressé: et laissa tranquillement s'écouler les années 1709 et 1710 sans lui donner que quelque bonne parole à ce propos. Ces années passèrent bien tranquilles à l'Académie; seulement le pauvre Poerson, tourmenté intérieurement par l'ambition du ruban, ne pouvait trouver du calme. Il avait intéressé à sa demande le secrétaire de l'Abbé de Polignac, les neveux du Pape, tous ceux qui auraient pu lui faire avoir ce brevet de chevalier auquel il tenait tant.

Le 1711 finalement Poerson voit le ciel s'ouvrir. D'Antin lui annonce qu'il est décoré: ce n'était pas St-Michel mais St-Lazare qui venait récompenser les mérites de Poerson, mais c'était toujours un ruban, ce ruban pour lequel il travaillait depuis des années.

Poerson en éprouve “ la plus agréable surprise qu' un “ mortel puisse ressentir „: il se croit changé, il songe à l'immortalité. Les félicitations qui pleuvent *sur les honneurs de la chevalerie* lui donnent du ridicule; il pioche des lettres d'une vanité suprême à D'Antin qui en “ homme simple et “ sans aucune cérémonie „, tel qu'il se déclarait, commence

à paraître fort ennuyé par le torrent de compliments du brave directeur. Néanmoins D'Antin obtint à Poerson en juin une nouvelle grâce de Sa Majesté, sous la forme bien solide et agréée d'une pension de 1000 francs: " grâce qui " fit un éclat surprenant à Rome „ d'après ce que le vaniteux directeur assurait.

Si Maître Charles François Poerson ne perdit pas la tête en cette année ce fut un miracle.

Car les honneurs se suivirent, et peu après que le ruban pourpre était arrivé à Poerson, l'Académie de St-Luc nomma Vice-prince l'artiste français. Le Prince était Maratti, âgé alors de quatre-vingt-neuf ans, avec l'intelligence toujours en éveil, mais physiquement un peu en état de " caducité „. Poerson eut une nouvelle joie infinie, sans borne; il demanda l'autorisation d'accepter ce poste, se sentant flatté au possible, car " il paroit assez surprenant " que Messieurs les Italiens veuillent bien se soumettre à " la conduite d'un François „: — comme si les Errard, les Lebrun, et ses autres devanciers n'eussent jamais existé.

Le surprenant était que Poerson assurait que le Pape avait témoigné une joie " extraordinaire pour l'acceptation de " la Vice Principauté „, et que lui, Poerson, n'avait jamais " fait la moindre démarche pour parvenir à ces distinctions „, que l'Italie " nation fière et jalouse „ lui avait décernées.

Enfin Poerson ceignit la couronne, c'est-à-dire la vice-couronne à St-Luc: un peu plus tard il paya — tout en criant toujours misère — la taxe fixée par le Trésorier de l'ordre de Notre-Dame du Mont Carmel et de St-Lazare. Le 24 septembre Son Éminence le Cardinal de La Trémouille conférait solennellement à Charles Poerson les insignes de sa dignité. La cérémonie eut lieu dans la chapelle du Cardinal, chapelle bien élégante mais " trop petite pour le " grand mond qui vint „. Et le nouveau chevalier ne manqua pas de fêter la solennité avec un dîner pantagruélique de vingt et un couverts.

Chapitre IX.

L'Académie en 1711 — D'Antin et Poerson — Joies et douleurs, gloires et revers — Un heureux coup d'épée — Les *voitures* mauvaises — D'Antin en colère — Un condirecteur en vue.

Pendant que Poerson s'adonnait à l'autoglorification, comment marchait-elle l'Académie de France à Rome?

Voilà la demande que le lecteur se fera probablement et que se fit un beau matin le Duc Surintendant.

Depuis longtemps les élèves travaillaient trop en silence pour que Sa Grandeur ne fût pas curieuse de connaître leurs faits et gestes.

Poerson répondit d'une manière assez évasive: il n'oublia pas cependant de demander des gratifications pour quelques élèves. Ce qui choqua passablement le Directeur général des Bâtiments, qui craignit que les gratifications proposées ne visassent qu'à rendre " des bons offices à des personnes " qui ne les méritoient „.

" J'ay confiance en vous „ ajoutait D'Antin " répondez-y " par beaucoup de sincérité; car je vous avertis qu'on ne " me trompe qu'une fois et qu'il est de la dernière consé- " quence pour moy d'être instruit à fonds des talens des " jeunes gens qu'on vous envoye, pour les placer chacun " suivant leur génie dans les arts qu'ils ont choisis „.

Poerson reçut l'avertissement " avec admiration „. Respectueusement il *remontra* la nécessité de ne choisir pour l'Académie à Rome que des Premier Prix, soit parce que

l'on aurait été persuadés de leur capacité, soit parce que leur âge était " plus meur, et conséquemment les élèves se " trouveraient plus en état des études de ce pays, et moins " susceptibles des dérangements où la jeunesse tombe aise- " ment à Rome. Et d'ailleurs cela fermera la porte aux " recommandations des compères et des amis, qui pourroient " emporter les places que les autres rempliroient plus di- " gnement que de jeunes enfants, dont souvent le plus grand " mérite est dans la protection qu'ils ont „.

" J'aurai encor l'honneur de lui remontrer „ — continuait Poerson — " qu'il est bon, autant que faire se pourra, de " s'assurer de la bonté de leur éducation, car il me semble " qu'il ne suffit pas, dans cette noble profession, d'être " ouvrier, mais qu'il est nécessaire d'être poly et surtout " d'être très honneste homme „.

" Les Peintres se peignent dans leurs ouvrages, et rarement " voit-on un homme dérangé l'être beaucoup dans ses pro- " ductions..... „.

Ne discutons pas cette dernière proposition; mais le reste était de l'or en barre. Et l'on ne pouvait mieux résumer les conditions de l'Académie de France à Rome en 1711, ses défauts, ses faiblesses, le remède unique, absolu, indispensable de ce que l'ont fait D'Antin et Poerson dans leurs lettres. Rapports sincères du directeur, choix rationnel des académistes: voilà les deux pôles indispensables pour la rotation de l'Académie.

Malheureusement nous allons voir que les faits ne suivront pas les prudents propos. D'Antin répétera bien des fois ses ordres à Poerson de ne recevoir aucune recommandation " de ce qui soit contraire aux institutions de l'Aca- " démie „, de n'avoir de complaisance " sur les talens et les " études des pensionnaires „. Il ne sera pas exempt lui-même du péché de favoritisme. Et Poerson fera, sous une manière plus ou moins déguisée, son bon plaisir, pourvu qu'il reste un directeur mondain: — puisqu'il est Chevalier, Vice Prince, et jouit d'une pension royale, et s'appelle le

pasteur Timant dans le bois de l'Arcadie, où il fut appelé, bien entendu sans qu'il sollicitât cette honorable confrérie.

Rentré de l'Arcadie en son foyer, le Directeur de l'Académie avait parfois des originalités piquantes. Souffrant de la goutte, il acceptait tous les remèdes, et passait même les recettes à D'Antin qui avait la même maladie: tout ce qui était empirique, tout ce qui sentait le surnaturel frappait sa petite imagination, et devait être essayé. Il avait même une manière assez peu exemplaire pour chercher de laisser une porte ouverte à la Fortune: nous la verrons dans le chapitre suivant. Il appréhendait des maladies à chaque saison de l'année. Les pensionnaires Giral, Delaynay, L'Huillier, Mallet peintres, Nourrisson et Raon sculpteurs, De L'Assurance architecte, arrivés à Rome en octobre 1712, restèrent cloîtrés trois jours " sans sortir, ce qui est une " précaution contre le mauvais air lorsqu'on arrive dans " cette saison ".

L'appétit venant en mangeant, le brave Directeur trouvait que, puisqu'il était chevalier, on aurait dû lui donner une nouvelle pension sur les fonds de l'ordre. Il en fit en 1713 la demande formelle à D'Antin, qui ne parut pas partager son avis.

Sa Grandeur ne partageait non plus l'opinion de Poerson sur d'autres arguments. D'Antin trouvait embarrassantes et encombrantes pour l'Académie les nombreuses visites que le grand monde romain, invité par le Directeur, y faisait pour voir un tableau d'Augustin Carrache. Il n'avait pas approuvé que Poerson eût accepté sans la permission de Sa Majesté et la sienne le *Principato* de St-Luc, qui avait suivi naturellement le *Vice-Principato*. Il en avait reproché vivement Poerson, qui se garda bien de répéter l'oubli lorsque la Compagnie des *Signori Virtuosi alla Rotonda* l'inscrivit dans sa liste. C'était l'unique feuille qui manquait à la couronne poersonienne en fait de distinctions honorifiques à Rome.

D'Antin aurait préféré que le Directeur hâtât l'exécution

des ordres qu'il recevait, au lieu de les éluder souvent en en renvoyant l'application.

Vers 1714 l'installation de l'Académie étant devenue de plus en plus insuffisante, Poerson reçut l'ordre formel de s'occuper à chercher un autre Palais. Cette fois-çi Poerson se dépêcha suffisamment, surtout lorsqu'on lui raconta que le Pape voulait sérieusement établir une Académie de Peinture qui aurait " plus d'apparence que la Française „. L'homme aux apparences se récria: il eut un fier accès d'indignation contre la demeure Capranica qui " ne répondait pas aux " nobles idées de Sa Grandeur „, qui n'était qu' " une vieille " mazure, aussi laide en dehors que peu commode et mal- " propre en dedans „. Mais cependant la recherche n'aboutit à rien de possible: et l'Académie et son directeur allaient rester encore dix ans dans cette taupière.

Ces deux lustres passent à l'Académie entièrement occupés par le jeu que nous connaissons maintenant: Poerson toqué par les succès qu'il croit avoir dans le monde et D'Antin qui le remet en place, ou Poerson désespéré et D'Antin qui le console: — D'Antin qui veut savoir la vérité vraie sur l'école, et Poerson qui la lui cache à tout prix.

L'année 1714 avait bien marché pour les lubies de Poerson: l'année suivante c'est le contraire. Le directeur commence à pleurer par peur de perdre sa couronne de Prince à St-Luc (qu'on lui reconfirma pour une autre année): ses pleurs continuent pour l'argent qui lui manque (et en cela il n'avait pas tous les torts). Il lance à chaque moment des anathèmes contre les Italiens, il frissonne car les Turcs font des descentes sur le littoral de l'Adriatique. Il ne cesse de faire entendre son solo plaintif que pour jouer la grande symphonie de la désolation illimitée sur la mort du Roi. Il voit alors l'Institution de Colbert en péril: il en deviendrait fou, si la parole du Duc D'Antin n'arrivait à le rassurer, Sa Grandeur déclarant qu'elle soutiendra l'Académie " dans " toute sa splendeur et en fera une affaire personnelle „.

Le directeur était de plus en plus engagé à donner à

l'Académie tout l'élan possible; mais il aurait fallu que Poerson fût un homme énergique, sérieux, logique et qu'il sût s'imposer aux élèves. Au contraire l'état disciplinaire au Palais Capranica lassait tout à désirer, et les élèves se moquaient complètement du directeur et des règlements.

Aller et venir librement, travailler ou se promener, avoir en toute chose une liberté absolue: tel était le programme que les élèves suivaient à leur gré. Et les conséquences de l'absence de l'ordre et de la surveillance se voyaient à chaque moment.

Personne ne se souvenait plus de l'ancienne défense de porter l'épée, et assez souvent les exercices d'escrime tournaient au tragique. A la suite d'un litige Mallet blessa Lestache si gravement qu'on appela le prêtre pour confesser le jeune homme. Mallet n'osa plus rentrer à l'Académie, se cacha à la Poste de France: le lendemain il carotta à droite et à gauche 200 livres (que Poerson dut solder) et fila pour destination naturellement inconnue.

Lestache fut moins malheureux: il guérit rapidement: son coup d'épée lui valut même quelque temps après comme compensation le passage de la qualité d'externe à celle de pensionnaire, et il resta à l'Académie avec ou sans brevet tant qu'il voulut, et il finit par avoir un *intérimat* de directeur.

Poerson n'avait pu malgré lui cacher à Sa Grandeur le Surintendant ce grave incident, comme il faisait pour les peccadilles habituelles: il se montra même indigné, il proposa à D'Antin un renvoi en masse ..... et bientôt il retira sa proposition en assurant que les pensionnaires s'étaient “ remis à leurs devoirs d'une manière à donner beaucoup “ de consolation „.

Mais D'Antin avait décidé le rappel, et cette fois demeura inébranlable. Lestache fut promu, comme je l'ai dit, les autres de la *voiture* furent traités bien durement à leur retour. Et D'Antin invita Poerson à faire méditer l'escadre nouvelle sur la réception faite à la *voiture précédente* rentrée à Paris:

“ Ainsy „ ajoutait Sa Grandeur, les nouveaux “ peuvent “ sçavoir sur quoi compter „.

“ On est souvent trompé à ces sortes de marchandises..... „ écrivait le Duc D'Antin, en racontant les peines qu'il se donnait pour “ passer par toutes les estamines „ les pensionnaires composant les nouvelles voitures. Il avait plus que raison. Poerson continuait à écrire régulièrement que jamais l'Académie n'avait eu “ des meilleurs sujets tant pour “ l'éducation, que pour l'amour de l'art „; le fait prouvait que l'argent du Roi était mal dépensé, et que le plus souvent les pensionnaires ne rapportaient “ de Rome que le seul “ plaisir d'en avoir fait le voyage „.

A Paris tout le monde savait que l'Académie de Rome était stérile en résultats; Poerson même dut avouer en 1721 que les pensionnaires de cette année étaient peut-être des “ plus faibles „ parmi tous ceux qui étaient passés à l'Académie. Le Cardinal de Rohan avait inutilement cherché parmi eux le sujet capable de lui bien copier quelques tableaux.

Le Surintendant (D'Antin avait repris ce titre en 1716) fut au point de perdre la patience. Mais comment pouvait-il faire tomber les foudres de sa colère sur Poerson qui venait de finir l'achat de 260 tableaux vendus par le Duc de Bracciano au Régent? L' “ emplette „ était “ la plus belle “ chose qui soit entrée en France depuis longtemps „: Poerson l'avait surveillée et combinée, il avait “ emballez „ magistralement les toiles précieuses, il était réussi à les faire passer en France malgré les difficultés. D'Antin en parut fort touché, et promit à Poerson qu'à la fin de l'année il lui aurait obtenu une pension, tâchant “ mesme qu'elle fut “ un bénéfice „, catégorie de libéralités plus sûre pour le payement que les autres pensions.

Si Sa Grandeur ne tirait pas la pierre à son fidèle Poerson pourquoi la lui tirerions nous?

Enfin lorsque la *voiture* du 1722 s'annonce telle quelle les autres, et que les nouvelles sur Gourlade, Desliens, Dupuis

et Gaultier sont bien peu confortables, D'Antin se fâche sérieusement: il fait maison neuve. Et c'est avec six pensionnaires bien récents et frais que Poerson, avec Lestache, va présenter le jour de l'an 1724 ses souhaits à Mr l'Abbé de Tencin, envoyé de France à Rome.

Lestache était devenu comme un aide de camp du directeur. Le coup d'épée l'avait rendu intéressant; Poerson trouvait qu'après tout il n'était pas indigne de lui d'avoir en Lestache un secrétaire de fait. Et pourquoi ce brave garçon n'aurait-il pas pu soulager régulièrement le pauvre vieux directeur qui commençait à se sentir fatigué et avait nécessité d'un peu de repos? Pourquoi l'on n'aurait pas attaché le doux Lestache à l'Académie en qualité de condirecteur?

Cette idée qui dut paraître lumineuse à Poerson fut apprise à Paris par un de ses amis, Monsieur de Courdemer, qui s'empressa de la soumettre à D'Antin.

Le Surintendant saisit l'idée: un condirectorat n'était-il pas le moyen ingénieux de se débarrasser enfin de ce Poerson de plus en plus lourd et inactif? Sans noyer Poerson il s'agissait de le laisser couler à l'eau tranquillement, doucement: l'expédient ne pouvait être plus opportun. Après tout D'Antin avait bien déclaré à Poerson que " ses façons " le rebutaient depuis quelque temps „.

D'Antin écrivit immédiatement au Directeur, qu'il " ne " voulait rien faire qui pût lui donner de la peine „ tout en désirant " le soulager pour qu'il pût prolonger son service „. Il acceptait donc comme principe l'idée d'un associé dans la direction, la belle idée qui avait germé dans la pensée de Poerson. Seulement au lieu de Lestache, il allait envoyer à Poerson comme collègue Nicolas Bertin, artiste vaillant, modeste, cœur d'or.

Poerson était justement en train de se livrer à un grand *excès de joye* par ce que le jeune Monarque avait donné le cordon bleu de l'Ordre du Saint Esprit à Sa Grandeur, lorsqu'arriva la nouvelle qu'un Simon le Cyrénéen serait venu pour l'aider à porter la croix directeuriale.

La *joye* disparut du coup : le pauvre directeur resta interdit.

Il avait espéré " s'assurer d'un paisible repos sous " l'honneur de la constante et puissante protection „ de Sa Grandeur, mais, en attendant, de pouvoir " encore pour plusieurs années rendre ses humbles services sous les ordres „ du Duc. Il se sentait " plus en état que jamais de remplir " dignement le poste dont il avait été honoré „. Le Seigneur en ayant disposé: " que sa sainte volonté fût faite et celle " de Monseigneur „.

Une dernière lueur de sauvetage brilla aux yeux du pauvre directeur lorsque le Surintendant lui écrivit " qu'il n'avait " pas trouvé son compte avec le sieur Bertin „. Mais trois jours après, le 31 mars 1724, une nouvelle missive de Monseigneur lui annonçait le choix définitif du suffragant, qui allait partir immédiatement.

Ce n'était plus Bertin, ce n'était non plus un Galloche, autre excellente acquisition en prédicat, c'était le Sieur Wleughels le confrère auquel Poerson protestait d'avance de " réserver tous les égards, et toute la considération imaginable, puisqu'il avait l'honneur de venir de la part de " Sa Grandeur „.

Chapitre X.

La carrière de Wleughels — Le condirectorat — Un *modus vivendi* — L'eau de jouvence — Wleughels en fonctions — Poerson et la comptabilité — Les pensionnaires en 1724 — La question des copies — La Farnesina manquée — Le Palais Mancini — Dernier hommage de Poerson à la chevalerie.

Malgré ses intarissables lamentations, Poerson n'était pas né sous une mauvaise étoile. Lorsqu'après vingt ans de pleurs, de nonchalance, d'incurie pour la délicate mission qu'il avait à remplir, Poerson se trouva forcé d'accepter un coadjuteur (un adjoint selon le brevet) il vit arriver une ancienne connaissance, un homme fin et maniéré qui portait le laurier de la paix au lieu d'un cartel de défi.

Nicolas Wleughels avait alors ses onze lustres, et venait pour faire revivre cette institution Colbertienne qui donnait des signes si évidents d'anémie.

Wleughels n'était pas artiste de génie, mais cependant se trouvait assez avancé dans le chemin de la notoriété. Son inclination à l'art avait été d'abord rudement contrariée : et lorsqu'à la mort de son père il lui fut permis de se consacrer à la peinture, il était bien tard pour qu'il pût arriver où son désir et son application l'auraient porté. Néanmoins travaillant activement il avait obtenu un second prix à l'Académie en 1694 : venu en Italie il y avait beaucoup appris en étudiant avec une véritable passion les grands maîtres : retourné en France, l'Académie après quelques années lui avait ouvert ses portes, et son caractère conciliant lui avait procuré des larges sympathies. Son amour propre

fut assez satisfait lorsque, le Duc D'Antin l'ayant nommé adjoint de Poerson, l'Académie l'inscrivit dans la classe des conseillers-professeurs " par rapport à son mérite personnel „.

Les instructions du Surintendant étaient fort précises: agir sans le faire paraître, respectant les faiblesses du vieux directeur et le ménageant au possible.

Au moment du départ, au commencement de mai 1724, D'Antin confia aussi à Wleughels le cadeau que Poerson désirait depuis si longtemps: s'était son propre portrait, cette " noble image „ devant laquelle Poerson déclarait vouloir " passer le reste de ses jours en admiration et en recon- " naissance „.

Wleughels suivit le chemin du Montcenis, qu'il traversa naturellement à dos de mulet: passa deux jours à Turin, visita " La Vennerie „, où le roi Victor Amédée II faisait bâtir. Il eut même l'honneur de tirer sa révérence à Sa Majesté, de voir " le prince de Piedmont et son fils „: il s'en alla enchanté " des honnestetez des seigneurs de la " Cour, entre autres du Marquis de Rivarolle „.

Wleughels arriva à Rome le jeudi 2 juin. Le soir était avancé: Poerson était déjà allé dormir, ou à chercher de dormir, car évidemment le nouveau venu pour lui était un intrus.

Au lendemain lorsque le directeur et l'adjoint se trouvèrent face à face, Poerson déclara à Wleughels qu'il était ravi " qu'il fût lui plutôt qu'un autre „ celui que sa Grandeur avait choisi: Wleughels assura Poerson qu'il aurait fait tout ce qu'il aurait pu afin de mériter son amitié. Cordialement, mais à dents serrées, ils allèrent ensemble pour la présentation des nombreuses lettres de recommandation dont Wleughels était porteur.

Wleughels entreprit alors sa mission avec un tact et une délicatesse incomparables. Il n'était pas pressé: son droit de succession était assuré par le brevet de nomination: il correspondait directement avec le Surintendant, qui en suite envoyait comme des ordres directs ce que l'adjoint venait

de lui proposer. Jamais Wleughels n'entama une discussion avec Poerson entêté, jaloux, et qui le calculait non comme un adjoint, mais quelque chose entre le suppléant et le secrétaire, un novice quelconque devant uniquement prendre ce qu'on lui aurait laissé.

Poerson pour son compte continuait naturellement à écrire au Duc par chaque *ordinaire:* D'Antin répondait comme si l'adjoint n'eût pas existé: cela suffisait au vieux directeur, qui était toujours l'homme aux apparences.

Du reste Poerson se protestait rajeuni. Il avait bien su, lui, prendre ses précautions pour ne pas faire mauvaise figure à l'arrivée de son rival, et il avait courageusement avalé, à l'insu de sa femme, une boisson miraculeuse, composée d'après la recette trouvée dans une paperasse oubliée par le temps.

L'effet de cette eau de Jouvence avait été constaté par Wleughels, qui en arrivant avait trouvé Poerson " très " changé, ayant beaucoup de peine à marcher et à parler „. — Et c'était uniquement à sa forte constitution que l'imprudent vieillard devait d'avoir pu se rattraper. Mais une fois rétabli, et surtout après que le portrait de Sa Grandeur " précieux présent depuis si longtemps et si ardemment " désiré „ avait " ranimé ses forces et augmenté son cou- " rage „, Poerson ne voyait plus de limites dans la bonté du Seigneur à l'égard de sa longévité.

Il parlait de son activité; il protestait qu'il n'avait nullement besoin de se soigner. Il rappelait le Titien " grand " peintre et favory de l'Empereur Charlesquint, qui a tra- " vaillé près de cent ans, Mr Errard..... qui a passé les " quatrevingtsix ans dans son emploi, le chevalier Marate " (sic) „ son prédecesseur dans la principauté à St-Luc " qui " a exercé cet emploi jusqu'à près de quatrevingtdix années „. Et tout ce monde-là n'avait pas (ajoutait le courtisan toujours en fonction) le bonheur infiniment plus considérable, " celui de la protection de Sa Grandeur „.

Cela quant au physique. Quant au moral, naturellement

Sa Grandeur ne pouvait pas ignorer que Poerson était celui qui " par sa longue expérience inspirait la considération et " la confiance „; les autres n'avaient certes pas " les mêmes " prérogatives „.

Le Duc surintendant passait à Poerson ses bavardages, et s'amusait comme pour le passé à toutes les historiettes dont Poerson rembourrait ses lettres, en mêlant la politique aux cancans, le Conclave et le couronnement de Benoît XIII à la défense faite par le Pape aux Cardinaux, aux Prélats, aus prêtres de porter des " perruques, les ayant " en grande aversion „; ce qui " mortifia beaucoup ces " messieurs „.

Wleughels s'était installé de fait comme directeur: il s'occupait de tout, la partie économique exceptée. Et il avait les plus fortes raisons pour cette exception, comme les faits le prouvèrent. L'administration en ordre et Poerson ne pouvaient pas coexister. L'homme encyclopédique avait toujours été en lutte avec l'arithmétique, ni plus ni moins que quelqu'un de ses devanciers : la querelle avec les chiffres avait duré toute sa vie. Il est vrai que dans le passé souvent les lettres de change n'étaient pas arrivées à temps, et que quelques-unes s'étaient perdues en route, et que le taux du change avait parfois atteint des hauteurs hyperboliques. Mais lorsque, le calme revenu, on aurait dû arranger les livres et remettre la régularité dans la prose des comptes, Poerson n'avait pas voulu descendre de sa position de Prince, Virtuose, Arcade, Chevalier et je ne sais quoi, pour s'occuper des friandises du budget.

Quelquefois pourtant, Poerson avait risqué sa flêche à la Déesse Fortune, fait sa cabale, tiré les numéros et joué à la loterie. Une fois même il aurait gagné le joli magot de 5700 écus romains. Monseigneur D'Antin n'apprit la chose que bien de temps après la mort de Poerson, en 1734, par une lettre de Wleughels, qui fit alors des observations bien phylosophiques à propos de ce jeu, que quelque Pape avait défendu et quelqu'autre permis, en tirant de ce moyen

moralisateur du peuple les ressources pour des constructions grandioses. Poerson, vantard par excellence, n'aurait du reste jamais rien déclaré, lui qui était toujours en quête d'argent près de Sa Grandeur.

Quoiqu'il en fût, en 1724 les temps de la détresse étaient bien passés, et rien ne pouvait justifier Poerson d'avoir " vécu à crédit „ lui et l'Académie pendant six mois, chose que le Surintendant déclarait lui " déplaire le plus „.

Chiffres à part, l'arrivée de Wleughels avait été bien à propos, pour ce qui regardait la vie artistique de l'Académie. Les informations envoyées par Wleughels après quatre semaines de séjour à Rome étaient explicites, et regardaient tous les pensionnaires qui se trouvaient alors à l'Académie. De ce temps Lestache (pensionnaire quelque peu irrégulier, comme nous savons), Bouchardon et Adam, sculpteurs, avaient travaillé aux modèles des statues destinées à l'escalier de la Trinité des Monts. La tâche était difficile, supérieure au mérite des élèves (qui, selon les prévisions de Wleughels, n'aboutirent à rien); mais elle prouvait en faveur des jeunes gens qui y avaient mis le plus grand zèle.

Les architectes n'avaient encore rien produit, quoique " très sages et travaillant beaucoup „. Les peintres étaient sur un bon chemin: le meilleur était Natoire, qui en effet parcourut une carrière magnifique et arriva à la place de directeur à Rome.

La question des copies revenait sans cesse à l'ordre du jour. Pour tous les pensionnaires, et spécialement pour les peintres, la copie devait servir de base: telle était l'opinion de Wleughels, donnée par D'Antin à Poerson comme ordre direct. Mais celui-ci, tout en n'osant rien objecter " à la bonne et sage résolution prise par Sa Grandeur „, déclarait qu'il aurait suffi que les élèves fixassent bien dans leur mémoire ce qu'ils voyaient au Vatican et dans les églises, après quoi lui, Poerson, leur aurait " enseigné bien " les moyens de devenir habiles „.

Wleughels expliquait cette déplorable antipathie du vieux

directeur pour les copies par deux raisons. La première était la peine qu'il fallait se donner pour aller chercher les permissions relatives, d'autant plus que Poerson avait maintes fois manqué d'égard aux personnes qui lui avaient accordé cette faculté. La seconde était — incroyable à dire — l'envie de se faire l'auteur " d'une nouvelle secte en art „; Poerson avait la manie de tous les détraqués du passé, du présent et de l'avenir: voulait liguer son nom à la postérité comme réformateur et inventeur d'un nouveau genre de peinture.

Wleughels le laissa dire, et sans craindre les chaleurs de l'été ou l'humidité de l'automne, conduisit d'abord les élèves dans les galeries où il y avait encore de l'inexploité à copier, et ensuite les mena travailler d'après nature dans les environs de la ville. Wleughels regrettait beaucoup de ne pouvoir pénétrer dans certains Palais, et surtout dans le Palais Chigi, connu sous le nom de Petit Farnèze (la *Farnesina*, merveille admirable d'art).

La *Farnesina* devint même alors pour un motif essentiel l'objet d'une longue série de démarches de la part de Wleughels.

Ce local aurait formé pour l'Académie une installation cent fois plus convenable que la bicoque des Capranica, vieille, mal située, avec peu de logements, rapiécée, mal propre, détestée par tous les directeurs après Coypel. Ajoutons que la *Farnesina* aurait coûté comme loyer bien moins de ce que l'on payait pour le Palais Capranica Wleughels, toujours à l'affût d'une bonne occasion, en écrivit le mois d'août au Duc D'Antin, qui immédiatement en avertit Poerson. Mais le vieux directeur répondit à son aise et agit avec la plus déplorable lenteur; la *Farnesina* lui fut soufflée par un particulier, le Marquis Riccardi.

Le Surintendant, au désespoir de l'affaire manquée, chargea Wleughels de nouvelles pratiques pour faire rompre le bail Riccardi, intéressa le Cardinal de Polignac et par ricochet l'Envoyé de Parme (car la *Farnesina* était propriété du Duc de Parme): mais tout fut inutile.

Cependant Poerson, savamment selon son habitude, venait de donner congé définitif au Comte Capranica: l'Académie pouvait même sous peu se trouver sans toit. Alors par ordre de Monseigneur D'Antin le sieur Wleughels dut partir à la recherche du Duc de Parme, dont il obtint une audience à Plaisance; mais rien ne fut arrangé quoique (comme D'Antin le reconnaissait) il n'y eut eu de la part du négociateur " ny déffaut de zèle, ny déffaut de prudence et " d'habileté „.

L'affaire avait raté par défaut initial de bon sens et de sollicitude de la part de Poerson.

L'absence de Wleughels, qui poussa dans cette occasion son excursion jusqu'à Venise, avait servi à dissiper une certaine froideur survenue dans ses rapports avec le susceptible Poerson, malgré la délicatesse et les égards de l'adjoint. Poerson revit même avec plaisir Wleughels, qui n'avait pas oublié de lui porter quelques *boëttes* d'une fameuse *essence de savon* de Venise, " spécifique assuré contre la caducité „.

Du reste le directeur était fort satisfait; il venait de gouverner de nouveau tout seul pendant trois mois, et avait pris pour lui personnellement les compliments du Duc pour ce que " les élèves étaient employez à des très bons ta- " bleaux „. Le semblant d'autorité lui restait: il en avait assez.

La question de l'installation demeurait tout de même fort urgente: Monseigneur avait envoyé les ordres les plus pressés pour que l'on cherchât le nouveau siège " qui fît honneur " à la nation „. Et la seule pensée de la magnificence en perspective faisait faire à Poerson la roue, comme à un paon. Mais dans quel endroit aurait-on déniché ce palais d'Armide?

Ce fut encore Wleughels qui eut la main heureuse, Poerson qui en réclama la gloriole.

Wleughels ne se perdit pas en paroles: donna l'alarme, obtint l'avis favorable du Cardinal de Polignac, et le Duc, vite informé, se chargea d'en parler personnellement au propriétaire qui demeurait à Paris.

Il s'agissait de la propriété du Marquis Mancini sur le

Corso, de l'actuel Palais Salviati. La maison était belle et commode, placée au milieu de la ville, de bonne architecture, grandiose et bien bâtie. Demeure autrefois d'une Académie, celle des *Umoristi*, le Duc de Nevers, qui la possédait avant les Mancini, l'avait agrandie et décorée d'une belle façade sur les desseins du Cavaliere Charles Rinaldi : le nom de palais lui convenait parfaitement.

On laissa à Poerson, ou pour mieux dire Poerson s'arrogea la conclusion formelle de l'affaire: mais Wleughels était à ses trousses, et le Duc D'Antin craignant toujours " les queues dans les affaires „ avait engagé à Paris la parole d'honneur du Marquis Mancini " pour ne louer sa " maison à personne qu'à lui „. En tout cas, l'attente n'aurait pas été prudente, à cause de l' année Sainte qui s' avançait et qui aurait appelé à Rome une masse énorme de pélerins, et un va-et-vient inouï de gros bonnets.

Enfin, le 30 mai 1725, à la présence et dans le cabinet du Cardinal de Polignac le bail fut signé. " Le bail se fit en " cachètte, et très mauvais langage: je n'y ai eu aucune " part „ murmurait encore Wleughels six ans après. Mais après tout, malgré la rédaction défectueuse, ce contrat ne causa jamais de questions ou de contestations. Le bail était de neuf ans, continuatif si l'on ne le dénonçait pas; le prix fixé montait à 1200 écus, et quelque autre petite somme pour des dépendances, lorsque l'Académie les aurait occupées: on ne paya cependant que 1000 écus effectifs, la somme ayant été réduite en vue de la longueur de la location.

Au comble du bonheur, Poerson, après avoir signé le bail, le gardait dans son tiroir: le Surintendant le réclamait encore au 24 juin, et donnait à Wleughels par le même ordinaire ordre d'agir, et *sans disputer le commandement* " d'avoir l'œil à la décoration intérieure de l'Académie et " surtout de n'y point admettre du frétin „.

Le Duc venait de recevoir du jeune Monarque la mission de porter la bague nuptiale à la Princesse Stanislas de

Pologne. Mais Monseigneur, au milieu des *magnificences* et des *superbes travaux* qu'il faisait préparer pour l'ambassade extraordinaire confiée à lui comme *au plus digne sujet du royaume*, n'oubliait pas l'Académie, qui avait déménagé tout de suite, et voulut être informé courrier par courrier des événements.

Le *grand et noble changement* — c'est toujours Poerson qui parle — était fait ; les élèves travaillaient et Wleughels s'en occupait assidûment. Poerson s'était réservé la difficile entreprise de faire préparer..... " des grandes armes du Roy " pour mettre sur la façade du palais, qui donne dans la " rue du Cours, ce qui attirera tous les étrangers et distin- " guera noblement l'Académie royale..... „.

Moins que jamais, Poerson avait envie de prononcer, à l'instar du vieux Siméon, le *nunc dimittis*. Le palais lui paraissait l'antichambre du Paradis: il vivait en paix avec son adjoint. " Il vaut mieux une paix simulée qu'une guerre " déclarée „ disait le Duc D'Antin; et Wleughels, tout en trouvant Poerson fort hautain, avait " les *soumissions* et " la *patience* nécessaires pour un homme si âgé „.

A la fin d'août, Poerson signalait au Surintendant un nouveau grand succès. Par l'entremise du Cardinal de Polignac il avait obtenu du Sénateur de Rome et des Conservateurs la permission bien sollicitée de mouler sur l'original rien moins que deux jambes du cheval du Capitole.

C'est avec la chevalerie que Poerson devait exhaler son âme.

Le 30 août il écrivit encore, mais il eut peine à signer la lettre. Le 2 septembre il finissait pour tout de bon de *radoter*, selon la phrase de Monseigneur le Duc D'Antin, qui ne trouva guère d'autre éloge funèbre pour son fervent admirateur et zélé serviteur.

TROISIÈME PARTIE

L'Académie au Palais Mancini

Chapitre XI.

Nicolas Wleughels — L'avenir en rose — Madame veuve Poerson — Au palais Mancini — Les travaux des élèves — Période brillante de l'Académie — Les irrégularités — Un hyménée et ses conséquences — Les exigences du Surintendant — Mort du Duc d'Antin — Philibert d'Orry — L'achat du Palais Mancini.

Probitate clarus, religione clarior, in pauperes profusus, in omnes beneficus, Gallis, Italis, exterisque omnibus nominis fama notissimus, acceptissimusque, Poerson reposait enfin dans la basse nef droite de l'église de St-Louis des Français.

Wleughels n'avait qu'à continuer ce qu'il avait entrepris pour réanimer et relever l'école: passé officiellement au directorat, il pouvait d'accord avec le Cardinal de Polignac, selon les instructions reçues, " soutenir l'Académie " Royale en tout son lustre „, et répondre aux bonnes intentions de D'Antin, qui ne cessait de lui recommander " l'honneur de la France, l'ordre et la discipline, qu'il avait " en singulière vénération „.

Les premières années du directorat de Wleughels marquèrent vraiment une période de travail fervent et fécond.

Le directeur intelligent, expérimenté, actif ; le Surintendant qui chérissait l'école artistique et lui donnait des attentions continuelles : les élèves persuadés que leur avenir dépendait uniquement de leur application et du travail sérieux: une résidence qui pouvait être, et qui devint bientôt, princière: — tout se trouvait harmonisé admirablement pour le long et ineffaçable triomphe de la fondation de Colbert: l'avenir était en rose.

Courageusement on attaqua la question de la comptabilité. On s'attendait à des surprises: on savait parfaitement que la tenue des comptes n'était jamais entrée dans les idées, ni dans la tête de Poerson. Wleughels ne fit qu'effleurer la question: Madame Poerson, aidée par le fidèle Lestache, se mit en correspondance directe avec le Surintendant: on chercha de débrouiller les difficultés, et après quelque mois tout fut tant bien que mal arrangé par une absolution générale de D'Antin.

Il y a ici une noble figure dont il faut faire sans restriction l'éloge, celle de Madame veuve Poerson dont la bonté, la modestie, l'héroïque patience, les soins toujours donnés à l'intérieur de la famille artistique, les manières douces, la piété profonde, la résignation complète pour la perte de la vue, ont été l'objet de la commune admiration. Mme Poerson était le type de la brave mère de famille de l'antiquité, qui *domum mansit, lanam fecit.* " Elle était un " ange „; D'Antin, Wleughels, tous ceux qui l'ont connue le déclarèrent, et lui vouèrent non seulement du respect mais de la vénération. Et D'Antin eut égard à cette sainte femme.

Non seulement D'Antin voulut régulariser de son autorité ce qu'il y avait eu de peu normal dans la comptabilité du feu directeur, mais il obtint pour Mme Poerson une bonne pension, en lui laissant le choix d'aller à Paris, où on lui aurait donné un logement, ou de rester à l'Académie de Rome, ce qu'elle préféra.

Les qualités pratiques de Wleughels continuèrent à s'affirmer dans le premier temps de son directorat. Wleughels ne

pressa rien, pas même l'ameublement d'un petit appartement au Palais Mancini que D'Antin voulait réservé à ses parents et amis qui auraient été de passage à Rome. Mais pour " mettre en état „ le reste du palais, Wleughels se donna beaucoup de peine: le mobilier arriva peu à peu, en partie de la France, d'où l'on envoya des banquettes, des tabourets, des *tentures* de la fameuse manufacture nationale, des tapisseries dont on conserve encore aujourd'hui à la Villa Médicis des exemplaires de toute beauté, des glaces, des miroirs, des petits chefs-d'œuvre de Boule, tout ce que la France produisait de plus admiré. En y ajoutant quelques achats prudemment faits sur place par Wleughels, lorsque l'occasion était réellement bonne, le Palais Mancini devint bientôt une installation splendide, et *sans fretins* selon le désir de D'Antin. Wleughels continua la tradition d'avoir du monde à l'Académie: et celle que l'on appelle la grande société non seulement y vint, mais y accourut en masse. Les derniers jours du Carnaval pour assister à la *Corsa dei barberi*, et aux autres amusements traditionnels, Rois, Princes, Ambassadeurs prenaient place sur le balcon du Palais, et toute la haute noblesse romaine et étrangère s'y donnait rendez-vous.

Le Cardinal de Polignac et ses successeurs dans l'ambassade, même s'ils n'étaient que chargés d'affaires, envoyaient les *rinfreschi* (dans tous les temps fort bien reçus à Rome) et leurs officiers pour les servir.

Wleughels laissait le Cardinal faire les honneurs: lui-même en aurait été du reste fort autorisé, soit comme directeur, soit parce qu'il se trouvait en possession des lettres formelles de noblesse, accordées, d'après la demande du Surintendant, par le Roi, avec l'ordre de St-Michel " qui est " une grande grâce à l'heure qu'il est „. Ça va sans dire que St-Luc lui avait ouvert ses portes à double battant.

Les élèves chômaient officiellement pendant le temps du carnaval: mais le jour des Cendres ils reprenaient activement leurs ouvrages. Quant aux études complémentaires

Wleughels avait renvoyé le Professeur de mathématique, car les pensionnaires n'avançaient pas dans la science: mais il s'occupait pour faire rouvrir aux élèves le Vatican et les Palais plus célèbres, qui se trouvaient encore alors fermés pour la copie. On moulait quelque statue récemment découverte: Camille Rusconi " le plus habile sculpteur qui soit dans l'Italie „ (telle était au moins l'opinion de Wleughels) venait voir les élèves travailler, disait son sentiment, et aidait de ses conseils. Et Wleughels, point du tout jaloux de garder les élèves à Rome, avait envoyé à D'Antin une " liste des villes où les pensionnaires pour- " raient faire quelque séjour après Rome „. Il ne s'agissait plus seulement de cette Lombardie, dont les limites géographiques n'existaient pas pour quelqu'un de ses prédécesseurs, mais de Florence, Parme, Modène, Bologne et même de Naples, que Wleughels toutefois confessait n'avoir jamais vue.

La *voiture* des élèves en 1724 ayant été bonne, D'Antin la garda assez longtemps à Rome, n'écrivant qu'en mars 1727 qu'il pensait à la changer dans la bonne saison.

Cependant D'Antin commençait à s'apercevoir que les lettres du Directeur tournaient vers les compliments, et que la mondanité, sans troubler les études, ne les favorisait pas. Et en donna un délicat avertissement au Directeur, à la veille d'envoyer cette nouvelle escadre qui se composait des peintres Dandré, Bernard, Subleira, Trémoillère, Blanchet, de l'architecte Le Bon et du sculpteur Stodtz.

La *voiture* fut une des meilleures; plusieurs de ces pensionnaires parcoururent la plus brillante carrière: et il y en eut de ceux qui dévoilèrent alors à Rome un talent assez original, même en dehors de l'art. Monsieur Trémoillère en fut un: il avait un tempérament déclaré de comédien, et il en donna des essais à l'Académie, en jouant avec ses collègues des pièces de Molière.

L'état fleurissant de l'Académie pendant ces années ressort de tous les mémoires du temps, qui se trouvent d'accord

pour vanter la dignité, la sagesse, l'ordre et aussi l'économie (on voulait dire la bonne administration) du Chevalier Wleughels, la générosité et la magnificence du Surintendant.

L'Académie de France donnait même occasion à des curieuses émulations internationales.

On avait rapporté à Wleughels, que l'Ambassadeur de Portugal venait d'écrire à son Maître à propos de l'Académie de France, et que sous peu Sa Majesté Portugaise allait envoyer " un ordre pour chercher un palais dans le " Cours, et y placer une espèce d'Académie, qu'elle entre- " tenait à Rome „.

C'était de la concurrence sur le terrain artistique, mais Wleughels ne la craignait pas.

L'école française était du reste ouverte pour le dessein à toutes les nationalités: il y avait des peintres espagnols pensionnés par leur Roi (qui fit demander à Wleughels un plan pour fonder une Académie similaire), des Anglais, des Flamands, des Allemands, tous travaillant ensemble dans la meilleure cordialité. La note sympathique de l'hospitalité française ne pouvait être expliquée d'une plus belle façon.

Et les félicitations envoyées par le Cardinal de Polignac, par l'Abbé de Ravennes, et par d'autres éminents personnages à propos des succès de l'Académie, étaient vivement goûtées par Sa Grandeur le Duc surintendant. Cela flattait l'amour propre de D'Antin, qui aimait à rappeler d'avoir lui-même fait de l'art en amateur dans sa jeunesse, et d'avoir dessiné le palais Pamphili à Rome en compagnie de feu Monseigneur Le Dauphin. Le dessin se trouvait encore au Trianon dans le Cabinet du Roi.

Wleughels trouvait encore le temps de travailler pour son compte: il avait fini et envoyé au Surintendant un tableau qui, quoique abîmé en voyage, fut très apprécié par D'Antin et loué par Sa Majesté. Et s'il se présentait une occasion d'acheter quelqu'objet d'antiquité, quelque tableau du Poussin, ou quelque remarquable pièce d'auteur, aux négociants qui les cherchaient pour les envoyer à Dresde

ou en Pologne, Wleughels savait habilement le faire, et expédier en France ce qu'il avait pu acquérir pour le Roi.

Tout cela eût été parfait si D'Antin, malgré le chœur salmodiant les louanges du directeur, n'eût eu quelque soupçon que la discipline boitait, et que quelque irrégularité se produisait.

Le Surintendant avait appris que des personnes avaient logé à l'Académie sans raison et sans autorisation: D'Antin connaissait " la queue „ de ce genre de concessions et plus d'une fois répéta à Wleughels qu'il se gardât de les accorder, l'Académie *n'étant pas un hôtel garni.*

Le duc pensait que la complaisance vis-à-vis des élèves pouvait parfois être quelque peu dangereuse: car " la disci- " pline ne s'établit point par la douceur „. Il menaçait de s'en prendre au directeur, s'il eût " fardé la vérité en la " plus petite chose du monde „.

Wleughels ne fardait pas la vérité; il cachait possiblement les choses désagréables, ce qui revient au même.

Ainsi Le Bon, pensionnaire, ayant eu une petite affaire avec la justice avant son retour en France, D'Antin ne l'apprit que par hasard. Il gronda alors sévèrement le Directeur, bien étonné qu'il n'eût pas " honte de répondre " ainsi à la confiance qu'il avait „ en lui, et en déclarant qu'il aurait bientôt été " en deffiance qu'il ne le trompa " sur tout „.

En effet Wleughels paraissait changé; sa correspondance prenait des allures poersoniennes, " respirait un air de ma- " gnificence inconnue jusqu'alors „. On en sut la raison lorsque Wleughels fit annoncer par le Cardinal de Polignac qu'il voulait épouser Marie Thérèse Gosset, " d'une bonne " famille, d'un âge qui convient, ayant du bien, travaillant " joliment.... „ une perfection vivante.

La bombe avait éclaté. D'Antin donna son consentement au mariage forcément, à contre-cœur et avec des phrases qui ne flattèrent pas trop Wleughels. Et l'Académie se trouva gratifiée d'une Directrice, qui, tout en étant une

personne qui méritait les éloges de Wleughels, embarrassa pratiquement le mouvement intérieur de la Maison.

Par un phénomène des plus singuliers la maladie matrimoniale s'attacha au personnel de l'Académie avec une véritable rage. C'est Lestache qui veut goûter du fruit sinon défendu au moins contrarié par D'Antin; c'est La Trémoillère qui dans sa pauvre et courte vie désire l'accompagnement d'une âme jumelle; c'est Vanloo qui amoureux d'une veuve s'enfuit avec elle à Florence, et, cédant aux injonctions du directeur, évite cependant la bêtise de l'épouser.

La liste des heureux accouplements ne finit plus.

Il faut reconnaître que même durant la lune de miel Wleughels n'interrompit pas sa vigilance: l'Académie continua à donner de bons résultats.

Le Duc D'Antin d'autre part, homme parfaitement équilibré, n'avait pas d'exigences illogiques: il comprenait qu'une école d'application artistique n'est pas un atelier d'ouvriers. " Je trouve que c'est beaucoup „, voilà ce qu'il écrit en août 1732, " qu'en dix ou douze ans nous puissions retirer " cinq ou six bons sujets de l'Académie..... Je souhaite que " nous soyons aussi heureux à l'avenir „.

Malgré sa discrétion D'Antin ne fut guère satisfait dans les années suivantes: la production n'avait aucune valeur, un rideau de nuages enveloppait l'école artistique. Les lettres du directeur étaient souvent un tissu de fadaises, l'Académie y passait au dernier plan. Wleughels, si énergique autrefois, baissait visiblement. Il se plaignait qu'il y eût " comme un folet, qui s'oppose à tout ce qu'il prépare de " mieux, un génie malin venant déranger l'œconomie de " ses précautions „. Alluciné il écoutait tous les songes qu'on lui contait, toutes les sornettes que l'on débitait.

Les pensionnaires ayant fini leur terme (fixé en juillet 1736 à quatre ans) continuaient à leur gré à rester dans l'Académie: D'Antin n'en savait rien. Le Suisse de l'Académie chargea à coups de canne le monde qui passait devant le Palais: Wleughels ne fit pas de rapport.

Lorsque D'Antin en fut informé, il en demeura " terri- " blement surpris et fasché „: il déclara encore une fois qu'il n'était " pas accoutumé qu'on lui manque, et point de " tout d'humeur à le souffrir „.

Wleughels alors, craignant d'encourir la colère du Surintendant, envoya des informations sur une autre affaire relative à l'élève Franque. D'Antin constata que ces informations étaient aussi tardives et en réprimanda le directeur. Il écrivit encore le 21 octobre: " Je ne peux pas prendre " confiance en ce que vous me mandez, puisque vous ne " me ditez la vérité que quand les élèves son partis: qui " avez vous à ménager, ou de qui avez vous peur avec un " homme comme moy? „.

Cette fois Wleughels n'eut pas le temps de chercher la réponse dans son arsenal des excuses. Le deux novembre la gangrène, suite d'une érésipèle, emportait le vieux duc, qui avait été un des plus illustres bienfaiteurs de l'Académie, en l'ayant sauvegardée avec un amour paternel pendant vingt-huit ans.

La Surintendance des Bâtiments passa à Philibert Orry, Comte de Vignory. Franc, raide, un peu soldat, Orry commença par refuser à l'Évêque de Marseille une recommandation pour un jeune homme, qui voulait passer le concours de Rome... à Marseille. Orry se mit vite au courant et donna immédiatement une allure peu complimenteuse aux affaires.

Wleughels lui avait adressé naturellement ses humbles compliments, avec la protestation qu'il voulait " par quelque " endroit mériter ses bontés, et c'est là ce qui l'aurait oc- " cupé toute sa vie „.

Mais Wleughels se trompait; ce n'était plus sur le nouveau chef que le jeu de ses grimaces aurait eu de prise. Orry coupa court: il ne voulait pas d'inutilités: il répondit au sujet d'une large expédition de caisses, mais passa sur le reste. Et à partir de ce moment le directeur de l'Académie finit d'être courtier d'informations, et la correspondance ne s'occupa que des affaires académiques.

Deux faits essentiels marquèrent cette année 1737 à l'Académie: une *instruction pour la régie de l'Académie*, que Wleughels probablement trouva, sauf le respect, une muselière tant pour le directeur que pour les élèves, et l'achat du Palais Mancini.

Vraie ou fausse on avait fait courir dès le mois de décembre 1735 la voix que le propriétaire du Palais traitait avec des personnes qui offraient un loyer supérieur à ce que l'Académie payait. Le Duc D'Antin, étant proche parent du Marquis Mancini, ne voulait pas discuter d'affaires avec lui; mais il en avait fait parler, et tout avait été en suspens presqu'immédiatement pour des raisons de finance.

Orry reprit les pourparlers. Il eut l'air de les laisser conduire par Wleughels, d'autant plus que le Palais était *substitué*, c'est-à-dire que Mancini l'avait en *fidéicommis*, ce qui rendait nécessaire une autorisation spéciale du Pape pour la vente. Mais Orry flairait son homme, et savait parfaitement que Wleughels n'aurait plus été le négociateur souple et habile du 1725. Orry continuait donc à demander des informations et des éclarcissements: il écrivit dans ce sens le 7 septembre: et il reçut la réponse du directeur, qui conseillait de faire l'achat à Paris, car à Rome on n'aurait pas évité certains frais de traverse, puisque " tout le monde " cherche à manger „. Mais ce conseil était inutile: car Orry le 6 septembre avait déjà passé à Paris un acte régulier par " lequel le très haut et très puissant Monsigneur Jacques- " Hyppolite, Marquis de Manciny, prince romain et noble vé- " nitien „ reconnaissait avoir " vendu, cédé, quitté et tran- " sporté..... „ avec toutes les garanties le Palais de Rome pour la somme de 190.000 l.

" C'est de l'argent bien dépensé et qui fait un bon effet " en ce païs-ci par bien de raisons „, écrivait Wleughels le 15 novembre: quatre semaines après il tombait, tué par un coup d'apoplexie.

La joie de l'achat du Palais Mancini lui avait été fatale, comme la joie du bail l'avait été à son prédécesseur.

Chapitre XII.

Chevaux de retour — Un phénomène dans l'histoire de l'Académie — Les solliciteurs — De Troy — La nouvelle " Instruction pour la régie de l'Académie " — Une défense aux artistes français à Rome — De Troy et les élèves — L'artiste et l'homme — Une catastrophe.

En suivant l'histoire de l'Académie le lecteur aura probablement remarqué une régularité d'incidents qui s'approche de la périodicité.

La nomination du directeur due à des circonstances curieuses plus qu'au mérite et aux titres; — le changement à vue d'une grande activité à la paresse et à l'oisiveté, de la modestie à l'ambition; — la discipline négligée et le refus des élèves à suivre le chemin qui leur est indiqué; — la répugnance des chefs à quitter leur place lorsque la prudence l'aurait suggéré; — l'éternelle jeunesse de cœur des directeurs qui les pousse aux unions les plus disparates; — les crises d'argent; — les termes du séjour des élèves à Rome allongés par protection; — les ambitions chevaleresques des directeurs, les vaillantises et les prouesses des pensionnaires dedans et hors les murs de l'Académie; — tout reparaît dans l'espace de quelques années, jusqu'au professeur de mathématique fixé, licencié et repris, et au Suisse qui cause des désagréments, tout se reproduit avec une exactitude frappante.

Il est inutile de rechercher si ce phénomène dérive du caractère de la fondation Colbert, de son esprit, de sa ma-

nière d'explication, du milieu romain, qui use souvent les plus robustes tempéraments, ou de toute autre raison.

On ne doit pas faire de la grande philosophie dans une si petite histoire: mais connaissant maintenant l'Académie dans tous ses rouages, dans tous ses détails, il est bien logique, d'après ce phénomène, de ne pas s'attarder aux répétitions, marchant au contraire d'un bon pas et même filant à grande vélocité dans le récit sommaire de ce qui s'est passé à l'Académie de France Rome.

Ajoutons que si l'on a fait jusqu'ici l'histoire des directeurs plutôt que celle de l'Académie c'est que l'une comprenait l'autre.

Tant que l'Académie de France n'eut à Rome la pompe d'une installation superbe elle demeura comme personnifiée dans son directeur. Mais la position change dès que le Palais Mancini donna à l'Académie cet éclat extérieur qui attire les yeux de la foule; l'Académie comptera dorénavant par elle-même vis-à-vis du gros public: elle fera partie de cet ensemble cosmopolite que Rome, plus que toute autre ville au monde, peut et aime à étaler.

Il nous faudra donc aussi changer de système: et nous pourrons avancer rapidement sans nous arrêter aux dix-sept stations qui signaleraient les directorats des successeurs de Wleughels (cinq au Palais Mancini, douze à la Villa Médicis). Un seul coup d'œil peut maintenant suffire pour juger de tout un directorat, et suivre les phases de l'Académie à travers les évènements qui bouleversèrent la France et l'Europe entière en réléguant l'art à l'arrière-plan.

Ainsi le rectorat de De Troy qui suivit celui de Wleughels n'offre rien qui soit particulièrement remarquable pour le progrès de l'Académie. Lui aussi, Jean De Troy, suivit en quatorze ans en fait de carrière la parabole de son prédécesseur: donna de bonnes espérances, commença fort régulièrement, plia par la suite, descendit peu à peu, et dut être rappelé par son chef Lenormant de Tournehem, qui

n'avait ni la patience exemplaire et le grand cœur du Duc d'Antin, ni la vigueur et la vivacité d'Orry.

A la mort de Wleughels les solliciteurs de son poste avaient été nombreux: cela se comprend. Un beau-frère du défunt avait espéré son héritage; mais il était italien. Natoire, peintre du Roi, avançait bien ses titres; mais il avait l'enviable défaut de la jeunesse : son temps viendrait plus tard. Lestache put se croire indiqué, ayant été quelque peu coadjuteur de Poerson, et aidé à débrouiller l'affaire des comptes, et acquis l'expérience par tant d'années de résidence. Ce candidat d'ailleurs était proposé par le Duc de St-Aignan, alors ambassadeur Français à Rome. Mais Orry ne l'agréa point, tout en approuvant qu'on lui confiât momentanément le gouvernement de l'Académie, ce qui fut fait.

Jean-François De Troy fut le nouveau directeur nommé le 22 janvier 1738, un mois et demi après le décès de Wleughels. Nous ne trouvons pas cet artiste parmi les concurrents: en tout cas il ne s'était certes pas adonné à cette poursuite effrénée du poste qui n'a jamais été le plus beau des spectacles.

Bâti comme un Hercule, franc dans ses manières, libéral sans être prodigue, d'un esprit juste, d'une politesse exquise, De Troy jouissait d'un grand nom en toute la France. Son talent était partout fort apprécié, quoiqu' à Paris les amis et la bonne compagnie l'eussent quelque peu entraîné. Rome allait lui rallumer le feu du travail, lui rendre l'équilibre moral et physique.

Nommé en janvier, De Troy n'arriva qu'en août à Rome: il ne s'était point hâté, soit parce qu'ayant sa femme et ses nombreux enfants à faire voyager les préparatifs avaient été longs, soit parce que Lestache se tirait fort bien d'affaire dans son intérinat.

A son arrivée De Troy avait la même dignité que son prédécesseur. Le Roi l'avait créé chevalier peu après sa nomination, et la croix d'or à huit pointes, émaillée de blanc,

de l'ordre de St-Michel *immensi tremor oceani* comptait pour quelque chose: l'Académie de St-Luc le reçut immédiatament, et lui offrit en suite le Principat, que De Troy n'accepta qu'après deux refus.

De Troy n'était pas un homme s'attachant à l'écorce, comme Poerson et Wleughels dans son dernier temps. De Troy voulait l'essentiel: il désirait répondre par tous ses moyens à la confiance que lui avait témoignée Monseigneur Philibert Orry, Comte de Vignory, Surintendant des Bâtiments, Controleur Général, etc., etc.

Et puisque Monseigneur avait envoyé une nouvelle *instruction pour la régie de l'Académie*, De Troy pensa qu'il fallait la mettre en activité.

Cette instruction (quelque peu amphibie juridique, car elle était en même temps loi et règlement) parassait conçue d'un point de vue très pratique; elle prévoyait et disposait, était une incitation et un frein selon les occasions.

Logiquement le séjour de quatre ans devait être raccourci ou pouvait être prolongé, d'après les cas et le rapport exact, circonstancié et possiblement même documenté du directeur. Les copies étaient imposées aux élèves par fragments ou par entier, selon l'avis du directeur, qui devait surveiller les travaux des pensionnaires, instruire par conseils, corriger les *deffauts essentiels*. Rien ne devait détourner les élèves de leurs occupations: on n'admettait pas les commandes plus ou moins embarrassantes des ambassadeurs du Roi, ou des *prélats de la nation* qui résidaient à Rome. Défense était faite au directeur de donner des représentations publiques en Carnaval ou en d'autres fêtes: il fallait toujours se rappeler que *le palais de l'Académie est une maison d'étude*. Même les *beaux antiques* devaient être arrangés de façon à *servir plustost à l'étude qu'à la décoration*.

Et l'instruction finissait par un article visant à éviter les plaintes que parfois les élèves avaient portées sur l'argument de la nourriture.

L'article disait ainsi: " Notre intention estant que tout " l'argent que le Roi donne pour la subsistance des pension- " naires soit employé, le Directeur veillera à ce que ceux " qu'il en chargera ne lésinent pas sur ce qu'ils doivent " fournir par un trop grand désir de gain, et aura soin que " ce qu'on leur donne soit toujours bon „.

L'*instruction* ne resta point lettre morte dans les mains de De Troy, qui sut en appliquer les dispositions avec sagacité, sans blesser les susceptibilités, de façon qu'elle donnât les meilleurs résultats. Ainsi un nouveau courant d'activité anima les travaux; ce qui fut d'autant plus profitable qu'une curieuse défense avait momentanément privé les pensionnaires de la possibilité de concourir aux prix de St-Luc.

Une lettre arrivée de Versailles en août 1738 au duc de St-Aignan portait qu'il était " plus convenable „ que pour cette année les " nationaux français „ ne concourussent pas aux prix de l'Académie de St-Luc. Ce conseil valait un ordre formel d'abstension pour les pensionnaires, et pour tous les artistes français. Ainsi un seul artiste de cette nationalité, un certain Pigalle, se présenta au concours.

On a dit que Pigalle ignorait la prohibition: mais la chose est peu probable, puisqu'il s'était déclaré natif d'Avignon — la ville qui, vendue en 1348 par Jeanne de Naples à Clément VI, resta soumise au Saint Siège jusqu'à l'an 1791.

De toute manière ayant remporté un prix, le faux Avignonnais rougit de sa désobéissance aux désirs du Roi: et ne retira pas sa récompense. De Troy le sut et lui fit donner par Orry une médaille en or: une gratification fut même allouée aux académistes, ce qui était fort aimable puisqu'ils n'avaient rien risqué.

De Troy avait donc commencé avec habileté et énergiquement son directorat. Mais comme les ennemis se trouvent un peu partout, on l'accusa bientôt de ne pas corriger avec assez de soin les études des élèves. On faisait à dessein confusion entre le tacte et la délicatesse qu'il portait dans

ses fonctions pour ne pas donner des mortifications inutiles aux élèves et l'accomplissement de ses devoirs.

Sous le poids de cette pédantesque censure De Troy sut se défendre bravement: sa lettre du 30 décembre 1744 est ferme et précise. " Il est inutile „ proteste le directeur " que je prenne, comme on dit, le pinceau pour corriger " les élèves, puisqu'il suffit que je leur dise mon sentiment " et de leur recommander de bien examiner l'original qu'ils " ont devant les yeux „. Il observait encore que, tout en ayant du talent, l'élève arrivait à Rome " rempli de la ma- " nière du maître qu'il avait eu à Paris „, et que c'était le " dégouter lui faire prendre un autre stile *(sic)* „.

Ajoutons que De Troy travaillait assidûment à Rome. La suite de l'*Histoire d'Esther*, l'*Histoire de Jason*, ainsi qu'une quantité d'autres tableaux bien connus et qui existent dans les églises et dans les galeries le prouvent à l'évidence.

La bonne entente entre la Surintendance et De Troy devait un jour cesser : le directeur avait trop changé.

L'ange de la mort avait bien cruellement frappé à sa porte: en deux ans De Troy perdit trois fils et sa femme, véritable martyr du foyer, prête toujours au sacrifice, adorant son mari dont elle admirait le talent et excusait les faiblesses.

Ces coups redoublés affaiblirent le génie de De Troy. Il ne sut résister à la violente passion que lui inspira quelques années après une jeune et belle romaine: folie de sexagénaire (je me sers ici des expressions de Mr Lecoy de La Marche) qui semble avoir été véritablement contagieuse dans la place qu'il occupait.

En 1751, à la nouvelle que les choses de l'Académie ne marchaient pas leur train le Surintendant, qui était alors, comme je l'ai dit, De Tournehem, envoya à Rome Monsieur de Vandières, pour étudier les besoins de l'école et les dispositions à prendre. De Vandières logea à l'Académie: il dut se convaincre que le rappel du Directeur était indispensable, et le rappel fut décidé.

De Troy chercha vainement, et sans s'humilier, il faut l'avouer, de parer le coup qu'il savait mérité, demanda des délais, et traîna au possible. Mais un jour il vit arriver son successeur en la personne de Natoire. Un profond découragement le saisit: il se sentit perdu; que serait-il allé faire à Paris, où il ne pouvait retrouver des amis? Le moment s'approchait: De Troy faisait pitié. La Providence ne voulut pas prolonger ses souffrances. On était arrivé au janvier 1752: un soir en sortant du théâtre De Troy fut attaqué par une fluxion de poitrine: il en mourut quelques jours après.

Sa famille avait disparu: il ne laissait pour héritière qu'une arrière-petite-nièce. Mais les affaires de l'Académie étaient parfaitement en règle; ce que Natoire constata dans sa lettre du 26 janvier à Orry, et ce dont il faut se souvenir: car bien rarement jusqu'alors cette louable régularité dans les comptes de l'Académie s'était vérifiée, et Natoire même oublia bien vite de l'y avoir trouvée.

Chapitre XIII.

Charles Natoire — Le *jeune troupeau* — Clérisseau et Lagrénée — La commande du Surintendant — La discipline à l'Académie vers le 1760 — L'affaire Mouton — Le Marquis de Vandières Marigny Ménars — La créance du directeur — Mort de Natoire.

Peu de personnes assurément s'asseyèrent sur le fauteuil directeurial de l'Académie de France à Rome mieux intentionnées que Charles Natoire.

Natoire avait attendu son tour sans impatience, il était parfaitement renseigné sur les besoins de l'Académie, il connaissait le milieu romain, il se trouvait dans la force de l'âge, ayant de deux ans seulement dépassé la cinquantaine, il jouissait d'une considération que les travaux exécutés au château de Versailles, à l'hôtel de Soubise, et au Louvre justifiaient largement.

Le Marquis de Vandières, qui probablement l'avait désigné à Tournehem, et qui maintenant occupait lui-même la place de Surintendant des Bâtiments, l'accompagna avec des instructions supplémentaires pour que toute occasion d'irrégularité ou de trouble fût éloignée. Le directeur devait indiquer aux élèves le sujet de leurs études, prendre ses repas avec les pensionnaires, veiller à la discipline, envoyer tous les trois mois au moins un état détaillé de la situation de l'Académie. Cette dernière précaution n'était pas inutile, car il se peut que de Vandières, tout en ayant pour l'artiste la plus vive considération, fît quelques réserves sur Natoire comme administrateur.

Selon l'exemple de ses devanciers Vandières fit aussi briller aux yeux de Natoire la Croix de St-Michel pour les services qu'il allait rendre; et l'ordre chevaleresque arriva à la troisième année du directorat.

Natoire soigna avec beaucoup d'affection son *jeune troupeau*, comme il l'appelait, et en élargissant la sphère d'activité des élèves procura de les lancer dans des travaux d'importance. Il assura, dès la première année de son arrivée, à Jean-Jacques Caffieri (qui était le plus ancien des pensionnaires) un groupe représentant la Trinité: l'œuvre devait orner le fronton du maître-autel à l'église de St-Louis. — Il fit promettre un autre *morceau* pour la même église à Augustin Pajou, qui venait d'entrer à l'Académie au mois de février. Il surveillait Barbeau, qui copiait *Le Baptême de Constantin* de Raphaël au Vatican, Doyen qui copiait d'après le Dominiquin, et Latraverse " maléficié de la nature, mais le poète et le bel esprit de toute la bande „, spécimen qui n'a manqué que rarement à l'Académie de France à Rome.

Le nouveau directeur proposa même au Surintendant d'envoyer un pensionnaire pour la gravure, ce qui ne fut pas accepté pour alors: il réussit dans une autre idée, celle de faire appliquer quelques élèves au paysage.

En fait de discipline la consigne reçue par Natoire était formelle, et Natoire ne pouvait tolérer d'infractions. Deux incidents assez graves le prouvèrent.

Charles Louis Clérisseau, architecte, s'était refusé à la production du certificat de communion pascale. Natoire le traita fort rudement, le menaça de se faire obéir le fouet à la main, et le chassa de l'Académie. Clérisseau après de longues réflexions présenta des excuses, et obtint d'être réintegré.

Le sieur Lagrenée aimait à faire le gascon, et menaça de couper les oreilles à un jeune homme inoffensif qui venait dessiner à l'Académie. Natoire fit son rapport au Surintendant qui infligea à ce Rodomont cinq semaines d'arrêts dans sa chambre, sous peine d'être renvoyé. Qui aurait dit

au pensionnaire, forcé à tant de méditations dans sa retraite involontaire, que la direction de l'Académie lui aurait un jour été confiée?

Un côté brillant, trop brillant, de l'activité de Natoire à Rome fut sa production d'artiste. Travailleur d'une rare ferveur Natoire reçut même une assez curieuse commande de la part du Surintendant. Vandières — qui n'avait pas pour rien de si étroits liens de parenté avec la Marquise de Pompadour — désira un petit tableau pour faire le pendant à trois gracieuses toiles de Boucher, Vanloo et Pierre qu'il tenait dans un boudoir bien réservé. La commande était piquante en cela que Vandières dans ce boudoir, *fort petit et fort chaud,* ne voulait que des nudités. Natoire choisit le sujet de *Léda et Jupiter changé en cygne:* acheva son tableau et l'envoya au Surintendant, qui, à vrai dire, en parut médiocrement content: il y avait probablement quelques voiles, et Vandières avait déclaré ne pas en vouloir.

Mais c'étaient les grand sujets, *Marc Antoine* et les *fresques* à St-Louis, qui animaient Natoire d'un vif enthousiasme: et ses envois annuels à Paris le témoignaient aussi. Il voulut cependant trop envoyer, trop exposer: et, si le reproche qu'on lui faisait de ne pas s'occuper suffisamment des élèves n'était pas juste, les critiques de ses tableaux à Paris se suivaient avec une aigreur, une malveillance qui l'inquiétaient et dont il avait le tort de se plaindre.

Crispé par les insuccès de Paris, de plus en plus absorbé par ses nouveaux tableaux, Natoire, après quelques années de directorat, était loin de faire de la discipline l'objet principal de ses attentions. Et voilà que l'éternelle question allait renaître, et que peu à peu au Palais Mancini on était retombé dans le désordre habituel.

Des élèves s'étaient endettés, et les créanciers les poursuivaient avec une publicité inconvenante pour l'Académie. On se moquait trop visiblement de l'autorité du directeur: un sieur Louis pensionnaire, au moment du départ en septembre 1759 alla jusqu'à l'insulte. On s'absentait du Palais

Mancini, il n'y avait pas d'imprudences que les élèves ne fissent, y compris celle des bains dans le Tibre, qui engloutit une victime, un sieur Nattier externe. On découchait, on allait à Frascati, à Tivoli pour plusieurs jours, plus d'une escapade de ce genre se trouvant favorisée par un abbé français Mr de Saint Nom. Il y eut même un pensionnaire, en octobre 1794, qui sans rien faire savoir au directeur fila tranquillement à Naples avec un comte Suédois qui l'avait invité.

Mais tout cela n'était rien en comparaison de l'affaire Mouton, qui éclata en 1767 et qui devait avoir un retentissement énorme.

L'histoire de Clérisseau fut alors renouvelée mais dans de bien plus grandes proportions.

Mouton architecte, et à son exemple Moneau sculpteur s'étaient refusés au devoir pascal. Dénoncés par le curé à Monseigneur le Vice gérant, Natoire avait été obligé à faire des démarches pour que le nom des élèves ne fût pas affiché à la porte de l'Église: et sans attendre les ordres du Surintendant avait fait partir de l'Académie les récalcitrants. Il en avait la faculté, même le devoir.

Mais le doux Mouton se récria: hurla en partant: arrivé à Paris il remplit la Cour et la Ville des plus amères plaintes contre Natoire. Ce qu'il débita sur le tort qu' on lui avait fait fut inouï: il réussit à porter son affaire au Châtelet. A force d'intrigues Mouton gagna sa cause, en faisant condamner Natoire à lui payer 20.000 l. d'indemnité pour l'avoir chassé, et aux frais du procès. Naturellement la nouvelle de cette victoire fut envoyée à toutes les *Gazettes* par le triomphant Mouton, qui criait même de vouloir faire afficher la sentence aux portes de l'Académie à Rome.

Natoire pouvait s'en appeler au Parlement, et effectivement présenta son recours: mais, absent, que pouvait-il faire contre les machinations de ce cher Mouton? Il dut encore s'estimer heureux que l'affaire se traînât longtemps, en lui donnant une tranquillité relative, qui se prolongea indé-

finiment: car ce Mouton enragé n'eut pas le temps de le mordre vivant, et dut se contenter d'une transaction avec ses héritiers.

Au milieu de ce tracas il est facile de s'imaginer comment les choses marchaient à l'Académie et à quel point était réduite l'autorité du directeur. L'Académie existait miraculeusement: elle suivait son chemin par une sorte d'impulsion naturelle, presqu'automatiquement. Aux yeux du monde l'Académie donnait de temps en temps quelques signes de vie, comme en août 1796 lorsque l'on plaça dans la cour du Palais la statue de Louis XIV; mais à l'intérieur. la fondation de Colbert présentait les symptômes de la consomption.

La Surintendance n'était pas à l'obscur de ce qui se passait, des pourparlers, du scandale: comment pouvait-elle tolérer que Natoire occupât encore sa place?

La chose était pourtant simple. Le Surintendant était toujours le même: le bon Abel-François Poisson avait bien pu varier son marquisat, en passant de celui de Vandières successivement à ceux de Marigny et de Ménars, mais n'avait pas quitté son poste, d'où il trônait dispotiquement selon la tradition.

Certes qu'il s'appelât Vandières, ou Marigny, ou Ménars, le Surintendant ne faisait plus de l'Académie de France à Rome une *chose personelle:* au moins il ne le déclarait pas. Mais au fond il était encore de l'école des Colbert et des D'Antin, jamais il n'aurait lâché Natoire, qui lui avait donné au commencement les preuves d'une si louable activité et qui lui avait peint le suggestif tableau pour son gai boudoir *si petit et si chaud.* Rappeler Natoire eût été avouer qu'il s'était trompé trop longuement et que l'ordre de St-Michel avait été sollicité hors propos. Les aveux de cette sorte n'étaient pas dans les bonnes règles de la Surintendance.

Le marquis Marigny garda même de si bons rapports avec Natoire, qu'il supporta pendant des années et des années

une telle confusion dans les comptes que tous les exemples précédents se trouvèrent surpassés. A un moment, moyennant les calculs de la sœur de Natoire et de Madame Veuve Wleughels (qui demeurait encore à l'Académie et aidait Mlle Natoire dans la tenue des livres), le Directeur se croyait de bonne foi en avance de l'énorme somme de 60.000 livres dépensées pour l'Académie.

Après des essais d'une arithmétique fort drôle on arrêta la somme à 9400 écus romains, mais il aurait été difficile d'expliquer comment la créance s'était peu à peu formée.

Lorsque l'abbé Terray remplaça en 1773 le Marquis de Marigny, il reçut une lettre de Natoire qui réclamait encore l'argent: mais l'abbé Terray ne fut que de passage, et après quelques mois les Bâtiments furent confiés à Charles-Claude Flahaut de la Billarderie, Comte d'Angivilliers.

Alors on vida le différend: mais pour commencer D'Angivilliers avait remercié Natoire de ses offres de continuer le service, et envoyé immédiatement à Rome, avec le titre de *Commissaire du Roy* pour rétablir l'ordre et réviser les statuts, Noël Hallé.

Quant aux comptes on les examina patiemment et on reconnut que l'on n'avait jamais calculé au juste le rapport des monnaies françaises avec les romaines. Le fait est que la créance de Natoire se dissipait comme un nuage. Il en resta bien peu, et avant que la liquidation fût finie Natoire n'était plus de ce monde: de façon que l'on s'arrangea avec ses héritiers qui touchèrent tous les six une rente viagère.

Au reste Natoire n'eut certes pas à se plaindre de la générosité du Marquis d'Angivilliers, qui lui obtint une retraite de 6000 francs, égale à ses appointements, plus un supplément de 1200 livres pour le logement s' il désirait rester à Rome.

Le vieil artiste, malgré l'amertume pour ce qui s'y était passé, quitta les larmes aux yeux l'Académie au mois de juillet 1775. Mais, come Errard et La Teulière et tant d'autres, Natoire ne pouvait s'éloigner de Rome que de quelques lieues.

Un de ses plus longs voyages en les deux années qu'il vécut encore fut Castelgandolfo. Et c'est sur cette colline enchanteresse que Natoire aimait rester, en chauffant sa vieillesse (il avait les années du siècle) au soleil qui dore le vieux château, en respirant la brise suave qui vient de la mer, en se promenant sous les admirables *galeries* de verdure. Vétéran de l'art Natoire ferma doucement les yeux le 22 août 1777.

Chapitre XIV.

Hallé commissaire du Roi — Joseph-Marie Vien — Une innovation logique et nécessaire — Les réformes de Vien — Les envois rétablis — Les pensionnaires en 1778 — David — L'activité de Vien — Lagrenée — Un directeur débonnaire — L'optimisme et ses conséquences — La création de la bibliothèque à l'Académie.

Noël Hallé, peintre du Roi, nommé Commissaire royal à l'Académie de France à Rome, n'avait qu'une mission administrative temporaire: il y alla rondement, n'eut jamais la pensée de s'attacher à l'Académie d'une manière durable comme La Teulière l'avait fait, améliora la condition matérielle des élèves, fit reporter au chiffre de 300 l. la subvention annuelle allouée pour leur entretien. Quatre mois s'étaient écoulés, la mission venait d'être remplie à la satisfaction générale ; Hallé s'en revint à Paris, toucha 6000 l. de gratification et reçut l'ordre de St-Michel: il n'avait pas perdu son temps.

Au départ d'Hallé le nouveau directeur, Joseph-Marie Vien, un autre des anciens pensionnaires au temps de De Troy, était entré en fonctions. Artiste éminent Vien se trouvait à la tête de tous les peintres d'histoire de l'époque; D'Angivilliers l'ayant vivement pressé d'accepter la place de Rome, Vien, poussé par le vif désir de rendre à l'art et à son pays un véritable service, n'osa pas nier à son Roi ce qu'il avait refusé aux souverains étrangers, qui lui avaient fait les offres les plus brillantes pour qu'il quittât la France. Il voulut cependant, en esprit sensé, que l'on fît une inno-

vation qu'il croyait de la plus grande nécessité: il mit pour condition de son acceptation la nomination à terme, et le temps fut fixé à six ans.

Pour la première fois le vieux cliché *le temps était expiré etc. etc.* devenait une vérité: les directeurs de l'Académie ne se seraient plus usés dans l'exercice de leurs fonctions, n'auraient plus offert le navrant spectacle d'un homme qui se voit prêt à se noyer, spectacle trop de fois répété à l'Académie avec tous les inconvénients qu'il est parfaitement inutile de rappeler. Ainsi l'innovation qui accompagna l'arrivée de Vien fut adoptée depuis alors comme une règle.

Au mois de novembre du 1775 Vien se trouvait au Palais Mancini: il était accompagné par sa femme, née Marie Reboul, artiste fort distinguée dans la peinture des fleurs, des oiseaux, des papillons. En peu de temps tout changea de face à l'Académie: Vien astreignit à la discipline (et il s'agissait cette fois d'une discipline réelle) les *externes*, défendit d'inviter des étrangers à la table commune, fit murer certaines petites portes par lesquelles les élèves sortaient et le désordre entrait. Vien avait uniquement pour but " le " progrès de ceux qu' on avait bien voulu lui confier, et " l'ordre général et particulier de la maison: ce qui n'est " pas peu de chose lorsqu' on veut s' en acquitter comme " on le doit „.

Un nombre considérable d'autres dispositions compléta la nouvelle organisation que Vien réalisa. Le cours de perspective fut rétabli, et confié à Coste " peintre d'architecture, " jeune, mais qui a beaucoup de talent „. Et l'on chargea un inspecteur, le fils du peintre Subleyras, de surveiller les ouvriers, arrêter les mémoires, dresser les devis, etc.

Quant aux pensionnaires Vien avait bien le droit de déclarer consciencieusement à D'Angivilliers: " Je ne scaurois " prendre plus de peine que je fais à l'avancement des " élèves „.

Vien croyait la copie indispensable, quoique " en général „

(ce sont ces paroles) " personne n'aime à copier si ce n'est " pour de l'argent „. Il tenait à la régularité des envois annuels à Paris. Depuis 1770 ces envois avaient été négligés: en 1778 il fut ordonné à chaque élève d'expédier tous les ans une copie de grand maître et un ouvrage original pour la fin de juin au plus tard. A vrai dire le jugement de l'Académie de Paris n'avait été guère favorable aux envois de l'année 1778; l'année suivante l'Académie mère constata un progrès sensible d'après l'examen des envois des pensionnaires, qui étaient pour l'architecture Renard, Crucy, Lemoine, et pour la peinture Le Monnier, Peyron, Renaud, Bonvoisin et David. Seulement pour les sculpteurs on jugea leurs études au dessous du médiocre.

A propos de David dont on louait la facilité, l'abondance, la couleur, tout en l'engageant à modérer et à concentrer son génie, les soins que le jeune artiste recevait de Vien étaient vraiment touchants. David, miné par un chagrin d'amour, traversait une période bien triste de cette vie qui fut troublée par tant d'orages; toute la délicatesse de Vien se révéla en cette occasion: un père n'aurait pu être plus prévenant, plus affectueux, plus dévoué. Ajoutons que Vien prêchait lui aussi comme Natoire par l'exemple: une bonne partie de ses 179 tableaux fut pensée à Rome, où il en travailla plusieurs. Mais tandis qu'au Salon de Paris Natoire avait vu ses tableaux massacrés par la critique, Vien y obtenait régulièrement les plus éclatants triomphes. Il suffirait de citer *Briséis* et *Priam*, les toiles magistrales, pour donner une idée de la hauteur d'art que Vien atteignit à Rome malgré les soucis de la gestion académique.

Vien avait fini son temps: six années avaient été occupées par lui à Rome sans aucun bruit, mais fort profitablement. Ayant relevé l'Académie par tous les moyens, établi en 1777 une exposition régulière annuelle à Rome des ouvrages des pensionnaires, exposition " veue favo- " rablement par les seigneurs romains et les artistes „ Vien légua encore à son successeur un règlement, qui ne planait

point dans l'abstraction, mais qui était destiné à faire durer l'Académie dans cette bonne condition où elle se trouvait grâce au courage, à l'autorité, à l'exemple pratique de travail, de probité, de dignité du directeur.

Vers l'expiration du terme, D'Angivilliers fit accorder à Vien un logement à Paris; cette faveur et la pension de 2000 l. étaient bien méritées par l'artiste de génie, de cœur, de caractère.

Louis Jean François Lagrenée, le successeur que le Roi donna à Vien, se trouvait comme lui classé parmi les artistes d'une valeur reconnue, indiscutable. Il ne croyait peut-être pas au verbe de Joseph-Marie Vien, prêt à proclamer que la partie négligée de l'art, l'historique, était le fondement de la peinture, et qu'en dehors d'elle il n'y avait point de salut, et qu'au plus il ne s'agissait que de choses frivoles. Mais il concevait également l'art d'un point de vue élevé: il était même plus poète que Vien astreint au positivisme de l'histoire.

Ainsi pour la délicatesse du coloris et l'élégance des figures, soit en France soit en Russie (où il était resté assez longtemps, appelé par l'Impératrice Élisabeth), on avait donné à Lagrenée le surnom d'Albani, le peintre des Grâces.

Lagrenée, honnête mais faible, fut un directeur débonnaire; cette qualité, surtout dans ce temps-là de fermentation des têtes, profita peu aux élèves et nuisit à lui-même et à sa famille.

En décembre 1781, peu après son installation, Lagrenée écrivait à son chef des grands éloges sur les pensionnaires, qui ne lui avaient pas donné l'occasion d'user de rigueur, et il se vantait de " pouvoir faire par la douceur ce que " d'autres n'ont pu par la sévérité „. Il continuait largement des variations sur le thème de la liberté à laisser aux élèves: — variations que le Sieur Pierre, ex-pensionnaire, premier peintre du Roi et confident de D'Angivilliers, appelait tout bonnement des *lieux communs*.,Et il finissait par cette théorie digne d'un La Palisse:

“ Pour bien peindre il faut le vouloir, il faut se bien porter, “ il faut être épris, il faut avoir le cœur tranquille et en “ paix, et c'est ce que je veux procurer aux élèves „.

D'Angivilliers resta quelque peu surpris des théories du directeur, il répondit qu'une *indépendance complète,* à son avis, *ne pouvait convenir qu'aux génies mûrs.* Lagrenée protesta alors qu'il n'était pas attaché à son opinion, et qu'il se “ vouait à la pénétration et au choix de son supérieur „ et que les élèves attendaient “ avec docilité „ le nouveau règlement qui était annoncé.

Mais évidemment Lagrenée venait de se déclarer: il n'était pas du tout l'homme au poignet de fer que les temps qui s'approchaient auraient exigé.

Le règlement en question était celui que Vien avait inspiré, et probablement rédigé.

Quelques articles concis, laconiques déterminaient:

1° L'emploi des heures de la journée: — le lever à cinq heures du matin, l'étude d'après le modèle et la pose *chacun* (des élèves) *leur semaine,* le repas à midi et demi et à huit heures du soir, la rentrée au Palais de l'Académie à dix heures du soir l'hiver, à onze l'été;

2° Les travaux et les études: perspective d'après le livre du P. Pozzo, anatomie d'après l'écorché de M. Houdon;

3° L'envoi annuel, et l'envoi de la copie *faite pour le Roy* pendant les quatre années du séjour;

4° L'habillement *selon la propreté, la simplicité,* le goût: — ratiné et drap pour l'hiver, camelot ou un *quid simile* pour l'été, pas de galons;

5° L'ameublement et la fourniture des couleurs et des palettes aux peintres, de la selle et de la terre pour modéler aux sculpteurs;

6° Les voyages à Naples et dans les environs de Rome.

Le règlement ne touchait que vaguement à la discipline, et pourtant, toujours comme pour le passé, le grand danger pour l'Académie et la grande nécessité d'y pourvoir étaient là. Et l'optimiste Lagrenée eut à faire une bien triste expé-

rience de ce que ses théories rapportaient en fait de moralité aux élèves.

Un Barthélemy-François Giardini (dont le nom se prononçait par corruption Chardigny) noua un roman d'amour avec une des filles du directeur, et la persuada à fuir avec lui, en prenant à Madame Lagrenée les clefs de l'appartement pendant qu'elle dormait. La demoiselle avait reçu l'*ancienne éducation*, trouva que Chardigny lui avait conté suffisamment fleurette, et passa la missive à sa mère. Le pensionnaire fut renvoyé par ordre du Surintendant: il empocha cent écus de France pour s'en retourner, et lança au dernier moment la flèche du Parthe en disant " qu'il " comptait éclaircir cette affaire à Paris „. Mouton avait fait école, comme on voit. Le pauvre directeur vit au lointain ses vieux jours troublés à Paris: mais il n'y eut que la menace. Car après tout le Comte D'Angivilliers déclarait qu'en 1786, comme cent ans auparavant, l'on ne devait pas oublier que *la pension de Rome était une pure grâce du Roy*.

C'est à Lagrenée que l'Académie fut redevable d'une bibliothèque à l'usage des élèves.

Lorsqu'il était pensionnaire le sieur Lagrenée en avait parlé à son directeur, Natoire, qui ne l'avait pas écouté. Maintenant se trouvant lui-même à la tête de l'Académie il plaida la cause avec une grande chaleur.

" Vous savez „ il écrivait en mai 1772 au Comte D'Angivilliers " que la peinture et la sculpture tirent leur pro- " duction de l'histoire et des poëtes. Or, si les pensionnaires " ne sont point à portée de trouver ces livres sous la main " pour cultiver et nourrir leur génie, le génie vide de " pensées n'engendrera que des sujets rebattus, au lieu de " sujets neufs dont l'histoire est inépuisable „.

La plus étrange des objections fut opposée aux justes désirs de Lagrenée: on observa que la bibliothèque serait bien vite dissipée.

Mais Lagrenée ne cessa point son insistance, il ne renonça

pas à son idée. Ayant trouvé un petit fond de livres d'occasion il obtint l'autorisation de l'acheter.

Ainsi finalement en 1785 l'Académie de France à Rome eut une bibliothèque, posséda 77 volumes. Ce qui n'était pas un trésor, mais pouvait se calculer une richesse en comparaison des deux ouvrages qui formaient toute la bibliothèque de l'Académie en 1735.

Au mois de juillet 1787 Lagrenée recevait l'annonce que dans trois mois Mr Ménageot irait le remplacer. En retournant à Paris il obtint comme Vien 2000 livres de pension et le logement.

Lagrenée ne pleura pas au départ: il dut même se sentir providentiellement soulagé après ce qui lui était arrivé: il en fut très content lorsqu'il sut ce qui se passa à l'Académie sous son successeur.

Chapitre XV.

Ménageot — L'Académie en 1787 — Un directeur mécontent — L'élection de Suvée — Le décret 25 novembre 1792 — Les troubles de Rome — Ménageot et les Académistes à Naples — Les décrets du 1793 et du 1795 — La requête d'un costume officiel — Suvée — Départ retardé — Suvée à Rome — Le Palais Mancini — La Villa Médicis — L'acte d'échange de l'an XI.

" Que je félicite mes prédécesseurs d'avoir vécu icy dans " d'autres temps! „

Voilà le cri du cœur de François Guillaume Ménageot en août 1790, après deux ans et demi de directorat.

Ménageot aussi était arrivé en 1787 avec les meilleures intentions.

L'Académie aurait dû être un foyer d'art ed un foyer de famille, une pépinière de travailleurs faisant honneur à leur pays et de braves gens guidées par le sentiment de leur dignité, du devoir, de l'honnêteté. Lui aussi, François Guillaume Ménageot, avait apporté des instructions précises modifiant sur quelques points les anciennes; les élèves devaient respecter scrupuleusement les mœurs et les usages de Rome (pour éviter un autre cas Mouton): ils pouvaient en hiver ne se lever qu'à six heures et demie: mais il leur était absolument défendu d'avoir des ateliers hors du palais.

On aurait cru que toutes les précautions étaient enfin prises pour qu'il n'y eût plus à l'avenir des incidents désagréables, et que tout marchât sur des roulettes. — Et cependant l'Académie répondait si peu aux soins du directeur,

qui se tenait toujours sur le qui-vive, et si peu aux espérances du comité de l'Académie de Paris qui examinait les envois, que Ménageot était réduit à implorer son rappel.

Ménageot n'était pas un optimiste: il jugeait au contraire impitoyablement le milieu artistique romain. Son ambition était d'aider, si possible, " à la prééminence dont l'école " de France se trouvait en possession „. Quant aux artistes italiens le directeur ne les ménageait guère. Voici ce qu'il écrit le jour de l'an 1768, à propos de l'*écolle de peinture romaine*: " Il n'y a absolument personne qu'on puisse citer " si ce n'est qu'un *sculpteur* vénitien, nommé Canova, qui se " distingue par un véritable talent „.

Ainsi avec un peu de confusion entre la peinture et la sculpture, la gifle à l'art italien était atténuée.

" L'on ne conçoit pas „ continuait Ménageot, " comment, " au milieu de tant de belles choses, l'art peut être tombé " dans un goût aussi pauvre, aussi maniéré, en un mot aussi " éloigné des grands maîtres et de la nature „.

Il est permis de croire que Monsieur Ménageot était trop sévère dans ses appréciations: mais si, d'après l'opinion du directeur, les élèves n'avaient désormais à Rome pas grande chose à gagner comme technique, ils se trouvaient au contraire eux-mêmes " observés plus que jamais „. Cela n'arrivait pas tout-à-fait sans raison, car il y avait parmi les pensionnaires " beaucoup d'imprudens, pour ne pas dire " plus, parlant et se conduisant avec bien peu de mesure ... " ce qui donne une impression généralement défavorable „.

Malgré cette situation de l'Académie les " usages accou- " tumés „ étaient respectés; les pensionnaires allaient le jour de l'an, directeur en tête, présenter leurs souhaits à Mr le Cardinal de Bernis: l'exposition avait lieu à la St-Louis: le mouvement extérieur était régulier.

Mais pour ce qui touchait à l'intérieur les doléances du directeur étaient assez fréquentes et essentielles. L'esprit de liberté et d'égalité rendait la place directeuriale bien différente de ce qu'elle était autrefois " dans le temps où les

" jeunes gens ne se croyoient pas l'égal de leur directeur, " et que l'on avoit égard aux différences d'âges, etc. „.

" Rien ne me fera rester „ déclarait Ménageot à D'Angivilliers " lorsque je ne pourrai plus être à l'Académie con- " venablement, et que je ne serai que comme le commis de " douze jeunes gens; ..... et je ne puis vous dissimuler que " j'ai bien de raisons de le craindre „.

L'artiste était en proie à la déception: et l'impossibilité de continuer les études de son tableau de Coriolan, à cause de sa vue affaiblie, augmentait son découragement.

En 1791 on fit encore à Rome, comme à l'ordinaire, l'exposition pour la fête de St-Louis: mais seulement cinq élèves avaient été prêts, les autres se trouvaient en retard, malgré tout ce que le directeur avait *pu dire et faire.* " Les " exhortations et les prières font peu dans un temps où l'on " croit que la subordination la plus douce est une entrave " à l'usage de la liberté.

" Je ne néglige rien de tout ce qui peut être employé " dans la circonstance délicate où nous nous trouvous ici " pour prévenir tout ce qu'il y aurait à craindre „.

Toute la correspondance de Ménageot enfin se ressent à ce moment d'une préoccupation que les faits étaient en train de justifier.

A Paris on n'entendit pas la voix du directeur: elle se perdait dans l'orage qui se déchaînait et qui renversait tout le passé.

Les Bâtiments avaient aussi été ébranlés: D'Angivilliers, membre de deux Académies, personnellement fort attaché à Louis XVI, n'avait pas cru prudent de rester en France, et avait émigré à l'étranger, en se fixant à Altona, où il mourut en 1810.

Puisque le bureau des Bâtiments avait été bouleversé par la crise générale, l'Académie de peinture dut s'occuper elle-même de donner un successeur à Ménageot, qui n'avait cessé d'insister pour être délivré de ses attributions et en plus se protestait malade.

Le *Journal* du graveur Jean-Georges Wille nous met au courant des incidents de l'assemblée qui eut lieu le 20 novembre 1792 à l'Académie de Peinture et de l'élection du nouveau directeur de l'Académie de France à Rome.

On commença par " des grands débats sur le mode de " cette élection, qui durèrent un temps infini; mais le calme " revint, comme de raison „. Au premier scrutin sur 64 votants le citoyen Suvée eut 32 voix, le citoyen Vincent en eut 17: le reste des voix fut dispersé. Dans le second scrutin le citoyen Suvée eut la supériorité " par laquelle il étoit " nommé Directeur de l'Académie de Rome „.

Joseph-Benoist Suvée, qui devait rendre à l'Académie de France à Rome les plus inoubliables services, et dont le jour de gloire est enfin arrivé, resta néanmoins pendant de longues années un directeur *in partibus*.

Avec la nomination de Suvée l'Académie de peinture avait dit son dernier mot: car on allait bientôt décréter son abolition.

Quatre ou cinq jours après cette nomination le citoyen Romme, au nom du Comité d'instruction publique, lut à la Convention un rapport sur la pétition de plusieurs artistes qui demandaient la suppression des Académies de peinture et d'architecture.

" Vous voyez sans doute avec peine, législateurs „ (rapportait le citoyen Gilbert Romme, qui siégeait au sommet de la Montagne, et dont le chef-d'œuvre fut l'année suivante le *Nouveau calendrier* civil aux noms si poétiques) " des corporations sous le nom d'Académies, dont plusieurs " furent créées pour servir la vanité et l'ambition des cours " bien plus que par amour pour les progrès de l'esprit " humain, insulter encore à la révolution française en " restant debout au milieu des décombres de toutes les " créations royales „.

Le rapporteur parlait ensuite des élèves " dignes des " regards et de l'appui de la nation, envoyés à Rome pour " exercer leur crayon et dérober le secret du génie en copiant

" les chefs-d'œuvre échappés à la faux du temps „. Il les présentait comme " mal logés, mal nourris, impitoyablement " délaissés, pendant que le directeur vit somptueusement " au milieu des attributs de la royauté qu'une cour orgueil- " leuse a fait placer dans le palais qu'il habite, et déploie " le faste insolent d'un représentant royal de l'ancienne " diplomatie „.

Le citoyen trouvait cette place de directeur " inutile, " nuisible même à l'esprit de l'institution: ce n'est pas au " milieu des productions des Raphaël et des Michel-Ange " que des artistes, dans la vigueur de l'âge, pourront être " dirigés avec fruit par un *homme inférieur à ces grands* " *maîtres* et déjà lui-même glâcé par l'âge „.

Naturellement, puisqu'il était fort difficile de trouver un artiste sinon supérieur au moins égal au Buonarrotti et au Sanzio, et avec cela dans la fleur de l'âge, le comité proposait de supprimer la place de directeur de l'Académie de France à Rome, d'autant plus que " la Nation y aurait " gagné environ 50.000 livres par an „: autre assertion d'une colossale exagération.

La Convention approuva la suppression de la place de directeur de l'Académie de France établie à Rome: l'établissement fut mis sous la surveillance immédiate de l'Agent de France. Le conseil exécutif devait s'occuper d'en changer " sans délai le régime, pour l'établir sur les principes de " liberté et d'égalité qui dirigent la République françoise „.

Mais la suppression du directorat n'impliquait pas la suppression de l'Académie à Rome; tel a été de tous les temps le respect de l'art en France que l'école artistique nationale dans le *caput mundi* trouva grâce devant les citoyens législateurs, même au moment où la fureur aveugle de tout renverser était à l'ordre du jour.

La fondation de Colbert résista même l'année suivante, en 1793, lorsqu'à la suite d'un rapport de David même, délirant — qui l'aurait dit? — contre l'*animal qu'on nomme académicien,* les Académies de Paris furent supprimées.

Ménageot avait reçu à quelques jours de distance la nouvelle de la nomination de Suvée et celle de la suppression de la place de directeur, et se préparait à faire sa consigne selon la disposition du décret 25 novembre 1792. Tout à coup voilà qu'une émeute populaire éclate à Rome et que la position de l'Académie y devient très difficile.

Le Palais Mancini se trouvait trop en vue, les pensionnaires étaient *trop observés* pour que Ménageot quittât son poste, en déclinant cette responsabilité dont le récent décret l'avait délivré. Puisqu'il y avait du danger Ménageot, noble cœur d'artiste, était prêt à le partager avec les pensionnaires.

Ménageot réunit donc autour de lui le personnel des jeunes artistes qui, d'après la note que Lecoy en donne, se composait des peintres Garnier, Meynier, Girodet, Reata, Lafitte, Fabre et Gounaud, des sculpteurs Dumont, Girard, Lemot et Bridan, et des architectes Lefebure et La Gardette. Tous étaient bien préparés à la défense.

Mais après tout qu'est-ce qu'il s'agissait de défendre? Non l'honneur de la nation française, car l'émeute n'était pas particulièrement dirigée contre la France, non le décorum de l'Académie. A quoi bon alors jouer la partie puisque l'enjeu n'était ni patriotique, ni artistique?

Cette observation fut avancée probablement par Nicolas Jean Hugon de Basseville, secrétaire de la légation française à Naples, qui était venu à Rome chargé d'une mission particulière, et conseilla vivement à Ménageot de se réfugier à Naples auprès de l'Agent M. de Mackau. Le conseil était prudent et opportun, et Ménageot le suivit. Hugon de Basseville avait sauvé les artistes français: mais il allait lui-même être victime de la populace qui l'assaillit sur le Corso, parce qu'il avait fait porter à ses gens la cocarde tricolore, et l'assassina. C'était le triste janvier 1793.

Sept mois après le Conseil exécutif émanait les dispositions dont le décret du novembre 1792 l'avait chargé à l'égard de l'école artistique de Rome.

Le principe de la subvention officielle aux artistes était gardé, mais il paraissait que Rome ne devait plus avoir le privilège d'héberger les jeunes artistes, comme si la possession de tant de monuments, tableaux, galeries et raretés d'art eût été un péché. En effet le premier article de ce décret 1 juillet 1793 n'admet plus l'exclusivité de l'École artistique à Rome: on y parle des élèves qui ayant remporté le premier prix de peinture, sculpture, et architecture sont destinés à étudier " soit en Italie, soit en Flandre, soit " sur le territoire de la République „.

L'essentiel pour les pensionnaires de Rome était qu'ils allaient continuer dans leur droit et dans leur position. Le décret déclarait expressément que chacun des élèves précédemment envoyés à Rome " pour y être entretenus aux " frais de la Nation Française jouira pendant l'espace de " temps qui lui reste à parcourir jusqu'à la fin de ses cinq " années „ de la pension annuelle de 2400 francs " payée " par la Trésorerie nationale „.

Mais puisque les concours pour les prix avaient continué et les Académies avaient été fauchées, qui allait juger dorénavant ces concours? Pour cette année 1793, par exemple, le sujet du concours de peinture était beau, magnifique même pour des jeunes républicains, *La mort de Brutus;* les concurrents étaient nombreux. On voulut alors rendre hommage à la clairvoyance de la masse, théorie qui est une erreur absolue dans le domaine de l'idéal: on constitua un jury plus nombreux que les concurrents. Cinquante citoyens, dont l'incompétence en fait d'art était hors de doute, constituèrent la commission qui devait prononcer le jugement. L'aréopage ne décerna aucun premier prix.

En 1794, 1795, 1796 il n'y eut pas de concours. L'Académie de France à Rome, devenue *École nationale des arts*, ne donnait pas des signes visibles de vie: mais ses trois éléments, directeur, élèves, installation, existaient: il ne s'agissait que de les réunir, opération qui malgré sa simplicité exigea huit ans.

Le directeur à vrai dire se trouvait en position auxiliaire, sans avoir commencé son service. Suvée avait été nommé: peu après le décret de la Convention avait supprimé son fauteuil directeurial; mais il était évident que l'Agent de France à Rome ne pouvait avoir pour l'École nationale des arts qu'une mission temporaire et de simple vigilance. Il fallait un chef à l'école et le nom de Suvée s'imposait par son mérite et son intégrité: pas de concurrent possible: on était tous d'accord, même avant que Suvée reçût en 1796 la confirmation de son mandat.

Les élèves, revenus naturellement de Naples à Paris, n'attendaient que la reprise de leurs études.

Le Palais Mancini, devenu à son tour *Palais national*, était complètement à leur disposition.

La reconstruction, pour ainsi dire, de la fondation Colbert eut pour base le décret 25 octobre 1795 (3 nivose an IV), le fameux décret réorganisant l'instruction publique et les corps savants.

Ce décret s'occupe particulièrement de l'École des Beaux-Arts à Rome, au titre V, articles 5, 6 et 7.

Le Palais national conserve sa destination.

L'établissement sera dirigé par un peintre français, ayant séjourné en Italie, nommé par le Directoire pour six ans.

Les artistes français désignés à la pension par l'Institut (réunion des anciennes Académies de Paris), nommés par le Directoire, résideront cinq ans au Palais National, où ils seront logés et nourris aux frais de la République " *comme par le passé* „, indemnisés de leurs frais de voyage etc.

Le brave citoyen, rédacteur du document, ne s'était probablement pas aperçu que ce *comme par le passé* tombé de sa plume était une cuisante ironie de ce renouveau auquel toutes les dispositions républicaines visaient. Cette larme versée sur un temps que tout bon patriote devait détester prouvait aussi à quel degré d'exagération avait dû monter le citoyen Romme pour écrire le rapport dont on a parlé plus haut. Romme malheureux! ses anathèmes lui avaient été fatals: arrêté lui-même, il avait fini par le suicide.

Désormais rien n'aurait dû différer la réouverture de l'École artistique: mais il fallait patienter: les temps n'étaient pas encore favorables.

Au mois de septembre 1797 (fructidor, an VI), Suvée reçut des nouvelles instructions: mais la guerre empêcha encore une fois le départ.

Le *Palais national* avait été reconnu français dans le traité de Tolentino, où on avait bien déclaré que le palais " sera remis sans dégradation „.

Mais l'année suivante, 1798, la dégradation était arrivée, non par le Pape, mais par les Napolitains qui ravagèrent le Palais comme l'auraient fait ces hordes barbares dont Rome gardait si funeste mémoire.

Par un curieux contraste, pendant que des actes d'un vandalisme effréné ruinaient à Rome l'installation de l'École nationale des Beaux-Arts, les pensionnaires qui se trouvaient à Paris, n'étant pas occupés à des ouvrages sérieux, se préoccupaient d'un argument auquel ils attachaient la plus grande importance, le choix d'un *costume officiel*.

Le Noël 1798 (5 nivose an VII) les sieurs Bridan, Lagardette, Lafitte, Lemot — qui jadis avaient fait partie du bataillon Ménageot — et leurs collègues Gois, Normand, Landon, tous " pensionnaires de l'Académie de France à " Rome „ (ils gardaient le titre d'autrefois), envoyaient une pétition au Citoyen Ministre de l'intérieur pour obtenir un " costume distinctif „ dont le projet avait, paraît-il, précédé les graves évènements qui déplacèrent l'Académie de Rome.

Ce costume dont les signataires produisaient le " type „ et exaltaient les avantages " pour conserver la dignité de " la Nation Française „ n'était pas inspiré à la *simplicité* que le règlement manipulé par Vien avait ordonné.

Le costume que la coopérative de trois sculpteurs deux peintres et deux architectes venait de créer comprenait:

1° l'habit français *bleu national*, revers en velours, broderie en argent, ganses et olives;

2° gilet et pantalon en casimir *serin*, boutonnière à la hussarde, cordonnet *bleu-ciel* ;

3° bottines avec gland tombant sur le devant : chapeau rond avec ganse.

Les pétitionnaires " réunis et à la veille de retourner dans " un séjour depuis longtemps consacré à l'étude des Beaux- " Arts „ croyaient indispensable l'uniforme. C'était un peu la tendance de l'esprit français.

Le citoyen Letourneur, ancien conventionnel, en sa qualité de ministre de l'Intérieur, reçut la requête des pensionnaires, et en donna certainement connaissance au sage Suvée, qui dut proposer de n'en point tenir compte.

Enfin l'an IX, Suvée écrivait le 28 ventose envoyant au Citoyen Ministre de l'Intérieur, la demande formelle d'aller à Rome, car " la paix venant d'électriser la jeunesse qui se " consacre aux arts.... le moment de mettre en organisation " l'École en Italie était arrivé „.

Ce document est essentiel, quoique inédit jusqu'au présent. Le programme de l'École artistique y est tracé par une main sûre avec un coup d'œil de maître : on voit que c'est un homme aux idées larges, mais au sens pratique et éclairé qui écrit.

Suvée rappelle qu'il aurait dû être autorisé à partir pour Rome depuis l'an VI " à l'effet de s'y concerter, dès le " moment de son arrivée, avec le Commissariat du gouver- " nement françois pour toutes les mesures à prendre afin " de rétablir sans délai le local de l'école et le logement des " artistes..... „.

La partie de la finance occupe ensuite Suvée, soit par rapport à l'emploi de l'argent destiné à l'école depuis l'an VII, soit pour les provisions à faire à Paris même. Il avait commencé à acheter des mannequins, à faire " couper des " vêtements les plus usités chez les anciens Grecs et les " Romains pour vêtir ces mannequins..... étant indispensable " d'établir et d'encourager l'étude du drapé „. Il ne dédaigne pas de penser à ce qu'il faudra importer en fait de linge, de couverts, etc.

Suvée ne paraît pas enthousiaste du Palais National comme siège de l'école. Les Commissaires du gouvernement français avaient rapporté que ce Palais était " peu propre " à recevoir le nombre actuel des élèves „ et que l'Académie aurait pu être placée plus avantageusement " dans " l'édifice de la Villa Médicis „. Le Ministre de l'Intérieur avait même déjà été " autorisé à concerter avec le Ministre " des relations extérieures les moyens d'opérer cet échange " avec le gouvernement Toscan „.

Suvée prudemment fait ses réserves sur l'utilité que présenterait le passage du Palais Mancini à la Villa Médicis; il en doute " à moins que le gouvernement ne soit à même " d'y ajouter une partie du Couvent des Minimes Français, " qui est attenant à cet édifice, et dont la Société a été " détruite pendant la révolte „. Il proposerait pour son compte le Palais Farnese ou la Farnesina (1). Même l'achat de cette propriété, si possible, serait prôné par Suvée. Car il s'agirait d'une " véritable conquête faite sur les arts dans " Rome: il serait de la grandeur de la République de " pouvoir offrir un objet d'étude et d'émulation à toutes " les Nations à 900 lieues de la résidance *(sic)* de son Gou- " vernement „.

Suvée donc sollicitait pour être autorisé à se rendre à Rome: les pensionnaires de leur côté chantaient la même chanson. Et dans une pétition au Citoyen Ministre ils affirmaient que " puisque la paix avait ramenée la victoire, ils " sentaient tous l'impérieux besoin d'aller visiter et habiter " ce sol propice aux arts comme aux artistes, qui offre encore " aujourd'hui plus de monuments à l'étude qu'aucun lieu du " monde, Rome... le terme de tous les vœux „ etc. etc. Les pensionnaires demandaient eux aussi que l'on fît partir promptement leur directeur: car " ce ne sera „, disaient-ils, " que

(1) Éternel soupir des Français artistes, et non artistes; même les agents en chef des finances françaises en Italie la convoitaient: il y a en effet dans les Archives de la Villa Médicis un rapport de l'agent Reboul qui en parle le 5 prairial an VII.

“ quand nous le verrons nous en tracer la route que nous “ oserons nous flatter enfin d'approcher du moment qui doit “ mettre le comble à notre espérance „.

D'après ce document, dont j'ai trouvé une copie aux archives de la Villa Médicis, on voit que la jeune république n'avait pas tué la vieille rhétorique.

L'an X (1801), Suvée partit enfin pour la Ville Éternelle, et nous savons qu'il y arriva en octobre, car Mr Dufouruy, Commissaire du Gouvernement Français pour les Beaux-Arts en Italie, l'en félicite en date du 10 frimaire an X (2 novembre 1801).

Le Palais Mancini se trouvait dans un état de dévastation complète: Suvée nous le dit dans une de ses lettres.

Les Napolitains n'avaient rien laissé au Palais de France: tout ce qui était dans l'étage supérieur, où habitaient les pensionnaires, et dans les greniers avait été détruit. Il n'existait pas une porte, pas une fenêtre. Ils avaient également dévasté tout ce qui se trouvait dans les cuisines pour en arracher le fer et le plomb: les statues de plâtre étaient brisées ou avaient été emportées à Naples; les tapisseries et les glaces avaient également été enlevées. On avait brûlé jusqu'aux piédestaux des statues, les bancs et les tables du modèle, tous les *ustensils* pour l'exercice des arts.

“ Je n'ai pas trouvé une chaise pour m'asseoir, ni un lit “ pour reposer „, ajoutait le Directeur.

Suvée faisait encore d'autres reproches au Palais Mancini. La maison n'offrait pas de locaux suffisants pour loger les pensionnaires, pas d'ateliers possibles: — ce qui excusait les élèves qui cherchaient d'ateliers ailleurs, mais qui produisait l'isolement et “ ces semences de division qui font “ naître l'esprit de parti, si nuisible aux arts et si déplo- “ rable „. Il y avait même “ gêne et inconvenance du lieu „, le palais étant situé dans la partie de la ville “ la plus “ bruyante „: l'hiver on y grelottait, l'on y étouffait l'été.

Suvée, après avoir versé quelque larme sur la ruine du Palais Mancini, était monté au Pincio pour revoir cette

Villa Médicis, où, d'après les rapports du Commissariat du Gouvernement Français, l'École nationale aurait été bien placée.

Les Napolitains avaient fait en 1798 le même chemin: et après avoir brûlé sur place au Palais Mancini la litière qui se trouvait dans le rez-de-chaussé, qu'ils avaient réduit à écurie, avaient fait leur visite à laVilla Médicis. Et ils avaient continué leur œuvre de dévastation, avec d'autant plus d'acharnement que la Villa était propriété de la Toscane, et que la Toscane subissait alors l'influence française.

L'ancienne Villa avait eu son époque d'éclat extraordinaire: mais lorsque la fortune des Médicis avait commencé à baisser l'exportation des merveilles d'art, qui rendaient la Villa un admirable musée, avait également commencé.

L'incomparable Vénus avait fait le voyage de Florence en 1665 par ordre d'Innocent XI, précédée et suivie par un cortège imposant. Il avait fallu du temps et de la bonne volonté pour réduire au néant une villa qui avait 128 statues, 54 bustes, 8 sarcophages, 28 bas-reliefs, 31 colonnes de marbre ancien etc.; mais on y avait presque réussi.

La propriété était tombée au siècle XVIIIe, par droit de succession, dans les mains de la Maison de Lorraine et d'Autriche. Celle-ci tint si peu à la Villa qu'on en décida en 1787 la vente pour 80,000 écus florentins (environ 340,00 frs.).

Aucun acquéreur se présenta pendant plusieurs années.

Lorsque l'ancien duché de Toscane fut érigé en royaume d'Étrurie par le traité de Lunéville, et le royaume fut donné au jeune Louis de Parme dont le père avait été dépossédé par Napoléon, la Villa Médicis passa naturellement au nouveau Roi.

Et c'est avec les ministres de Louis de Parme, Roi d'Étrurie, Enfant d'Espagne, que le Gouvernement Français eut à traiter pour obtenir la Villa Médicis.

Le 7 fructidor an X de la *République française une et indivisible,* le Ministre del'intérieur lançait de Paris l'heureuse nouvelle au citoyen Suvée, à Rome, avec cette lettre:

Liberté *Égalité*

" Je vous annonce, citoyen, que Sa Majesté le Roi " d'Étrurie a accepté le Palais où l'École des Beaux-Arts " est établie à Rome, en échange de la Villa Médici, et " que rien ne s'oppose à ce que l'École soit transférée dans " un lieu où les artistes désirent depuis longtems de la " voir placée. Je vous invite donc à prendre les mesures " nécessaires pour que cette translation puisse avoir lieu " le plus promptement possible.

" Je vous préviens que d'après votre demande j'ai fait " connaître aux élèves de l'école française des Beaux-Arts " qu'ils devaient se rendre à Rome au mois de Vendé- " miaire prochain, pour y continuer leurs études, et qu'à " cette époque l'arrêté du cidevant Directoire Exécutif du " 2 fructidor an VI, et le règlement intérieur dressé par " une Commission d'artistes le 25 ventose an VII, seraient " mis en activité.

" Je n'ai pas cru qu'il fût nécessaire d'augmenter le " nombre des élèves qui doivent se rendre à Rome, ni d'en " admettre à la pension provisoire à Paris, pour parvenir " à rétablir dans l'école l'équilibre interrompu depuis 1793; " il m'a paru plus simple d'inviter l'institut national à ne " distribuer des grands prix que tous les deux ans, jusqu'à " ce que par la suite le nombre des élèves soit réduit à " celui qui est fixé par l'art. 5 de l'arrêté du 2 fructidor „.

On signa l'acte d'échange du Palais Mancini avec la Villa Médicis à Florence le 18 mai 1803 (16 ventose an XI): aucune indemnité fut allouée ni d'une partie ni de l'autre pour la plus-value de la propriété. Le terme de la ratification était fixé à deux mois: mais par suite des difficultés et des circonstances imprévues elle n'eut lieu que le 8 octobre 1804 (14 vendémiaire an XIII).

Mais à ce jour il y avait déjà presque dix mois que l'École nationale se trouvait installée à la Villa Médicis.

QUATRIÈME PARTIE

L'Académie à la Villa Médicis

Chapitre XVI.

La Villa Médicis — Figures oubliées — Les conditions de la Villa en 1803 — Le directorat de Suvée — L'homme et l'artiste — Intérimat de Paris — Les pensionnaires en 1807 — Nouvelles catégories — Le premier pensionnaire compositeur de musique — Le Thière — L'ordonnance 4 août 1816 — Guérin — Ses secrétaires — Vernet — Ingres — Les secrétaires perpétuels de la Classe de Beaux-Arts à l'Institut — Schnetz — Alaux — Les troubles de Rome en 1849 — L'Académie à Florence — Les derniers directeurs — Fleury, Hébert, Lenepveu, Cabat, Guillaume.

Nous n'avons pas suivi l'Académie de France à Rome pendant presque cent quarante années, à travers les difficultés des temps, les dangers, les crises des gouvernements pour l'abandonner tout d'un coup à la porte de cette superbe installation qui couronne l'ancien *collis hortulorum* Romain. Le spécieux prétexte que l'histoire de l'école artistique française depuis qu'elle se trouve à la Villa Médicis est un livre ouvert à tout le monde, et même un livre illustré par une partie des plus grands artistes dont la France s'honora, ne peut servir à nous dispenser d'un aperçu,

quoique rapide et sommaire, des faits qui se suivirent à l'Académie pendant le XIXe siècle.

Mais dans la course à toute vitesse que nous allons faire nous pouvons parfaitement laisser le bagage d'une érudition qui ne serait pas difficile, mais qui n'aboutirait à aucune utilité pratique. Belisarius déchu et aveugle, demandant, selon la tradition et le tableau de David, l'obole à la Porta Pinciana : — Saint Gaétan, le fondateur des Théatins, se réfugiant pendant le sac de Rome au XVe siècle dans la chapelle qui se trouvait à la place du petit bâtiment qui porte encore le nom du Saint : — le Cardinal Ricci di Montepulciano, érigeant le palais sur les dessins d'Annibal Lippi, et Ferdinand des Médicis, rendant la Villa *un vero Paradiso terrestre*, selon la phrase d'un contemporain : — Marie des Médicis, préludant doucement dans ce milieu d'art et de poésie aux périodes agitées de son orageuse existence : — Galilée, qui eut à la Villa demeure et prison, lorsque l' Inquisition l'appela à Rome pour rendre compte de son livre sur le système de Copernic : — Christine de Suède, envoyant du château Saint-Ange les jours de chasse le salut matinal au maître du logis de la Villa Médicis sous forme de boulets, dont on voit encore les traces sur la cuirasse en fer de la porte d'entrée : — voilà toute une série de croquis que nous laisserons dessiner aux autres.

Entrons, sans le luxe d'une prise de possession formelle et officielle, dans la Villa, précisément comme fit Suvée lorsque la lettre du Ministre de l'intérieur lui en donna la faculté, et avançons rapidement. Dans le palais, dévasté comme il l'avait été pendant le sac du 1798 par les Napolitains, tout se trouvait dans un état déplorable ; la toiture paraissait tomber en plus d'un endroit, les portes et les fenêtres étaient ruinées et les parquets en lambeaux. C'était surtout au rez-de-chaussé que les modernes vandales avaient ravagé : heureusement les étages supérieurs avaient moins souffert : on avait laissé quelque chose d'intact en haut, surtout ces merveilleux plafonds dont Rome avait une

collection unique au monde, et qui sont malheureusement en train de disparaître. A l'extérieur les murs soutenaient la bâtisse historique; mais le grand éperon que l'on voit maintenant dans la façade nous atteste le péril que la bâtisse a passé. Marbres, inscriptions, souvenirs de tous ceux qui dans les siècles passés avaient habité l'ancienne propriété du Sénateur Pincius gisaient amassés dans les caves, ou éparpillés dans le jardin qui n'était plus qu'un champ de broussailles, à l'exception de quelque coin, où le pâtre gardien avait cultivé la salade et les haricots pour la famille. Du côté du jardin il y avait toujours dans la façade les grandes pièces de marbre que l'illustre archéologue de l'Institut allemand, le savant professeur Petersen, vient de prouver tout récemment avoir été la partie essentielle du monument *Ara Pacis Augustae*, jadis élevé sur l'emplacement de l'actuel Palais Fiano; quant à la riche incrustation des morceaux historiquement intéressants, elle ne date que des temps d'Ingres, et le Mercure, copie de l'original de Jean Bologne, n'a été remis en honneur sur la fontaine vis-à-vis du perron que par Cabat.

Devant la magnificence réelle de la Villa Médicis d'aujourd'hui il n'est pas aisé de se faire une idée de la misère d'autrefois. Mais il faut penser que nous voyons maintenant le résultat du travail d'un siècle, tout occupé et fort bien occupé, avec des moyens tout de même limités, à remettre ce que les Médicis et leurs successeurs avaient laissé tomber en ruine, avec le pillage des Napolitains en plus. Et l'on doit encore remercier les vieux Lares de la propriété si l'occupation militaire du gouvernement républicain en 1849 ne renouvela pas l'affreux spectacle dans de grandes proportions.

Sans détailler tout ce que le premier directeur de la Villa Médicis fit pour l'Académie, on peut dire que Suvée lui voua complètement les années qu'il vécut encore.

Suvée travailla avec enthousiasme, d'autant plus qu'il était complètement revenu de ses doutes sur les avantages que la

Villa Médicis présentait comme installation académique soit sur la Farnesina, soit sur le Palais Farnese, qui effectivement fut pendant quelque temps destiné au siège de l'Académie (1), c'est-à-dire de l'Institut ou École nationale de Beaux-Arts, comme on appela alors (et jusqu'à la restauration du 1814) la fondation de Colbert.

Rien ne diminue la gloire de Napoléon, qui protégea les arts et donna à l'Académie de France à Rome la Villa Médicis, quoiqu'il ne soit pas improbable qu'il envisageât la possession de la Villa surtout comme position stratégique pour la France. Mais certainement la tranquille et noble figure de Suvée est celle qui survivra toujours comme personification du bon génie de l'Académie de France à Rome pendant le XIXe siècle.

Le premier soin de Suvée fut l'adaptation matérielle, la disposition et la distribution des logements et des ateliers. Il ne tarda pas à bâtir dans les jardins au fond vers la Villa Borghese: s'occupa à réunir des modèles, des statues, à augmenter le nombre des plâtres, à agrandir cette collection dont tout le monde connaît maintenant l'importance et tous les artistes apprécient la valeur.

Il s'agissait aussi de faire recouvrer à la France, et possiblement de faire revenir à la Villa, une grande quantité de matériel artistique qui se trouvait à Naples et à Gênes; Suvée poursuivit cette tâche avec une incomparable ferveur, qui fut continuée par Paris et Le Thière.

---

(1) J'ai trouvé dans les Archives de la Villa Médicis la copie de l'arrêté (6 ventose, an VII) de la Commission du directoire exécutif de l'armée d'Italie qui établit à Rome une Commission de trois membres pour " agir " jusqu'à l'arrivée du directeur de l'Institut national de France et disposer " de la manière plus convenable du Palais Farnèse destiné à l'Institut " national ".

Ces trois membres étaient les citoyens Blesinard, Debure et Thévenin: le dernier fut en suite directeur à la Villa Médicis du 1817 au 1822.

Toutes les autres notices de ce chapitre sont également tirées des documents que d'après l'autorisation de l'éminent directeur Mr Guillaume m'ont été fournis par l'intelligent archiviste M^r La Porte et par Mr Corradi.

Tous les moyens d'étude et d'instruction furent multipliés par Suvée, qui donna des soins particuliers à la bibliothèque: on peut voir d'après la première liste des volumes qu'il indiqua comme indispensables comment il suivait et développait les idées du bon Lagrenée sur ce point essentiel.

Les projets et les propositions de Suvée approuvés et sanctionnés par la Classe des Beaux-Arts à l'Institut et par le gouvernement sont presque textuellement reproduits dans les règlements imprimés depuis le 1803, ce qui prouve que l'on n'aurait pas pu agir plus utilement ni plus pratiquement pour assurer l'avenir de l'école artistique française.

Il avait bien le droit le bon Suvée d'écrire en 1804 que " sa vie avait été laborieuse et constamment employée à " tout ce qui pouvait être utile aux arts, et à accélérer leur " progrès „.

Modeste, comme tous les véritables travailleurs, Suvée ne faisait jamais allusion à ses ouvrages et à son désir inassouvi d'être en pleine activité de production artistique. L'établissement de Rome le réclamait tout entier, mais il ne cessait de regretter le temps qui lui manquait pour l'usage de ses pinceaux.

Voici, par exemple, ce qu'il écrit le 21 janvier 1803 à Mr Virginio Bracci, secrétaire de l'Académie de Saint-Luc, pour remercier le Corps Académique d'avoir bien voulu l'agréer dans son sein:

" Pourquoi mon courage est-il déjà aux prises avec les " années qui affaiblissent les organes indispensables pour l'e- " xercice de nos arts? Mais ne fût-ce qu'une heureuse illusion " toujours est-il vrai que la faveur que l'Académie vient de " m'accorder semble animer mes forces pour reprendre mes " pinceaux (dès que j'aurai achevé l'établissement et la " réorganisation de notre École des Beaux-Arts) et vous " prouver si ce n'est par des succès au moins par des efforts, " le désir que j'ai de me montrer digne encore de m'asseoir " parmi vous. Je sais que ces fruits de l'automne ne peuvent " avoir l'éclat des fleurs du printemps, mais l'indulgence com-

" pagne fidelle des hommes qui honorent leur siècle par leur " talent est là et me rassure ".

Dévoué à sa consigne jusqu'au dernier moment de sa vie, Suvée mourut comme un soldat sur le champ de bataille. Le même jour de l'*affreux évènement*, l'ambassadeur de France M. Alquier priait l'architecte Paris de prendre immédiatement, *pro interim*, la gestion de l'Académie, qui était devenue l'*École impériale des Beaux Arts.*

Mr Paris se rendant sur le champ à l'invitation de l'Ambassadeur ne trouva point de difficulté pour se mettre au jour de la condition des choses. Suvée avait tout laissé dans un ordre admirable: tout ce qu'on lui avait confié était régulièrement catalogué: les comptes se trouvaient parfaitement en règle; dans la caisse des petits paquets soigneusement cachetés contenaient soit les retenues faites par règlements aux élèves présents à l'Académie, soit l'argent qu'ils y avaient déposé, ainsi que les retenues des pensionnaires (1) déjà partis pour la France, comme les peintres Guérin et Honnel, ou ayant quitté autrement l'Académie, comme le sculpteur Dupaty.

A la mort de Suvée les pensionnaires étaient bien nombreux: en dépit des règlements quant au nombre, il y en avait de ceux qui ne logeaient pas à l'Académie, et de ceux qui ne recevaient pas le traitement (2) mais seulement la table

---

(1) Je me suis servi dans le cours de cette étude historique indifféremment des mots *Élève* et *Pensionnaire.*

Tous les artistes pensionnaires à Rome, à qui le mot *élève* ne sonnerait pas bien, pourront lire et méditer avec profit une lettre du Secrétaire perpétuel de l'Académie de Beaux-Arts à Horace Vernet en date 26 juin 1830.

Cette pièce magistrale est le commentaire d'un principe que l'Académie des Beaux-Arts a établi, et que les grands artistes sortis de l'Académie de France à Rome n'ont jamais oublié:

" La position, la dénomination et l'idée d'Élève ne pourraient trouver de " répugnance chez le Pensionnaire, que par l'effet d'un sentiment prématuré " de vanité et d'indépendance morale ".

(2) Le traitement du directeur montait alors à 6000 fr. (1090 piastres 19 bajocchi en monnaie de Rome).

Celui des pensionnaires était de 1200 fr. nominaux. On retenait le quart

et le logement. Suvée avait prévu l'encombrement, impossible à éviter, à cause des élèves qui n'avaient pas encore joui de la pension, tout en ayant gagné leur prix au concours. Ce n'est que plus tard qu'on arriva à équilibrer la quantité d'élèves avec les ressources financières de l'École.

Dix-neuf pensionnaires se trouvaient à Rome le 9 février 1807, lorsque Mr Paris prit la gestion de l'Académie d'après la pressante lettre de l'Ambassadeur.

Voilà le nom de ces premiers hôtes de la Villa Médicis: MARIN, sculpteur: — entré le 1er vendémiaire an XI (23 septembre 1802); MILHOMME, sculpteur: — entré le 1er vendémiaire an XII (24 septembre 1803); EGGENSVILLER, sculpteur: — entré le 1er germinal an XIII (22 mars 1805); GRANGER, peintre: INGRES, peintre: ODEVACRE, peintre: MENAGER, architecte: VALLOT, architecte: LAITIER, sculpteur: MASQUELIER, graveur: TIOLIER, graveur en pierres fines: DOURLEN, compositeur de musique: — tous entrés (ou supposés entrés) le 1er vendémiaire an XIV (23 septembre 1805); GUENEPIN, architecte: entré le 1er janvier 1806; BOSSELIER, peintre: GIRAUD, sculpteur: DEDEBAN, architecte: BURNES, architecte: RICHOMME, graveur: GASSE, compositeur de musique: — entrés le 1er janvier 1807.

On attendait pour le mois d'avril un vingtième pensionnaire dans la personne de BOUTHELIER, compositeur de musique.

La liste nous apprend que trois nouvelles catégories venaient d'être ouvertes à l'Académie: celles des musiciens, des graveurs en taille douce, et des graveurs en pierres fines.

Les musiciens avaient été appelés depuis peu au partage des faveurs académiques par une décision signée par Méhul et Gossec: la durée de leur séjour avait cependant été limitée à quatre ans au lieu de cinq.

---

qu'on leur remettait à la fin de leur temps lorsque tout était régularisé: ce qui réduisait la somme qu'ils touchaient à 900 fr., soit en monnaie romaine 13 piastres 63 bajocchi par mois.

C'est en 1803 que le premier concours eut lieu avec *Alcyone*, scène dramatique, et le prix en fut décerné à Mr Androt.

Le nom d'Androt manque dans la liste des pensionnaires du 1807 pour une bien triste raison. Ayant eu l'occasion de faire jadis quelque recherche sur les prix de Rome compositeurs de musique, je n'avais pu trouver des traces de cet Androt. Seulement maintenant j'ai su pourquoi le nom de ce jeune artiste avait disparu, en retrouvant dans les archives de l'Académie la copie de l'acte du décès du pauvre Albert Nicolas Hubert Auguste Androt, mort à Rome le 1er fructidor an XII (19 août 1804). L'acte est dressé par devant Alexis, François Artaud premier secrétaire de la légation française près le Saint Siège, en l'absence du Ministre Plénipotentiaire: il n'y a pas l'indication de la maladie du pauvre Androt, qui fut inhumé le lendemain dans l'Église de St-Laurent in Lucina.

Androt n'avait que 23 ans; son père, dont on a une lettre déchirante au compositeur romain Guglielmi, qui avait commencé à protéger le jeune artiste à peine arrivé à Rome, était un petit propriétaire à Nuitz, département de la Côte d'or. Il paraît que le jeune Androt donnait les plus sérieuses espérances: les malheureux parents ne purent que réclamer ses médailles, ses prix de concours, son violon et sa montre.

Le prix de gravure en taille douce et de gravure en pierre fine a été établi en 1804, d'après ce qui résulterait de l'ancien registre de l'Académie de France, qui donne comme entrés le même jour les deux élèves Masquelier (concours de la taille douce, avec deux figures, l'une dessinée d'après l'antique, l'autre dessinée d'après nature et gravée au burin) et Tioler (concours de la pierre fine, avec *Le génie de la gravure*).

L'architecte Paris employa dans l'accomplissement de son mandat une diligence, une sollicitude, un empressement dignes des plus grands éloges. Il y eut à l'Académie des directeurs qui occupèrent pendant de longues années la

place effective, et qui ne rendirent pas à l'École française les services que Paris put rendre pendant les sept mois de son administration. Ses comptes-rendus sont des spécimens d'une patience et d'une exactitude sans pareilles.

Des raisons personnelles rappelant en France le brave Paris, l'Académie de Rome (elle avait repris ce titre) reçut comme directeur un artiste français mais du nouveau continent, Guillaume Guillon La Thière, né à la Guadeloupe.

La Thière donnait les meilleures promesses: il s'était engagé dès sa première lettre, 2 octobre 1807 au Ministre de l'Intérieur, Son Excellence Monseigneur Actet, de " suivre " avec une exactitude scrupuleuse la marche tracée par " l'exéprience et les lumières de ses devanciers „. L'orthographe n'était pas son fort: la solidité de ses opinions politiques non plus: mais pour le reste il tint sa parole.

Nommé par " Sa Majesté l'Empereur et Roi „ il ne manqua pas de brûler dévotement à l'époque de la restauration du 1814 un encens exagéré pour " l'heureux retour de la " famille royale des Souverains légitimes si chers à tous les " Français... ces Bourbons qui sont le bonheur de la France, " le repos de l'Europe „. Ce qui ne l'empêcha point d'être sous les deux dynasties un fonctionnaire actif et intelligent.

Dans les huit années de son directorat (car en 1812 il demanda et obtint une prolongation de mandat) La Thière eut des moments d'une difficulté extrême. En 1809 les pensionnaires étaient au nombre de 29: les temps étaient fort mauvais pour recevoir de l'argent: le contre-coup de la guerre se faisait sentir terriblement: on réduisit pour raison d'économie le temps de la pension à quatre ans pour les peintres, sculpteurs et architectes, à trois pour les musiciens et les graveurs.

Pendant le directorat de La Thière un fatum tragique plana sur l'Académie. Dedebant, architecte, perdit la raison: le peintre Bosselier se noya en janvier 1811: les élèves musiciens eurent des velléités de rébellion: une clique d'ennemis chercha à démolir le directeur à Paris. La Thière trouva

la consolation et l'appui dans l'amitié de Breton, le secrétaire perpétuel de l'Académie, qui lui prêta main forte et le soutint vaillamment.

A La Thière, somme toute, on ne peut pas contester le mérite d'avoir solidifié puissamment l'œuvre commencée par Suvée, et continuée par Paris.

Le mérite artistique de La Thière fut reconnu aussi par l'Institut, qui l'inscrivit parmi ses membres en 1818.

Ce directorat fournirait argument à bien des remarques curieuses: je ne veux pas passer sous silence celle qui regarde les statues de Napoléon et de Louis XVIII.

En 1814 on avait décidé d'ériger dans la grande salle de la Villa (la Bibliothèque actuelle) la statue en marbre de Napoléon, et le sculpteur Cortot en avait reçu la commande. La restauration survint et La Thière s'empressa de faire abandonner Napoléon pour faire sculpter Louis XVI*II* Mais voilà que les Cent jours arrivent, et que le pauvre sculpteur ne comprend plus à quel marbre il doit travailler. A la fin c'est Louis XVIII qui fut repris et achevé, et placé dans la salle, où il se trouve encore maintenant. Napoléon fut métamorphosé; le marbre ébauché par Cortot passa à Ramey, et Bonaparte devint une copie de la Vénus Falconieri, et précisément celle qui reçoit encore aujourd'hui les hommages de tous les visiteurs du Musée de Dijon.

Le troisième directeur de l'Académie de France à Rome au XIXe siècle était annoncé en la personne de Pierre Guérin (aussi peintre comme tous les directeurs de la Villa Médicis jusqu'à Eugène Guillaume). Mais Guérin refusa pour alors, et l'élu fut Thévenin, celui qui avait été membre du Triumvirat qui dut pour quelque temps penser aux affaires de l'Académie pendant que Suvée, nommé, restait encore à Paris.

A noter, pendant la gestion de Thévenin, l'ordonnance 4 août 1816 de Louis XVIII, qui en donnant de nouveaux règlements fit rentrer dans les attributions de la Classe des Beaux Arts à l'Institut tout ce qui se rattachait au

concours des grands prix, aux programmes, aux jugements: — l'institution de la catégorie des peintres paysagistes dont le prix fut gagné pour la première fois en 1817 par Michallon, avec le thème *Démocrite et les Abdéritains:* — le projet de faire de l'Église de la Trinité des Monts, une sorte de Muséum national et sacré, en commençant par y faire travailler les artistes pensionnaires: — le génie d'Ingres, affirmé d'une façon toute spéciale et éclatante.

Guérin était déjà membre de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre de St-Michel, lorsque nommé directeur par le Roi, en substitution de Thévenin, arriva à Rome en 1822 à la fin de novembre.

Je ne peux pas suivre son directorat, qui donna cependant d'excellents résultats; le Roi, en témoignage de sa satisfaction, le créa Baron en 1827, deux années avant son retour à Paris.

Une singularité du directorat de Guérin fut la contrariété qu'il éprouva à propos des secrétaires de l'Académie. Celui qu'il avait trouvé à son arrivée, Mr Allais, était un brave homme au fond, mais absorbé par la manie de la recherche de la quadrature du cercle, sur laquelle il envoya en 1823 un long mémoire au Ministre de l'intérieur. A la mort de Mr Allais en 1826, un Mr Ségur en prit la place: mais ce Mr Ségur se disputait avec les pensionnaires pour des questions futiles, risqua de se battre en duel avec quelqu'un d'entre eux, et dut être renvoyé le janvier 1827.

Le 17 janvier 1829, Horace Vernet était installé dans les fonctions de directeur de l'Académie Royale de France. Il s'y dédia avec cette conscience et cette intelligence qui accompagnaient son génie d'artiste; mais une année à peine s'était écoulée qu'il voulut renoncer au directorat en suite d'une discussion qu'il eut avec la classe des Beaux-Arts relativement à l'envoi des pensionnaires.

Heureusement le Ministre de l'intérieur — j'ai nommé Guizot — n'accepta pas les démissions de Vernet, qui avait

commencé à donner à l'École de Rome une " impulsion à la " fois ferme et prudente „.

Ce qui était d'autant plus difficile dans les conditions de trouble dont Rome fut le théâtre, et devant lesquelles le Corps diplomatique français s'était retiré, en laissant les nationaux et les pensionnaires en particulier destitués de toute protection.

Vernet eut un autre danger en perspective en l'automne 1833 à cause du choléra qui menaçait l'Italie. Mais Thiers, alors ministre du Commerce et des Travaux Publics, anima vivement Vernet à employer " toute l'influence que lui " assuraient sur l'esprit des élèves sa position et son carac- " tère pour raffermir le moral de ceux qui éprouveraient " des craintes jusqu'alors sans fondement „.

Ingres fut le successeur de Vernet: son talent avait mûri splendidement dans la Maison française qu'il allait diriger, et son directorat résulta des plus fructueux.

Il ne fut lui non plus exempt d'ennuis. En arrivant il trouva les trois pensionnaires architectes, trois parisiens pur sang, Garrez, Leveil et Baltard (qui fut l'illustrateur plus connu de la Villa Médicis), dans une position régulière vis-à-vis de la loi, irrégulière vis-à-vis des règlements de l'Académie, puisqu'ils étaient mariés. Mais on put arranger la chose, et faire passer les exceptions, un peu trop nombreuses, à la règle, moyennant la bonne volonté du secrétaire perpétuel de la classe des Beaux-Arts, qui était depuis quelques années Quatremère de Quincy.

Trois directeurs d'une incontestable autorité avaient réglé l'Académie du 1822 au 1840: trois secrétaires perpétuels de la classe des Beaux-Arts vers la même époque doivent être mentionnés pour leur mérite réel et les services qu'ils rendirent à l'Académie: Berton, Quatremère et Raoul-Rochette. Leurs conseils, leurs visées, leurs instructions formeraient un code pratique égalant et surpassant toute la jurisprudence, pour ainsi dire, des Surintendants des Bâtiments de la Royauté des siècles XVIIe et XVIIIe.

La correspondance de Vernet et d'Ingres se trouve dans les Archives de la Villa Médicis dans des proportions homéopatiques. Mais le rôle et l'influence de ces grands artistes est de domaine public. Et pour ce qui regarde leur direction à la Villa Médicis il n'y aurait qu'à choisir parmi les récits à la fois instructifs, touchants et enthousiastes qu'en en ont fait les écrivains, les artistes de passage, les élèves. Qu'il me suffise de rappeler ainsi parmi les innombrables mémoires — et en laissant de côté, malgré toute mon admiration, l'acariâtre Berlioz — les *lettres* de Mendelssohn de janvier et mars 1831, et les *Souvenirs d'un pensionnaire de la Villa Médicis* de ce maître illustre du pinceau et de la plume qui s'appelle Ernest Hébert. Où pourrions-nous trouver mieux qu'en les pages de ces deux artistes les portraits vivants et intéressants de Vernet et d'Ingres?

Jean Victor Schnetz releva Ingres de ses attributions le 4 mars 1841. Schnetz n'eut certes pas la valeur reconnue de Vernet et d'Ingres, mais il fut très attaché à l'Académie: si attaché qu'après avoir tenu son directorat du 4 mars 1841 au 30 avril 1847 il céda son poste, mais il s'y fit renommer en 1853 en y restant jusqu'au 1866, moyennant des prolongations annuelles, qui chaque août à partir de l'année 1859 étaient signées à St-Cloud à l'approche de la St-Napoléon. Entre les deux périodes de la gestion de Schnetz nous rencontrons une autre belle et intéressante figure de directeur en Jean Alaux, qui tint la place du 30 avril 1847 au 22 mai 1853.

Le jour viendra où l'histoire de l'Académie à la Villa Médicis paraîtra dans toute l'ampleur qu'elle exige, et avec les remarques indispensables sur l'influence que l'École exerça et le contingent qu'elle donna à l'art dans le XIXe siècle: — argument dont j'ai dû me passer dans ces mémoires. Alors la figure d'Alaux sera placée parmi les plus sympathiques.

Alaux dut s'occuper des règlements de l'Académie que l'on renouvela sous sa direction, et des questions juridiquement

fort compliquées, relativement à l'escalier de la place d'Espagne.

Mais le moment dramatique et saisissant de son directorat fut le premier semestre du 1849.

En 1848 les évènements de Lombardie avaient eu un fort retentissement à Rome. Les temps devenant dangereux et l'ambassade française ayant dû se retirer pour des pressantes raisons politiques à Gaeta, Alaux se trouva chargé d'une responsabilité, qui n'était pas celle ordinaire des directeurs. Il se tenait en active correspondance avec le Citoyen Ministre de l'intérieur à Paris: il empêchait les pensionnaires de prendre part à toute démonstration: il usait la plus grande circonspection; il poussait sa prudence jusqu'à faire illuminer le palais de l'Académie toutes les fois que les édifices publics étaient illuminés par ordre du *gouvernement de fait.*

Grace à cette circonspection tout se passa bien pendant les premiers mois du 1849. L'Exposition ordinaire des envois en avril n'aurait pas été retardée d'un seul jour " si les " modèles, les mouleurs ou autres artisans auxquels il faut " bien avoir affaire, n'eussent fait faute tour-à-tour à leurs " engagements, et maintes fois sous le prétexte ou par " l'obligation à leurs devoirs de gardes nationaux „.

L'exposition put s'ouvrir le 25 avril. Mais quelques jours après le gouvernement provisoire eut à décider d'occuper militairement la Villa Médicis et d'y établir un point de défense. Alaux fut alors forcé à demander de se rendre dans le local occupé par la Communauté de St-Louis des Français " se confiant à la loyauté du gouvernement romain " pour que le lieu désigné comme asyle des Français „ (presque tous les nationaux qui se trouvaient à Rome s'étaient refugiés à la Villa Médicis) " fût mis à l'abri de tout " danger „.

Mais on trouva que l'arrivée de tant de monde dans les dépendances de St-Louis aurait peut-être compromis les chapelains de l'Église.

Alors Alaux, après une protestation remise dans les mains du Triumvire Aurelio Saffi, le 4 mai se retira au palais Colonna: le 6 au soir il partait en poste pour Florence avec les pensionnaires.

En juillet, à peine informé de la possibilité de rentrer à Rome, Alaux retourna à la Villa Médicis avec ses élèves: les dégâts, par bonheur, avaient été moins sensibles de ce que l'on pouvait craindre.

Le directorat de Robert Fleury, membre de l'Institut, suivit en l'année 1865 la dernière prolongation des pouvoirs de Schnetz.

Mais Fleury huit mois après son arrivée donna ses démissions, et il fut remplacé par Ernest Hébert en 1866.

La dernière époque de l'Académie de France à la Villa Médicis nous présente encore quatre noms illustres de directeurs: Ernest Hébert (14 juin 1867-31 décembre 1872; 8 juin 1885-31 décembre 1890); Jules Lenepveu (1er juin 1873-31 décembre 1878); Louis Cabat (9 janvier 1879-3 déc. 1884); Eugène Guillaume (16 juin 1891).

L'œuvre de ces artistes s'approche trop de nous pour que l'on puisse la détailler et la juger.

Tout ce que l'on peut assurer c'est que, fidèles aux traditions, noblement épris de leur mission, avec la conscience plus absolue de leur responsabilité, les derniers comme les premiers directeurs de l'Académie de France à la Villa Médicis n'ont cessé un moment de lui dédier tous leurs efforts et de faire le plus grand honneur à l'art et à la France.

1903

L'Académie de France à Rome est au XXe siècle le même organisme vivant et produisant qu'elle l'a été pendant les trois derniers siècles.

Créée pour le triomphe des arts de la Paix, victorieuse toutes les fois qu'elle se trouva forcée à lutter contre les circonstances et les difficultés, la fondation de J. B. Colbert a le droit de regarder son avenir avec la confiance la plus complète.

Forte de son passé, répondant par le langage des résultats aux oppositeurs malintentionnés, oublieux que la perfection n'a jamais existé dans ce monde et que les institutions artistiques payent elles aussi leur tribut à l'évolution des idées et des temps, l'Académie aura encore bien des chapitres à ajouter à son histoire.

En la quittant nous n'avons qu'à répéter, quelque peu paraphrasée, la prévision du grand ministre de Louis XIV :

" L'Académie sera éternelle à Rome..... **car Dieu " donna à tous les Français le mesme amour pour " les arts..... ".**

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Les origines et les premières années.

CHAPITRE I: Les liens artistiques entre la France et l'Italie au XVIIe siècle — Rome et les artistes français — Poussin et Lebrun — Le " prix royal " à l'Académie de peinture — Colbert et sa fondation — Les concours à l'Académie de Paris — La liberté des thèmes — Questions esthétiques — Le Cavaliere Bernini en France — La nomination du recteur et la désignation des élèves — Les statuts du février 1666 . . . . . *pag.* 1

CHAPITRE II: CHARLES ERRARD — Son passé — L'auto-candidature — Le départ — Une liste oubliée — Les abus — L'installation de l'Académie à Rome — Les premiers travaux des élèves — Le Duc de Chaulnes — L'éternel féminin à l'Académie — Le moulage des antiques — Un idéal de Colbert — L'abbé D'Anglure de Bourlemont — Le Bernin et la *Statue du Roy à cheval* — La discipline à l'Académie — Un coup de foudre . . . . „ 15

CHAPITRE III: Une notice de Jean Rou — La patte de Lebrun — Errard lâché par Colber — NOËL COYPEL — Ses titres — Une allée d'orangers — Les pensionnaires en 1672 — Une caravane artistique à travers l'Italie — Le programme de Colbert passé à Coypel — Affaire d'art et affaire de cœur — Une dispute entre directeurs — Une partie perdue — Le " démesnagement " de l'Académie — Déceptions et consolations de Coypel — Une aventure algérienne . . . . . „ 33

DEUXIÈME PARTIE

L'Académie au Palais Capranica.

CHAPITRE IV: Errard et Lebrun — De la guerre à la paix — Les roses nuptiales — La corbeille de mariage — Le double directorat d'Errard — Rappel de Coypel — L'Académie en 1676 — Le nouveau règlement de Colbert — Les abus et le favoritisme — Colbert autocrate à l'Académie . . . . . „ 41

Chapitre V: L'union de l'Académie de France à Rome avec l'Académie de St-Luc — Lebrun *principe* — Un Janus bifront — Les articles de la jonction — Le chef-d'œuvre de Testelin — La réciprocité — André Le Nôtre — L'épée de Carlier — Le beau-frère d'Errard — Le budget et les élèves en 1683 — Mort de Colbert — Nomination de Louvois — Une mission de La Teulière à Rome . . . . . *pag.* 51

Chapitre VI: La Teulière — Louvois Surintendant — Un directeur passé inaperçu — Le *dilettante* — Ascension rapide — Le *bando* d'Innocent XI — La discipline et les faiblesses directeuriales — Graphomanie — Un démêlé avec le Cardinale d'Estrées — Toquades d'un pauvre solitaire — La *démangeaison* d'écrire — Une ancre de sauvetage — Les succès de l'Académie — La fondation de Colbert en danger — Sarabat, Dorigny, Théodou, Le Pautre — Mansart nouveau Surintendant — La Teulière remercié „ 63

Chapitre VII: René Houasse — Son arrivée à l'Académie — Houasse " homme sage „ — Les lettres du directeur — La *copie* difficile — Le scandale de Cornical — Sévérité de Mansart — Le retour d'Houasse à Paris . . . . . „ 79

Chapitre VIII: Charles Poerson — La fiche de consolation — Programme et occupations de Poerson — Un sport de chronique — Le directeur mondain — Une *ottobrata* tragique — Cynématographe littéraire — *Rumores fuge* — Un projet trop radical — D'Antin Surintendant — Le reportage du directeur — Les préférés — Les pensionnaires en 1708 — Histoire d'une croix de St-Lazare . . . . . „ 84

Chapitre IX: L'Académie en 1711 — D'Antin et Poerson — Joies et douleurs, gloires et revers — Un heureux coup d'épée — Les *voitures* mauvaises — D'Antin en colère — Un condirecteur en vue „ 96

Chapitre X: La carrière de Wleughels — Le condirectorat — Un *modus vivendi* — L'eau de jouvence — Wleughels en fonctions — Poerson et la comptabilité — Les pensionnaires en 1724 — La question des copies — La Farnesina manquée — Le Palais Mancini — Dernier hommage de Poerson à la chevalerie „ 104

TROISIÈME PARTIE

L'Académie au Palais Mancini.

Chapitre XI: Nicolas Wleughels — L'avenir en rose — Madame veuve Poerson — Au palais Mancini — Les travaux des élèves — Période brillante de l'Académie — Les irrégularités — Un hyménée et ses conséquences — Les exigences du Surintendant — Mort du Duc d'Antin — Philibert d'Orry — L'achat du Palais Mancini . . . . . „ 113

Chapitre XII: Chevaux de retour — Un phénomène dans l'histoire de l'Académie — Les solliciteurs — De Troy — La nouvelle " Instruction pour la régie de l'Académie „ — Une défense aux artistes français à Rome — De Troy et les élèves — L'artiste et l'homme — Une catastrophe . . . . . *pag.* 122

Chapitre XIII: Charles Natoire — Le *jeune troupeau* — Clérisseau et Lagrénée — La commande du Surintendant — La discipline à l'Académie vers le 1760 — L'affaire Mouton — Le Marquis de Vandières Marigny Ménars — La créance du directeur — Mort de Natoire . . . . . „ 129

Chapitre XIV: Hallé commissaire du Roi — Joseph-Marie Vien — Une innovation logique et nécessaire — Les réformes de Vien — Les envois rétablis — Les pensionnaires en 1778 — David — L'activité de Vien — Lagrenée — Un directeur débonnaire — L'optimisme et ses conséquences — La création de la bibliothèque à l'Académie . . . . . „ 136

Chapitre XV: Ménageot — L'Académie en 1787 — Un directeur mécontent — L'élection de Suvée — Le décret 25 novembre 1792 — Les troubles de Rome — Ménageot et les Académistes à Naples — Les décrets du 1793 et du 1795 — La requête d'un costume officiel — Suvée — Départ retardé — Suvée à Rome — Le Palais Mancini — La Villa Médicis — L'acte d'échange de l'an XI . . . . . „ 143

QUATRIÈME PARTIE

L'Académie à la Villa Médicis.

Chapitre XVI: La Villa Médicis — Figures oubliées — Les conditions de la Villa en 1803 — Le directorat de Suvée — L'homme et l'artiste — Intérimat de Paris — Les pensionnaires en 1807 — Nouvelles catégories — Le premier pensionnaire compositeur de musiqué — Le Thière — L'ordonnance 4 août 1816 — Guérin — Ses secrétaires — Vernet — Ingres — Les secrétaires perpétuels de la Classe de Beaux-Arts à l'Institut — Schnetz — Alaux — Les troubles de Rome en 1849 — L'Académie à Florence — Les derniers directeurs — Fleury, Hebert, Lenepveu, Cabat, Guillaume „ 157

1903 . . . . . „ 172

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

N
332
I83R64
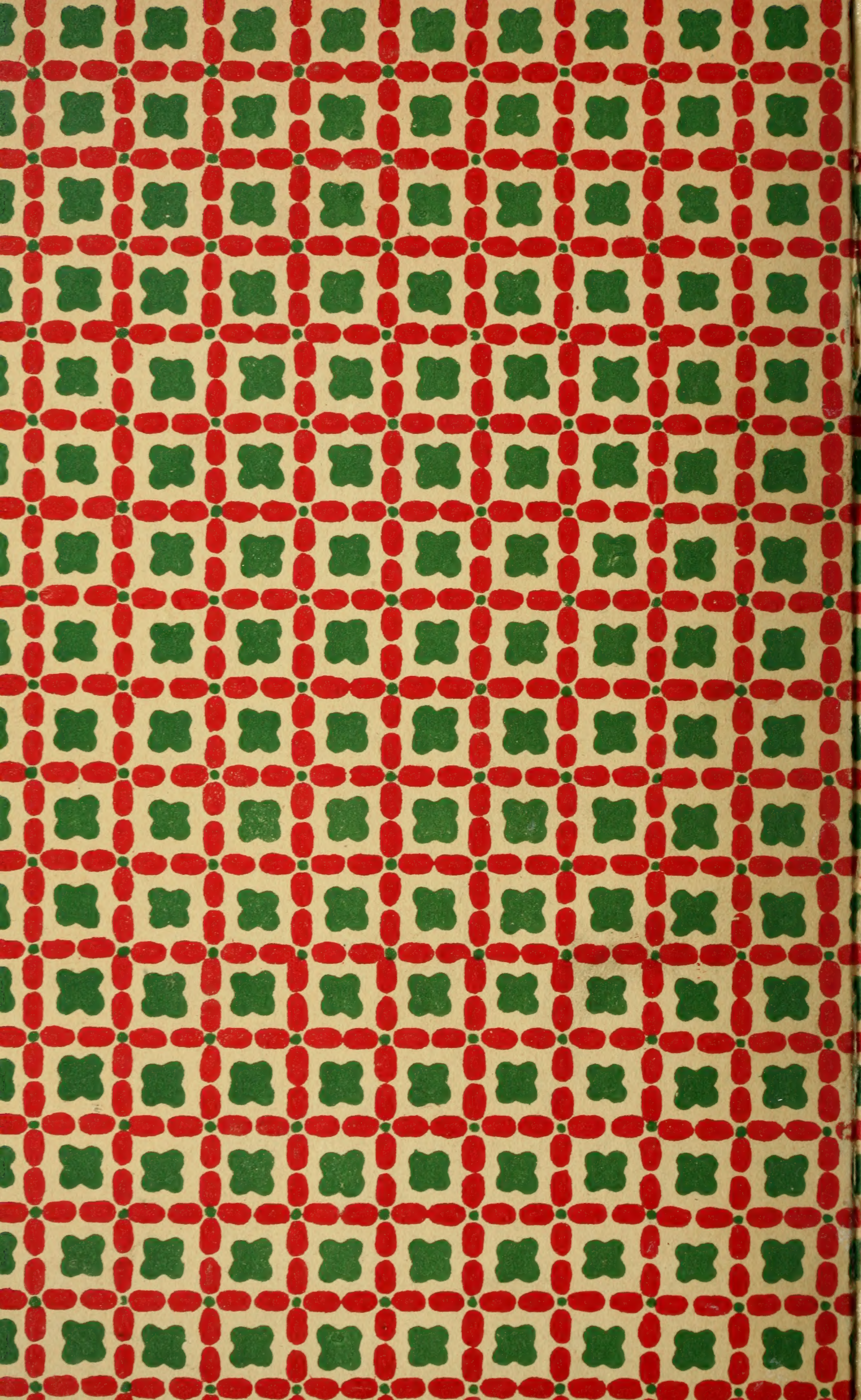
Franchi-Verney, Giuseppe
Ippolito Alessandro Desiderato
Pio Maria
L'Academie de France a
Rome, 1666-1903